

du Gard

les francas

L'éducation en mouvement !

Rapport d'activité 2020

Rapport présenté à l'Assemblée générale
de l'Association Départementale des Francas du Gard
à Langlade le 30 juin 2021

Sommaire

CHAPITRE 1

Contribuer à l'action éducative locale **9**

Accueillir les enfants et les adolescents **12**

- Porter une attention aux conditions de vie, d'actions et d'éducation des enfants et des adolescent-es 12
- Agir pour l'effectivité des droits de l'enfant et leur contribution à la vie locale 13
- Interroger l'action éducative avec les adolescentes et les adolescents 15
- Mieux prendre en compte la petite enfance 16
- Développer l'accueil des enfants en situation de handicap 17

Partager les enjeux éducatifs actuels **18**

- Laïcité et action éducative locale 19
- Éducation contre le racisme et les discriminations, vivre et agir ensemble 19
- Éduquer aux médias et à l'information 19
- Comprendre et inventer le monde 23
- Cheminer sur des parcours d'éducation culturelle 27

Faire évoluer les cadres éducatifs **30**

- Agir dans les différents temps de vie de l'enfant 31
- Agir avec l'école 31
- Une contribution aux dispositifs publics 32
- Accompagner les politiques éducatives locales 32
- Les PEdT et les temps éducatifs 33

Faire évoluer les espaces éducatifs **34**

- Le centre de loisirs éducatif en 2020 : une année hors normes 34
- Valoriser le centre de loisirs éducatif : un concept d'aujourd'hui 35
- Favoriser le développement d'autres espaces éducatifs 38

Encourager l'engagement citoyen et mobiliser les acteurs éducatifs **46**

- Participation, engagement des jeunes et citoyenneté des mineurs 47
- La place des parents dans les centres de loisirs éducatifs 48
- La formation des volontaires de l'animation / un processus d'engagement et de mobilisation 49

CHAPITRE 2

Une fédération, un mouvement, 53

- Adapter les modes de fonctionnement et le programme départemental 55
- Accompagner et favoriser le partage des bonnes pratiques sur le terrain 55

Élargir la fédération et renforcer le mouvement 56

- Un ancrage territorial solide 57
- Un large réseau d'adhérents 57
- La formation des hommes et des femmes de notre organisation 59

Les instances statutaires 60

- Les instances fédérales 60
- Les instances départementales 61

Moyens départementaux et évolution des collectifs de conduite 62

- L'exécutif départemental 62
- La coordination 62
- La coordination administrative 62
- Le programme départemental 62
- L'animation départementale des pratiques éducatives 63
- Le personnel 63

Le siège social 64

CHAPITRE 3

Conduire une action politique résolue 67

- Le projet « Avec les enfants et les jeunes, ensemble pour l'éducation ! » 2020-2025 68
- La stratégie fédérale 2020-2025 69

Renforcer notre capacité d'influence 70

- Les relations avec la Direction Départementale de la Cohésion Sociale 71
- Les relations avec la Direction des Services Départementaux de l'Education Nationale 72
- Les relations avec le Ministère de la Culture et de la Communication 73
- Les relations avec le Département du Gard 73
- Les relations avec le Conseil Régional Occitanie 74
- Les relations avec la Caisse d'Allocations Familiales du Gard 74

Consolider la société civile 76

- Faire vivre la Laïcité 77
- Valoriser une fonction employeur en lien à nos valeurs et à celles de l'économie sociale 77
- Un investissement dans des associations spécialisées liées à l'activité des Francas 78

Communiquer : faire mouvement, s'exprimer politiquement 80

- Une expression politique résolue 80
- Des publications, ressources éducatives et pédagogiques 82
- Internet et réseaux sociaux 83

Annexes 85

2020

avec les francas

Janvier

23
JAN

Séminaire du personnel

25-26
JAN

Assemblée générale nationale

Mars

CAMARADERIE n° 328
Spécial Convention



AGIR ! Loisirs éducatifs & territoires n°4
Les enfants au cœur de nos territoires



15
MARS

1^{er} tour
des élections municipales

Mars

17
MARS

Premier confinement

11
MAI

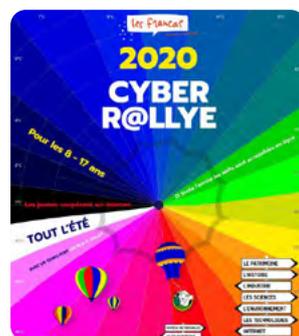
Mai

04
MAI

Webinaire des acteurs du Clas
dans le Gard

25-29
MAI

Cyberrallye
Scientifique



Mai

CAMARADERIE n° 329
La solidarité en mouvement



06-07
JUIN

Formation des élus
de l'association
départementale – économie

Week-end de formation
Anima'jeunes

13-14
JUIN

Formation des animateurs
« Séjours été 2012 »

Juin

Juillet



06-17
JUIL

Cyber r@llye Scientifique

CAMARADERIE n°330
Agir avec l'école



05-06
SEPT

Formation des élus de
l'association départementale –
être un employeur associatif



Septembre

Octobre

01
OCT

Lancement de l'opération
« Histoire(s) de (mieux) vivre ensemble ! »

03-04
OCT

Formation des élus
de l'association départementale
Être un employeur associatif

24 OCT
01 NOV

FESTIVAL 1, 2, 3 SOLEIL
Communauté de Communes
du Pays de Sommières
(annulé après le jour 1)



06-08
OCT

Formation de formateurs
EMI - Radio



Octobre

30
OCT

Second confinement

15
DÉC

Décembre

Novembre



20
NOV

Journée Internationale
des Droits de l'Enfant -
webinaire

CAMARADERIE n°331
Pour un accueil inconditionnel
de tous les enfants



Lancement de l'opération
« Affichons la laïcité »

Le programme d'actions 2020 dont il est rendu compte dans les pages qui suivent est la traduction opérationnelle du programme national et de la stratégie départementale de mise en œuvre du projet fédéral, suite à l'adoption du projet 2015-2020 « Avec les enfants et les jeunes, ensemble pour l'éducation! ».

L'ambition de développer la contribution des Francas à l'action éducative locale est portée à la fois par le mouvement d'hommes et de femmes et la fédération d'organismes locaux d'activités. Elle se concrétise par des propositions éducatives destinées aux enfants et aux adolescents au plus près des territoires sous la forme d'opérations nationales, mais aussi par des actions destinées aux éducateurs au sens large, en termes de réflexion, de formation et de qualification. Ces propositions et actions sont souvent accompagnées par la production de ressources et d'outils. Ce programme témoigne de la multiplicité des registres mobilisés par les Francas pour favoriser la qualité de l'action éducative locale.

L'action de l'association départementale des Francas du Gard porte en effet sur :

- le développement de l'accueil des enfants, des adolescents et des jeunes sur leurs territoires. Une attention particulière est portée à l'accueil éducatif des adolescents, à celui de la petite enfance et des enfants en situation de handicap ;
- la réponse à des enjeux éducatifs actuels. Celle-ci se concrétise par une palette de propositions éducatives visant à faire vivre et partager les valeurs dans les espaces éducatifs, à permettre la découverte, la compréhension des autres et du monde, à susciter des projets collectifs d'enfants et d'adolescents ;
- la contribution à l'évolution des cadres éducatifs. Elle se manifeste par un engagement dans la refondation de l'éducation, l'accompagnement au développement des projets éducatifs territoriaux, l'expérimentation et la recherche action sur les espaces éducatifs ;
- la promotion de l'engagement citoyen et la mobilisation des acteurs éducatifs. Celles-ci se concrétisent par des rencontres départementales d'acteurs, l'accueil de jeunes engagés en service civique, la formation des animateurs volontaires et professionnels, via notre union régionale.

AUX LECTEURS ET AUX LECTRICES

Mouvement mixte dès sa création en 1944, les Francas ont toujours considéré qu'une éducation fondée sur l'égalité de dignité entre filles et garçons était un des facteurs essentiels de progrès pour l'humanité.

Dans le cadre des activités éducatives qu'ils développent en direction des enfants et des adolescents comme lors des actions de formation, les Francas luttent contre les discriminations et les stéréotypes et promeuvent l'égalité entre filles et garçons, femmes et hommes. Dans leur projet, formulé pour la période 2015-2020, une des orientations engage à « veiller à la mixité filles/garçons (...) dans les espaces éducatifs et dans les pratiques éducatives et ludiques ».

Nous avons fait le choix d'utiliser désormais, en cohérence avec les valeurs, principes et choix politiques du Mouvement, une langue non sexiste dans nos écrits. Il a donc été décidé d'adopter l'ensemble des principes généraux et consignes d'une langue non sexiste, autant que faire se peut et dans une démarche de progrès. Cette langue « non-sexiste » dit donner à voir que l'on parle dans nos textes d'hommes et de femmes, de garçons et de filles et que l'on s'adresse à des hommes et des femmes. Il s'agit d'un choix politique de mettre en conformité la langue utilisée avec les valeurs et le projet, pas d'une position de principe sur une forme d'écriture dite « écriture inclusive ».



CHAPITRE 1

Contribuer à l'action éducative locale

Avec les enfants
et les jeunes,
ensemble pour
l'éducation !

Maintenir la continuité éducative en luttant contre la fracture numérique

Le confinement a été synonyme de fermeture des écoles dès le début du mois de mars 2020, et donc d'enseignement à distance via des plateformes numériques le plus souvent. Pour les familles les plus fragilisées, cet éloignement physique a renforcé les difficultés scolaires des enfants. L'Éducation nationale estime avoir perdu le contact avec près de 10 % des élèves pendant la période de confinement. Le motif le plus souvent évoqué par les familles est celui de la fracture numérique et du manque d'équipement des foyers permettant de faire « l'école à la maison » dans de bonnes conditions. Dans la période, la majorité des acteurs (dont les Clas et les structures Avs) se sont mobilisés pour maintenir un contact à distance avec les familles et proposer un soutien scolaire aux élèves en difficulté.

Si, dans la plupart des écoles, l'enseignement a progressivement repris pour éviter autant que possible le décrochage scolaire des enfants, une majorité d'enfants n'ont pas retrouvé le chemin de l'école à la fin du mois de juin 2020. La situation pandémique risquait donc de renforcer les inégalités scolaires et sociales et d'installer durablement certains enfants et adolescents dans des situations de décrochage et d'échec scolaire.

C'est pourquoi l'association départementale des Francas du Gard, dans un lien fort avec les services de la Direction Départementale de la Cohésion Sociale du Gard, de la Caisse d'allocations familiales du Gard, du Département du Gard et de la Direction des Services Départementaux de l'Éducation Nationale, a mis en place un dispositif intitulé « **Maintenir la continuité éducative en luttant contre la fracture numérique** »

LE PLAN D' ACTIONS ÉTAIT LE SUIVANT :

- Mobiliser et identifier par la coordination des acteurs de l'accompagnement à la scolarité et des PRE : la bonne coordination de l'ensemble des acteurs de l'accompagnement et du soutien scolaire, des programmes de réussite éducative et des Cités éducatives, nous paraissait essentielle dans la période pour éviter l'éparpillement des initiatives et cibler les familles les plus en difficulté. Le renforcement des liens avec les établissements scolaires devait notamment permettre d'identifier les élèves décrocheurs et d'engager des actions adaptées, en associant leurs parents, afin qu'ils ne s'installent pas durablement dans des situations d'échec scolaire.
- Informer par des actions proactives spécifiques engagées en direction des familles des élèves décrocheurs, afin d'identifier leurs difficultés et leurs besoins et leur proposer un accompagnement adapté. Un kit national était livré par la Cnaf et repris, complété, adapté à l'échelle du département du Gard.
- Accompagner par le soutien à l'équipement numérique des familles les plus fragiles : du prêt de matériel informatique mais également d'abonnements internet sont ainsi proposés. Une attention particulière était apportée à l'accompagnement des familles aux usages numériques, avec une mise en réseau possible avec les structures d'animation de la vie sociale et un lien avec les CLAS. La constitution d'un parc d'outils numériques en prêt était privilégié pour soutenir l'équipement des familles les plus fragiles en lien avec les différents partenariats locaux (ex. : Éducation Nationale, structures Avs, acteurs du numérique, coordinateurs-trices PRE et référents-familles,...)



LES OBJECTIFS :

- Repérer, en lien avec les services de l'Etat (Education Nationale), les coordinateurs PRE et le réseau associatif de proximité, les enfants et les familles en précarité pouvant bénéficier du dispositif de prêt,
- Équiper les acteurs associatifs de proximité (ou les familles repérées dans le cadre des PRE) de parcs de prêt pour les mettre à la disposition des familles,
- Accompagner les parcs de prêt par la mise en place de temps de formation à destination des acteurs associatifs pour leur permettre d'accompagner l'usage aux outils informatiques dans les familles concernées,
- Réduire l'isolement des jeunes et de leur famille à travers la mise en place d'accompagnement à distance des familles par des médiateurs numériques,
- Apporter appui, conseils et formation aux parents pour accompagner l'usage par leurs enfants,
- Soutenir, conseiller, former, accompagner les enfants bénéficiaires dans le cadre de dispositifs collectifs mis en œuvre par les associations de proximité,
- Sécuriser et maintenir le parc informatique par la mise à disposition de moyens sur la maintenance et la sécurisation des données.

Les enfants de Cm1 et Cm2 étaient considérés comme prioritaires pour ce dispositif. Des prêts pouvaient également être envisagés auprès d'enfants et de familles repérées dans d'autres niveaux scolaires en fonction des besoins et des disponibilités.

Au total, ce sont 750 familles qui seront accompagnées par année scolaire sur le territoire départemental par la mise à disposition de plus de 1000 équipements informatiques (PC, tablettes, clés 4G...). Ces équipements sont dotés de logiciels et applications sélectionnés avec l'appui des services de l'Education Nationale.

Le prêt se fait sur une année scolaire mais peut-être prolongé en cas de besoin avéré et en fonction d'un bilan établi du prêt de la première période.



Accueillir les enfants et les adolescents sur leurs territoires

Les Francas promeuvent une meilleure prise en compte des besoins éducatifs, sociaux, culturels, économiques de la petite enfance à l'adolescence et, dans ce cadre, le droit aux loisirs éducatifs. Ils revendiquent une plus grande prise en compte des enfants de la naissance à dix-huit ans dans toutes les politiques publiques et à tous les échelons de territoire et appellent à une plus grande synergie des acteurs, à une plus forte co-construction des politiques de l'enfance des collectivités territoriales. Les Francas se mobilisent pour une action éducative de qualité. Ils soutiennent le développement des structures d'accueil collectif à tous les âges et souhaitent qu'une attention singulière soit portée aux adolescents dès leur entrée au collège, sur les territoires et dans les espaces éducatifs.

PORTER UNE ATTENTION AUX CONDITIONS DE VIE, D'ACTIONS ET D'ÉDUCATION DES ENFANTS ET DES ADOLESCENT·E·S

Dans le projet « avec les enfants et les jeunes, ensemble pour l'éducation ! », une des quatre orientations pour contribuer à l'action éducative locale porte sur l'accueil des enfants et des adolescents sur les territoires. Deux propositions orientent les initiatives à prendre pour développer l'attention portée à la condition enfantine. Elles invitent, d'une part, à construire ensemble une approche globale de l'enfance et, d'autre part, à mieux appréhender et répondre aux besoins éducatifs,

sociaux et culturels des enfants et des adolescents. Le contexte politique, social et économique de notre pays, et les aspirations grandissantes des citoyens, pour plus de justice sociale notamment, ont amené les responsables politiques à porter une plus grande attention aux conditions de vie des plus jeunes avec notamment la feuille de route pour la protection de l'enfance en 2015, la loi relative à la protection de l'Enfance en 2016, la création du Haut Conseil de la



RECOMMANDATIONS RELATIVES AU DROIT À L'ÉDUCATION

Parmi les recommandations du défenseur des droits sont évoqués : l'obligation d'inscription de tous les enfants dans les écoles élémentaires ; l'obligation pour les conseils départementaux d'assurer un accès à la scolarité et à la formation professionnelle à tous les mineurs non accompagnés ; la prise en charge par les conseils départementaux des frais de transport des enfants en situation de handicap ; l'adoption de mesures nécessaires en Outre-Mer pour l'accès à l'éducation et le maintien à l'école ; l'effectivité de l'inclusion scolaire pour les enfants en situation de handicap, dans le temps scolaire et hors temps scolaire ; le renforcement des mesures prises pour lutter contre les inégalités sociales et territoriales ainsi que le décrochage scolaire...

Pour en savoir plus : www.defenseurdesdroits.fr

Famille, de l'enfance et de l'âge installé en décembre 2016 par le premier ministre, le plan de lutte contre les violences faites aux enfants, l'installation d'un groupe de suivi des recommandations du Comité des Droits de l'enfant sur l'application par la France et en France de la Convention Internationale des Droits de l'Enfant.

En complément et en synergie avec les politiques nationales qui fixent l'ambition, le cadre et donnent l'impulsion, il importe que cette dynamique se traduise à tous les échelons territoriaux et plus particulièrement au plan local, là où vivent au quotidien les enfants et les adolescents.

Le programme national et départemental des Francas s'est donné comme objectifs, d'une part, d'organiser la veille sur l'ensemble des politiques publiques nationales ayant trait à l'enfance et, d'autre part, de réexplorer un ensemble de concepts et de notions de plus en plus utilisés (bienveillance, bienveillance, bien-être, conditions enfantines, besoins...) afin d'en mesurer toutes les dimensions et d'alimenter la réflexion et l'expression du Mouvement.

AGIR POUR L'EFFECTIVITÉ DES DROITS DE L'ENFANT ET LEUR CONTRIBUTION À LA VIE LOCALE

Mettre en actes les droits de l'enfant nécessite de promouvoir la Convention Internationale des Droits de l'Enfant (CIDE), de concevoir des espaces et des temps d'expression et de participation pour tous les enfants et les adolescent·es. Faire de la CIDE un cadre de référence pour l'action éducative amène les acteurs éducatifs à penser ces temps, ces espaces et ces démarches et à prendre effectivement en compte les expressions et les propositions des enfants et des adolescents. Il s'agit de les considérer comme acteurs de leur vie quotidienne, de leur éducation, mais aussi de la vie sociale locale et de la transformation de leur territoire.

De l'opération Agis pour tes droits, de l'expression à l'action...

L'opération Agis pour tes Droits, parrainée par le Ministère de l'Éducation Nationale, était emblématique et historique.

Elle traduisait une volonté commune, inscrite dans le projet « avec les enfants et les jeunes, ensemble pour l'éducation ! » : faire de la Convention Internationale des Droits de l'Enfant (CIDE) le cadre de référence de tous les acteurs éducatifs, en s'assurant que les droits de l'enfant soient effectifs sur chaque territoire, en promouvant la CIDE auprès de l'ensemble des citoyens, en valorisant la contribution apportée par les enfants à la vie et à la transformation du territoire.

Cette opération avait vocation à vivre tout au long de l'année et à favoriser l'expression sur les droits de l'enfant jusqu'à l'action en faveur de leur effectivité.

En 2020, les structures participantes à Agis pour tes droits ont publié leur production sur le site enfantsacteurscitoyens.fr. C'est grâce à ce dispositif que les sélections nationales ont pu être faites durant la période du confinement, avec la participation de militantes, animateurs et animatrices et directrices des Francas.

... à Place à nos Droits

En 2020, Agis pour tes droits devient Place à nos droits et se déroule sur le rythme de l'année scolaire. La nouvelle opération s'inscrit dans la filiation de la précédente, mais entend également cultiver le public enfants et adolescent·es sur le droit en général, et au-delà permettre aux adultes et aux publics accueillis de porter un regard sur la prise en compte effective des droits des enfants. Il s'agit de faire collectivement un état des lieux de la mise en œuvre de

ces droits, ici et maintenant, afin d'identifier ceux qui ne sont pas effectivement pris en compte au quotidien, dans le centre de loisirs, dans l'école, le collège ou le lycée, dans la Cité. Celui-ci se fera avec les enfants, les adolescent·es et les adultes des espaces éducatifs concernés.

La démarche permettra, à partir de l'analyse des constats posés dans l'état des lieux par les équipes éducatives avec les enfants et les adolescent·es, de décrire les pistes de progrès à mettre en œuvre.



Les droits de l'enfant en 2020

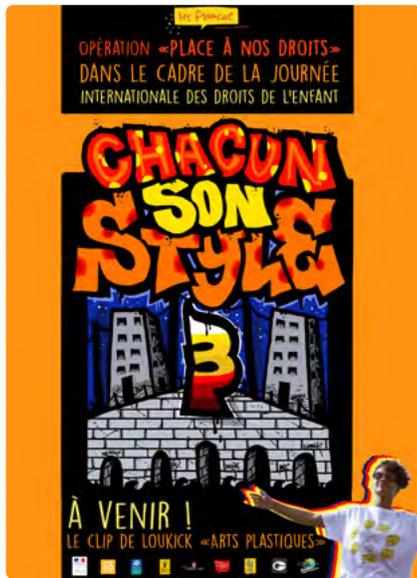
L'opération Place à nos droits 2020 a engagé de 10 centres de loisirs et de Radio Sommières. Ce sont 200 participants, qui ont produit courts métrages, graphs, bd, poèmes, romans-photos, films... Parmi ces participants, nous dénombrons : 45 enfants de - de 6 ans, 135 enfants d'âge élémentaire et 20 adolescents. Nombre d'acteurs mobilisés sur l'opération : 20 animateurs professionnels et volontaires.

DEPUIS LEUR CRÉATION ET PLUS PARTICULIÈREMENT, DEPUIS LA RATIFICATION PAR LA FRANCE DE LA CONVENTION INTERNATIONALE DES DROITS DE L'ENFANT (CIDE), « LES FRANCAS S'ATTACHENT À FAIRE DE LA CIDE UN CADRE DE RÉFÉRENCE POUR TOUS LES PROJETS ÉDUCATIFS ET TOUTES LES POLITIQUES PUBLIQUES ».

Projet « Chacun son style »

L'association départementale des Francas du Gard a organisé en 2020 la troisième édition de « Chacun son style »

Dans ce cadre, il a également été proposé un projet et une exposition « Chacun son Style N 4 » sur le territoire de la Communauté de Communes du Pays de Sommières. Cette exposition et ce concert n'ont pas pu se tenir en 2020 compte tenu du contexte sanitaire et des interdictions de rassemblements. C'est pourquoi des deux clips vidéos ont été tournés, réalisés par de jeunes artistes sommiérois, sur le thème des Droits des Enfants avec également des toiles et des réalisations plastiques de jeunes en décor afin de valoriser leur travail. Le projet a été réalisé en partenariat avec les ateliers de dessin Rafart et Popcube, la Mairie de Sommières, le collège Gaston Doumergues, l'espace jeunes, le centre de loisirs intercommunal et radio Sommières.



Éducation au droit et accès aux droits

Philippe Meirieu évoque le devoir de l'adulte « de créer les conditions afin que cette expression (de l'enfant) soit portée par une exigence de justesse et de précision, inscrite dans une réflexion assumée, dans un engagement délibéré ». Bien évidemment, les adultes se doivent d'être des repères par leur propre posture au regard de la règle et de la loi, mais aussi dans l'apprentissage et l'accompagnement qu'ils proposent aux enfants et aux adolescents. Les adultes, les éducateurs ne peuvent en effet « se contenter » d'accompagner ces apprentissages, ces actions, ils ont également à prendre en compte pleinement les résultats des processus qu'ils ont ou qu'ils vont initier.

Extrait de la revue *Diversité*, numéro 188 « Éducation au droit et accès aux droits », 2017



FAIRE DE LA CIDE
UN CADRE DE RÉFÉRENCE
POUR L'ACTION ÉDUCATIVE
IMPLIQUE D'AGIR POUR UNE
PARTICIPATION RENFORCÉE DES
ENFANTS ET DES ADOLESCENTS
SUR CHAQUE TERRITOIRE,
DE GARANTIR LA PRISE EN COMPTE
DE LEUR PAROLE ET DE FAIRE
DIALOGUER LEURS PROPOSITIONS
AVEC CELLES DES ADULTES
DE LEUR TERRITOIRE.



INTERROGER L'ACTION ÉDUCATIVE AVEC LES ADOLESCENTES ET LES ADOLESCENTS

L'action éducative avec les adolescents est devenue un enjeu majeur sur les territoires. Cependant, les acteurs politiques, éducatifs, sociaux, culturels, économiques... s'interrogent en permanence sur les projets et les politiques d'éducation à mener en direction de ce public. Même si les politiques éducatives territoriales ont connu une forte impulsion et un fort développement ces dernières années, notamment avec la généralisation des PEdT, le public adolescent est rarement pris en compte dans ces projets alors que les acteurs éducatifs pointent à la fois des enjeux éducatifs, sociaux, culturels et une difficulté à promouvoir des espaces et des démarches éducatives qui suscitent l'adhésion massive des adolescents et des adolescentes.

Depuis quelques années, la Fédération nationale s'est engagée dans un large chantier, d'abord sur l'accueil éducatif des adolescents, et aujourd'hui sur l'action éducative avec les adolescents. Ce chantier s'est concentré sur les adolescents de 10 à 14 ans posant comme spécifique cette tranche d'âge : même espace éducatif scolaire, le collège, transformations de leur rythme de vie analogues, et évolutions physiques, psychiques, biologiques... similaires et sur les jeunes de 17 à 25 ans.

Au vu de l'évolution des contextes territoriaux, de la réforme du collège et des enjeux posés par les ministères ou la Cnaf sur l'action avec les adolescents, les Francas doivent accroître leur capacité collective à influencer et accompagner les projets territoriaux et les politiques publiques qui les soutiennent. Dans cette perspective, l'association départementale des Francas du

Gard a lancé en 2018, poursuivie et amplifiée depuis, une démarche de réflexion sur les évolutions de l'action éducative en direction des adolescents, soutenue par la DDCS du Gard et la Caf du Gard. Ces travaux de réflexion vont conduire dans les deux années à venir, à ouvrir plusieurs chantiers :

- Un chantier visant à qualifier les permanents dans des démarches avec les adolescents,
- Un champ exploratoire sur l'action éducative avec les 10-14 ans et les 15-17 ans, en portant, pour ces derniers, leur attention sur les démarches visant à leur autonomisation, leur engagement social et citoyen et à leur inscription dans une société de l'information, du numérique, de l'économie en proie à des questions européennes et internationales,
- Un dernier sur l'aménagement des espaces dédiés aux adolescents.

Une coopération interrégionale entre les associations départementales de Haute Garonne, du Gers, des Pyrénées Orientales, de l'Aude, du Tarn et Garonne et de notre département conduit depuis 2019 à développer, notamment durant l'été, un projet de rencontre régionale autour d'adolescents. L'objectif est d'inviter des jeunes à coopérer afin de construire une rencontre à vocation culturelle et sociale.

Ce rassemblement d'adolescents de toute la région n'a pas pu se tenir en 2020 compte tenu de la crise sanitaire et des mesures de non-brassage de groupes de mineurs, mais des communications régulières entre les espaces jeunes ont permis d'entretenir le lieu pour rendre possible ces rencontres dès 2021.



LE CONCEPT ÉDUCATIF ADOS+ : VERS UNE ÉVOLUTION DES ESPACES JEUNES

Dans le projet « Avec les enfants et les jeunes, ensemble pour l'éducation ! », les Francas s'engagent à contribuer à faire émerger un nouvel écosystème éducatif bienveillant qui permette à tous les enfants et les adolescents d'accéder à des ressources éducatives, sociales et culturelles sur tous leurs temps de vie dans le cadre de parcours éducatifs riches et choisis. Pour ce faire, ils considèrent qu'il convient d'impulser des projets locaux d'éducation. Les espaces jeunes constituent une démarche éducative originale pour agir avec les adolescents durant leurs temps libres dès 11 ans, par la mobilisation et la qualification d'acteurs éducatifs qui souhaitent s'engager aux côtés des adolescents. Ils s'adaptent à des contextes territoriaux divers et articulent des missions d'accueil, d'information, d'orientation, de participation et d'activité. Ils se construisent en lien aux établissements scolaires et aux parents.

Le concept éducatif ADOS+ s'appuie sur 6 principes d'action :

- 1 L'animation du lien permanent aux adolescents
- 2 L'association des adolescents au projet
- 3 L'accompagnement de l'agir entre pairs
- 4 La proposition de pratiques éducatives innovantes favorisant l'autonomie, l'appropriation critique des usages du numériques ou encore la mobilisation autour de causes
- 5 L'animation permanente de la relation des adolescents à leurs territoires de vie et à leurs acteurs
- 6 La valorisation permanente des adolescents et de leur action, par les adolescents vers le plus grand nombre.



MIEUX PRENDRE EN COMPTE LA PETITE ENFANCE

Les Francas réaffirment la place singulière du centre de loisirs éducatif pour les jeunes enfants. Le centre de loisirs est un espace majeur de l'accueil éducatif des 2 à 6 ans sur les territoires, quel que soit ce temps de vie : vacances ou périodes scolaires. Aux côtés des EAJE, de l'école maternelle, le centre de loisirs, espace de loisirs, de liberté et de citoyenneté, apparaît comme un espace éducatif particulièrement pertinent. Alors que les enfants fréquentent un ou plusieurs de ces espaces, chaque jour, chaque semaine, il est nécessaire de penser une action concertée, au niveau territorial, par l'ensemble des acteurs. Cela garantirait plus de bienveillance et ainsi une plus grande efficacité au service des enfants et de leurs familles.

L'accueil de la petite enfance constitue une priorité des politiques éducatives et sociales nationales comme territoriales. Cette priorité vient d'une part de la nécessité de permettre aux parents de mieux concilier leur vie familiale, leur vie professionnelle et leur vie sociale. D'autre part, elle vise à accueillir les jeunes enfants dans des espaces bienveillants favorisant leur bien-être et leur développement sensoriel, moteur et cognitif. De nombreux espaces éducatifs contribuent à cet accueil : les établissements d'accueil du jeune enfant (EAJE), les assistantes maternelles, les écoles maternelles et les centres de loisirs éducatifs. Ces différents espaces accueillent parfois sur une même semaine un même enfant.

En effet, de nombreux observateurs et spécialistes pointent que mieux accueillir la petite enfance est un facteur décisif dans la lutte contre les inégalités sociales : la pauvreté, l'accès aux savoirs et à la culture, la construction d'une vie sociale... cela implique de favoriser l'accès à

l'ensemble des structures pour toutes les familles et particulièrement les plus démunies, y compris celles éloignées du travail.

Les Francas, dans leur projet « Avec les enfants et les jeunes, ensemble pour l'éducation ! » affirment leur volonté de porter une attention particulière à l'accueil des jeunes enfants. Pour ce faire, ils se sont donné pour objectif de renforcer la connaissance des conditions de vie et des besoins éducatifs, sociaux et culturels des jeunes enfants et de leurs familles, d'accompagner le développement qualitatif des projets des espaces éducatifs de la petite enfance, de valoriser le centre de loisirs éducatif pour les jeunes enfants et de développer des passerelles entre les structures d'accueil collectif et les structures de loisirs éducatifs.

De nombreuses actions mobilisent aujourd'hui notre association : l'accueil en centre de loisirs éducatif, l'accompagnement de projets territoriaux pour la petite enfance, la coordination d'EAJE dans le cadre de projets éducatifs territoriaux ou d'accueils passerelles...

La mise en place du schéma départemental de l'enfance et de la famille, la publication des nouveaux programmes de l'école maternelle, le développement de l'accueil des moins de trois ans à l'école, le développement de nouvelles formes d'accueil comme les micro-crèches ou les maisons d'assistantes maternelles ou les réformes territoriales à l'œuvre viennent transformer l'accueil de la petite enfance au plan local. Pour faire le point sur ces évolutions et les mettre en perspective dans le cadre du volet petite enfance d'un projet local d'éducation, un chantier devra s'ouvrir visant à élaborer un cadre de références Francas de l'approche éducative et pédagogique de l'accueil des jeunes enfants.

DÉVELOPPER L'ACCUEIL DES ENFANTS EN SITUATION DE HANDICAP

Le projet des Francas œuvre pour une société plus inclusive et porteuse de valeurs. Cela implique de construire une action éducative locale qui porte une réelle attention à la condition des enfants et de leurs familles, mais aussi qui prenne en compte les besoins particuliers de chacun. L'enjeu est d'accueillir tous les enfants sur tous les territoires, que leurs différences soient autant de richesses et leurs rencontres autant d'opportunités pour faire vivre la solidarité, l'humanisme, l'égalité, la coopération.

Dans ce cadre, ils portent une attention constante à l'accueil éducatif des enfants en situation de handicap dans les centres de loisirs pour garantir l'égalité du droit aux loisirs éducatifs et la mixité des publics. Cette attention passe par le renforcement de l'accessibilité des espaces éducatifs pour les enfants et les adolescents en situation de handicap.

L'association départementale des Francas du Gard est à l'initiative de la démarche pour l'intégration des enfants en situation de handicap dans les structures de loisirs non spécialisées du Gard. Elle portait depuis 2003 l'action du « Collectif Handicap 30 » et salariait le personnel affecté à cette action. Elle est, à ce titre, membre du groupe de pilotage au même titre que les institutions partenaires, les associations spécialisées (Trisomie 21 Gard, APF, APAJH) et les PEP du Gard.

En partenariat étroit avec différentes institutions, la Direction Départementale de la Cohésion Sociale du Gard, le Département du Gard et la Caf du Gard, l'association départementale était l'animatrice de cette démarche. Elle s'inscrit dans la Charte de Déontologie pour l'accueil des personnes handicapées dans les structures non spécialisées.

2013 a marqué une nouvelle étape avec l'autonomisation sous la forme associative de ce dispositif et de ce processus qui est devenu le Relais Loisirs Handicap 30.

L'Association Départementale des Francas du Gard est membre du Conseil d'Administration de l'association.

Elle continue par ailleurs à agir avec volontarisme pour l'accueil d'enfants en situation de handicap dans les centres de loisirs éducatifs du département.

Concernant la Charte « handicap vacances et loisirs non spécialisés », lancée en 2013 et qui fait suite à la « Charte de déontologie pour l'accueil des personnes handicapées dans les structures de vacances et de loisirs non spécialisées », les Francas ont permis, de niveau national, de redéfinir, en 2015, la gouvernance du comité de suivi de la Charte et la place et le rôle de

chacun dans la conduite et l'animation de sa diffusion. Elle a permis de rénover les outils d'adhésion pour qu'ils soient adaptés à des organisateurs de vacances et de loisirs et à des fédérations qui soutiennent les organisateurs. L'Association Départementale des Francas du Gard a signé officiellement la Charte en 2017.

Les Francas sont particulièrement engagés pour promouvoir l'éducation comme vecteur d'inclusion et pour développer l'accueil éducatif des enfants et des adolescents en situation de handicap. Pour réaffirmer ce positionnement, la Fédération nationale des Francas a publié, en 2017, un livret repère pour réfléchir et pour agir sur le thème de l'accueil éducatif des enfants et des adolescents en situation de handicap.

Camaraderie, une ressource sur l'accueil inconditionnel des enfants en situation de handicap

D'ores et déjà mobilisés en fin d'année 2020, les différents membres du réseau thématique « Handicap et action éducative locale » ont permis la réalisation d'un numéro de Camaraderie axé sur « l'accueil inconditionnel des enfants en situation de handicap » dans les espaces éducatifs





Partager les enjeux éducatifs actuels

Dans le projet « Avec les enfants et les jeunes, ensemble pour l'éducation ! », les Francas se projettent dans une perspective globale de société qui s'appuie sur six principes indissociables dont « une République laïque et une démocratie renouvelée qui garantissent les droits de l'homme et du citoyen » et « une société fraternelle ouverte à la diversité ». Ils rappellent que « la laïcité doit être garantie comme un des principes universalistes de la République. Il convient ainsi de la faire vivre en pratiques et en principes. »

En formulant l'orientation « Partager les enjeux éducatifs actuels », les Francas identifient deux priorités qui se déclinent en plusieurs propositions pour l'action éducative locale : « Faire vivre les valeurs de liberté, égalité, humanisme, solidarité, paix et laïcité dans l'action éducative locale » et « favoriser le vivre ensemble par les espaces éducatifs collectifs » notamment en renforçant la vie démocratique des espaces éducatifs collectifs avec les enfants et les adolescents, en traduisant la laïcité en principes dans l'ensemble des espaces éducatifs et des pratiques éducatives et en développant une éducation relative à la laïcité.

LAÏCITÉ ET ACTION ÉDUCATIVE LOCALE

Pour les Francas, réaffirmer le principe de laïcité dans une société ébranlée par l'avènement de replis communautaristes, c'est replacer l'Humain au centre du développement de la société. C'est une réaffirmation de tous les instants.

Les Francas inscrivent leur action en référence à la laïcité « garantie comme un des principes universalistes (politique et juridique) de la République ». Par ailleurs, la laïcité est une valeur des Francas réaffirmée dans leur projet. Dans cette double perspective, les Francas agissent pour « faire vivre la laïcité comme principe de la République et en pratiques (en déclinaison de leur valeur) » dans l'action éducative locale.

La Laïcité est une valeur liée au respect mutuel. Elle va au-delà de la tolérance : elle invite non seulement à admettre mais à comprendre l'autre, son histoire, sa culture... elle implique de lutter contre toute atteinte à l'intégrité et à la dignité des personnes, contre toute idéologie contraire aux Droits de l'Homme et aux Droits de l'Enfant.

Le contexte évoluant, la mise en vie du principe de laïcité suppose une adaptation constante aux données nouvelles et implique en permanence l'approfondissement, l'enrichissement de ces connaissances et la remise en cause de ses propres certitudes.

ÉDUCATION CONTRE LE RACISME ET LES DISCRIMINATIONS, VIVRE ET AGIR ENSEMBLE

« Histoires pour (mieux) vivre ensemble » est une opération départementale organisée par les Francas du Gard à destination des enfants et des adolescents.

Son démarrage se situe au mois d'octobre et

sa finalité se déroule habituellement durant la semaine d'éducation contre les discriminations et le racisme autour du 20 mars. Cette opération, qui a été maintenue dans la phase « réalisation des histoires » répond à de nombreux objectifs du socle commun, aux programmes scolaires comme aux objectifs pédagogiques d'un centre de loisirs éducatifs.

Elle s'intègre facilement dans tous les temps scolaires, périscolaires ou de loisirs, et à tous les projets pédagogiques (centres de loisirs, cours, cdi, ateliers, clubs...).

« Histoires pour (mieux) vivre ensemble » accompagne les participants dans l'acquisition de la culture humaniste.

Cette opération participe à la maîtrise des techniques de la lecture et de l'écriture, de l'information et de la communication, par l'apprentissage de la recherche d'informations à des fins éducatives et culturelles.

Il s'agit de mettre en place un véritable projet citoyen, constitué de valeurs, de savoirs, de pratiques et de comportements dont le but est de favoriser une participation efficace et constructive à la vie sociale, d'exercer sa liberté en pleine conscience des droits d'autrui, de refuser la violence et les discriminations sous toutes leurs formes.

Il contribue à la maîtrise de la langue française : rédiger des histoires, respecter les codes d'écriture, prendre part à un débat...

Le principe de l'opération est que des enfants et des adolescents de 5 à 17 ans (clubs ados, espaces jeunes, centres de loisirs, établissements scolaires...) écrivent une partie d'histoire collaborative sur le thème du « (mieux) vivre ensemble » sur une période donnée.

Ces histoires sont ensuite rassemblées dans un recueil diffusé à l'ensemble des participants de l'opération. Ainsi, en 2019-2020, ce sont 15 histoires qui ont été réalisées par 800 enfants et adolescents de 24 centres de loisirs éducatifs, d'un centre social et de 9 écoles du département.

Cette action est développée en partenariat

avec la DDCS du Gard, la Caf du Gard et le Département du Gard. Elle trouve sa finalité au mois de mars de chaque année.

Malheureusement cette année, les journées prévues de rencontre, autour d'un spectacle de théâtre pour enfants traitant de cette thématique, accueilli à Générac et Beauvoisin, ouvert aux écoles, aux familles puis aux enfants des centres de loisirs, n'a pas pu se tenir. Cette action devait initialement se dérouler quelques jours après le début du premier confinement.

Son report, à l'automne, a également été rendu impossible compte tenu des mesures préfectorales prises pour limiter alors les risques de propagation du virus.

ÉDUCER AUX MÉDIAS ET À L'INFORMATION

Radio Sommières, radio associative et pédagogique des Francas du Gard

Depuis 19 ans, l'association départementale des Francas du Gard travaille sur la pratique des médias auprès des enfants et des adolescents à travers notamment de l'outil radiophonique que constitue Radio Sommières, avec la responsabilité d'accroître les interventions en matière d'éducation aux médias, thématique trop peu présente au sein de l'action éducative locale.

Radio Sommières est un outil d'animation au service du projet enfance jeunesse sur le territoire intercommunal. Il est substantiellement et historiquement lié au centre intercommunal d'animation ce qui permet à Radio Sommières de bénéficier du public nécessaire, âgé de 7 à 17 ans, pour faire de cet outil « la seule radio pour les jeunes animée uniquement par des jeunes ».

Une opération pédagogique destinée aux adolescent-es : « Affichons la laïcité »

En 2020, la Fédération nationale des Francas a redonné une impulsion avec une nouvelle opération pédagogique « Affichons la laïcité » et l'édition d'un dossier pédagogique dédié. Cette opération invite tous et toutes les adolescent-es à s'emparer des valeurs de la République qui fondent le principe de laïcité pour les donner à voir sous la forme de dessins, d'affiches, de comic-strips, de caricatures « de presse », de roman-photos.



Les enfants et les jeunes, dans le cadre d'un centre de loisirs déclaré, mais aussi dans le cadre d'autres espaces jeunes, au sein d'ateliers dans les écoles ou les collèges, pratiquent donc la radio et mettent en place, en lien avec l'équipe d'animation, des émissions diffusées en direct, sur le territoire intercommunal, sur la bande FM. Ces jeunes sont issus de divers milieux sociaux et économiques garantissant ainsi une mixité des publics et une diversité culturelle offrant une richesse dans la programmation musicale, établie avec les animateurs.

Radio Sommières utilise une pédagogie basée sur la pratique, partant du principe que pour analyser les médias il faut d'abord s'amuser avec et maîtriser la technique pour créer, inventer... et donc analyser et prendre du recul.

Les jeunes sont associés et impliqués au projet : promotion de la station, recherche d'informations, aide au montage technique du studio, à la gestion quotidienne de la radio pendant la durée des émissions...

Les jeunes préparent les émissions avec un animateur et animent leur émission le plus souvent en direct. Pour cela, ils doivent travailler en équipe, se répartir des rôles.

Les objectifs sont de permettre aux enfants et aux jeunes de recueillir, traiter et diffuser des informations. Il s'agit de mettre les jeunes en situation de journalistes et de reporters : on peut recevoir, rechercher ou produire des informations pour sensibiliser, faire connaître, faire comprendre, apprendre ou favoriser l'apprentissage, permettre le choix, la décision, l'action,...

Radio Sommières concilie les projets individuels et les projets de groupes dans un ensemble collectif. Il ne s'agit pas seulement de faire participer les enfants et les jeunes à la réalisation d'émissions, mais de les mettre en situation d'acteur. C'est un moyen d'apprentissage de la vie démocratique, à travers un projet associatif et coopératif où chacun peut trouver sa place.

Radio Sommières a aussi une mission d'information et de communication sociale de proximité au service de l'ensemble des habitants du territoire, en rendant accessible ce média au plus grand nombre, afin de favoriser la mixité sociale et culturelle. Il est important pour ce média de favoriser la rencontre et l'échange afin que Radio Sommières



soit créatrice de lien social. Radio Sommières propose un large panel d'émissions musicales représentant un grand nombre de courants musicaux. En plus de ces émissions, la radio accueille régulièrement des groupes et des musiciens dans ses locaux pour des « lives » et interviews. Une couverture des festivals, des concerts et des événements locaux, voire départementaux, est assurée par les jeunes de la radio.

Radio Sommières a également participé au Contrat territoire lecture sur la Communautés de Communes du Pays de Sommières en partenariat avec la DRAC auprès de plus de 150 enfants de primaire dans le cadre du temps scolaire.

Pour en savoir +

- Le second rapport « Les réseaux sociaux, une question d'éducation » disponible sur www.francas.asso.fr
- Le guide parents « Découvrir Internet ensemble c'est plus sûr » disponible sur www.francas.asso.fr
- www.radio-sommieres.fr





RADIO SOMMIÈRES, C'EST :

- La couverture d'événements musicaux locaux, départementaux, interdépartementaux ou nationaux,
- Des stages de journalisme,
- Des partenariats avec des lieux et organisations culturelles (salles de musique, organisateurs de festivals, théâtres...),
- Des interventions dans les écoles, collèges, lycées et IME,
- 54 heures de programmes propres hebdomadaires en direct,
- 114 heures par semaine de musique actuelle, (programmation propre à Radio Sommières)
- 61 enfants et jeunes accueillis toutes les semaines et 127 enfants sur l'année (atelier, stages et séjours),
- 7 stages durant les vacances scolaires sur le thème des médias et du journalisme.



Vivre dans une société numérique, vivre le numérique

Nous vivons dans une société désormais empreinte de numérique. Par les usages que le numérique implique, par l'ouverture qu'il permet sur l'information, sur le monde, sur l'autre, et par les possibilités technologiques qu'il offre – dans l'espace public comme dans les espaces privés – le numérique a une influence grandissante sur l'éducation. Les animateurs ont, par conséquent, la responsabilité d'accompagner les enfants et les adolescents dans la maîtrise de cet environnement et de ses usages qui peuvent être sources d'ambitions éducatives et de nouvelles formes d'action pédagogique. Avec des animateurs formés et accompagnés localement, les centres de loisirs éducatifs deviennent des lieux d'expérimentation et d'action éducative.

Depuis de nombreuses années, les Francas développent des actions dans le champ de l'information, de l'édition et des médias, sur deux axes complémentaires :

- la réflexion sur l'impact et l'influence globale des médias, notamment des médias numériques ;
- le développement de propositions éducatives permettant d'accompagner et de valoriser les pratiques numériques des enfants et des adolescents.

Pour accompagner les éducateurs - à suivre les évolutions technologiques permanentes et à mieux appréhender les usages numériques quasi continus des enfants et des adolescents - les Francas développent d'une part des nouveaux champs d'actions et continuent d'autre part, de formaliser la réflexion sur les impacts de ces pratiques tant dans les influences éducatives que dans les relations sociales des enfants, des adolescents et des jeunes.

Les Radios Francas

En cohérence avec l'article 13 de la Convention internationale des Droits de l'enfant, liberté d'expression - liberté de rechercher, de recevoir et de répandre des informations, les Radios Francas visent en premier lieu à l'expression des enfants et des adolescents à travers la pratique de la radio en particulier et des médias en général. Outil privilégié d'éducation aux médias et de réflexion sur l'influence des médias dans l'éducation,

les radios Francas, ancrées dans un projet de territoire, font vivre et s'inscrivent dans le projet des Francas.

Différentes formes de radios Francas sont reconnues, toutes visant une forme de diffusion :

- Les web radios, qui diffusent via Internet sous un flux continu,
- Les radios FM, temporaires ou permanentes, avec autorisation du Conseil Supérieur de l'Audiovisuel,
- Les ateliers d'expression radiophonique.

Le groupe de pilotage national des radios Francas est co animé par l'association départementale des Francas du Gard dans le cadre d'une convention avec la Fédération nationale. Ce groupe comprend les animateurs des Radios Francas suivantes : Sommières, associations départementales du Tarn, de la Sarthe, de Meurthe et Moselle, de Seine-Maritime et de la Manche. Il poursuit son travail de développement de la web Radio nationale www.lesradiosfrancas.fr



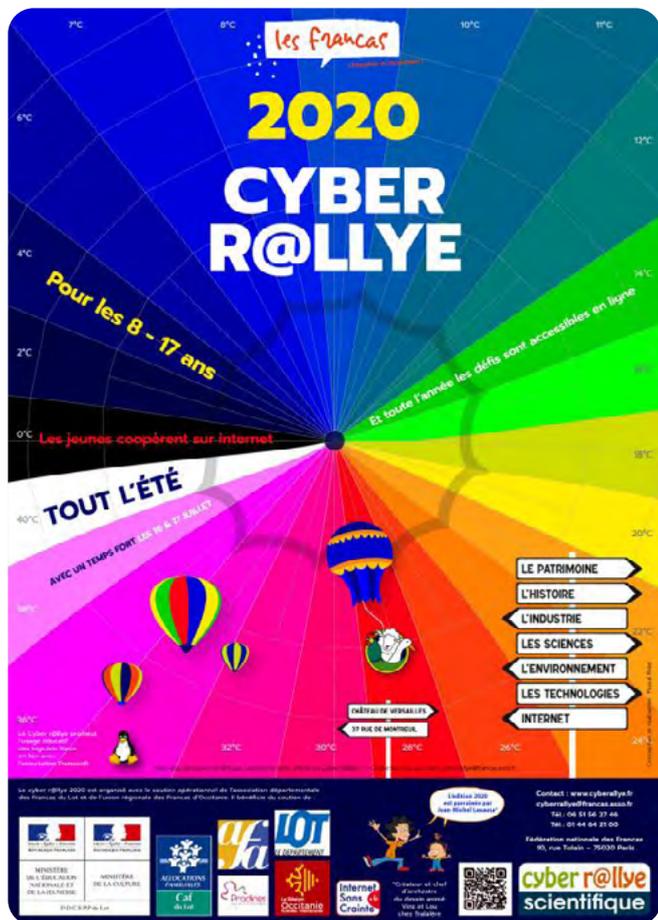
Une Charte éditoriale et un livret ressources ont été rédigés en 2020: ils constituent les premiers éléments d'un parcours Radios Francas permettant une progression de l'atelier d'expression radiophonique à l'installation d'un média de territoire.

Le film **Radios Francas** a été lancé avec le soutien du CLEMI lors de la semaine de la presse et des médias à l'école et à la maison. Une première session d'habilitation de formateurs et formatrices Radio Francas a été organisée en octobre (dématérialisée). Il s'agissait de la première étape de développement des formations « Agrément animation Radios Francas ». Ce regroupement a permis de consolider les partenariats avec le CLEMI, Jets d'encre, Entre les lignes et Radio France et des membres du comité de parrainage. Les formations EMI Radio ont de belles perspectives devant elles.

Le programme national Radios Francas est animé avec le soutien opérationnel des Francas du Gard.

D-clics numériques

L'opération s'est officiellement terminée en 2020 avec la participation des animateurs de radio Sommières à l'élaboration des propositions de formation dans ce cadre. Le bilan présenté au ministère de la Culture faisait état des points suivants : les objectifs opérationnels ont été atteints, avec de nou-



velles formations nationales et territoriales de formateurs et formatrices et d'animateurs et animatrices, la création de parcours éducatifs et in fine le développement d'actions pédagogiques par l'accompagnement territorial de réseaux. Il faut donc se féliciter de ce travail conjoint (Ligue de l'enseignement, CEMEA et Fédération nationale des Francas) et du soutien essentiel que lui a apporté le ministère de la Culture. Le résultat principal est que les actions d'éducatifs au numérique, d'éducatifs aux médias et à l'information ont eu un réel effet levier dans chacune des trois organisations.

En revanche, le contexte général (baisse des soutiens financiers des collectivités et des niveaux nationaux, fin de la réforme des rythmes scolaires et d'une majorité des activités TAP...) a mis à mal le dispositif de coordinations régionales entre les entités territoriales des trois organisations. Or, de tels projets ont besoin de temps long pour se pérenniser, les importantes difficultés rencontrées ces derniers mois ont eu raison de ce (fragile) édifice.

Chaque organisation a désormais la responsabilité de faire fructifier toute la riche matière éducative qui a été créée.

Le Cyber r@llye scientifique

Le Cyber r@llye scientifique, développé par la Fédération nationale, consiste pour un groupe d'enfants à inventer un défi dont l'objet est issu de l'observation du quotidien et de l'environnement proche des participants. Une fois consolidé et validé, ce défi est proposé à un autre groupe qui devra, par la recherche et l'expérimentation, trouver la réponse à la question posée. Il en est de même pour tous les groupes participants. L'opération voit son aboutissement lors d'un temps fort organisé la semaine autour du 17 mai, journée mondiale de la société de l'information et des télécommunications placée sous l'égide de l'Unesco, moment d'échange et de réalisation.

À situation exceptionnelle, en 2020 édition exceptionnelle : le Cyber r@llye scientifique des Francas s'est adapté et s'est mis à l'heure d'été

avec 4 modalités de participation et de nouveaux outils : vidéos de présentation très claires et ludiques, affiches, diplômes vierges, etc. La semaine d'animation de mai s'est transformée en reprise de contact post confinement avec les acteurs locaux. Puis, il a été décidé de prolonger jusqu'à la fin de l'été le Cyber r@llye avec un temps fort du 6 au 17 juillet.

Trois sessions de formation – information pour les associations départementales ont été organisées en juin et auxquelles a participé l'animatrice départementale des Francas du Gard. Ainsi, l'association départementale des Francas du Gard a proposé le 21 juillet 2020, un évènement inédit : le Cyber r@llye départemental interactif !

Lors de l'été 2020, les Francas du Gard ont en effet souhaité mettre l'accent sur l'approche du numérique dans leurs centres de loisirs. Si le numérique a pu causer de nombreuses inégalités entre les enfants durant la période du confinement, il a également été un outil incontournable pour garder le lien avec ses proches et découvrir le monde. Ainsi, afin que les enfants du territoire puissent continuer à se rencontrer et à échanger leurs expériences, nous leur avons proposé un Cyber r@llye départemental.

Les enfants et les jeunes de nos centres de loisirs ont donc pu faire découvrir leur environnement proche en réalisant des défis liés à leur territoire : scientifique, historique, industriel, technique, naturel, etc. Le 21 juillet 2020 ce sont donc 10 centres de loisirs et plus de 150 enfants qui ont pu interagir en participant au Cyber r@llye interactif gardois !

D'autre part, il est à noter que le Cyber r@llye a évolué au niveau national en 2020. En effet, petite nouveauté, le module interactif proposé par la fédération nationale a permis (et permet) de jouer toute l'année, que l'on soit à l'école, au centre de loisir, à la maison, en famille ou en vacances.

Le temps estival a permis de préfigurer une évolution certaine du Cyber r@llye à finaliser en 2021.

De plus et c'est la nouveauté, le module interactif a permis (et permet) de jouer toute l'année, que l'on soit à l'école, au centre de loisirs, à la maison, en famille ou en vacances.



« LES FRANCAS PROMÈUVENT UNE ACTION ÉDUCATIVE QUI CONTRIBUE À LA CONSTRUCTION DE LA CITOYENNETÉ ET À L'ÉMANCIPATION DES ENFANTS ET DES ADOLESCENTS À TRAVERS DES PARCOURS RICHES ET DIVERSIFIÉS QUI (...) DÉVELOPPENT L'ÉDUCATION À L'IMAGE ET AUX MÉDIAS, AU SÈNS CRITIQUE, À LA COMPRÉHENSION DES MÉCANISMES DE DIFFUSION ET D'APPROPRIATION DE L'INFORMATION À TRAVERS LES MÉDIAS »

Les Promeneurs du net

Les Promeneurs du net (programme initié par la Caisse nationale d'allocations familiales) œuvrent dans des structures éducatives qui ont décidé de consacrer une partie de leur activité à la présence éducative sur Internet. Cette présence éducative peut se situer sur les sites, les réseaux sociaux, les forums, les chats, les blogs mais également les jeux vidéo utilisés par les jeunes et leurs parents. Elle peut prendre différentes formes : une conversation instantanée, un échange, une écoute, une possibilité de mobiliser les jeunes sur un territoire, du conseil, mais également de l'information, de l'accompagnement de projet... L'association départementale des Francas du Gard, en recherche sur la question du numérique comme nouvel espace d'engagement, comme nouvel espace éducatif et cela dans une posture permanente d'attention portée aux enfants et aux adolescents, s'est faite connaître auprès de la Caf du Gard.

Les Promeneurs du Net sont animés à l'initiative de la Caisse nationale des allocations familiales, des CAF et par des structures relais territoriales, en partenariat avec la MSA, le ministère de la Cohésion des Territoires, le Secrétariat d'État en charge de l'égalité des femmes et des hommes. Il s'agit de permettre à des adultes professionnel·les, animateurs, éducateurs, de rentrer en contact et de créer des liens avec les jeunes sur les réseaux sociaux, pour poursuivre en ligne, dans la « rue numérique », son travail réalisé sur le terrain et offrir une présence éducative là où l'encadrement adulte fait encore trop défaut. Ce programme dans lequel les Francas du Gard sont impliqués a du mal à se consolider territorialement et nationalement. La démarche doit être observée car ce que font les promeneurs concerne tout adulte agissant en direction des adolescent·es et les jeunes.

COMPRENDRE ET INVENTER LE MONDE

La démarche écocentres de loisirs et les discussions à visée philosophiques sont les pierres angulaires de cette priorité qui vise à agir sur le monde, dans la perspective de société définie par le projet des Francas « Avec les enfants et les jeunes, ensemble pour l'éducation ! » autour de six principes indissociables et déterminants pour permettre un développement durable.

Éducation à l'environnement et au développement durable

Issue des activités de plein air et de l'animation nature, l'éducation relative à l'environnement s'inscrit aujourd'hui dans les démarches d'éco-citoyenneté et s'élargit au développement durable. C'est en associant les « éducations à » l'environnement, à l'économie, à la santé, à la solidarité, à la consommation..., que l'on aborde la complexité du développement durable dans sa triple dimension : économique, sociale et écologique.

L'état de la planète, le pillage et la finitude d'une partie des ressources naturelles, les conséquences écologiques pour la nature et sociales pour les humains, la lourde responsabilité des pays développés, ne peuvent plus être considérés aujourd'hui comme un effet de mode, un sujet annexe ou mineur. Devant ce constat assez accablant, il est indispensable de ne pas renoncer, de ne pas baisser les bras et pour reprendre une belle formule : de transformer la colère en énergie pour agir. Plus largement, la notion de développement durable contient l'idée que nous, les adultes, sommes responsables des conséquences de nos choix et de nos actes vis-à-vis des générations futures.

Le projet « Avec les enfants et les jeunes, ensemble pour l'éducation ! » précise que le développement durable doit être intégré dans toute action éducative locale.

Pour s'engager avec conviction et enthousiasme dans ce sens, les Francas du Gard proposent et coordonnent un programme

départemental : la démarche « écocentres de loisirs ».

La démarche écocentres de loisirs

L'éducation à l'environnement est une préoccupation majeure de notre société actuelle. Responsabiliser l'action humaine en éduquant les individus aux valeurs humanistes et démocratiques est une mission qui incombe de la formation du citoyen de demain.

Pour les Francas, les adultes sont responsables des conséquences de leurs choix et de leurs actes vis-à-vis des générations futures. Une de leurs préoccupations permanentes et quotidiennes doit être de chercher à réduire leur propre empreinte écologique, de façon individuelle et collective, et à faire vivre cette attitude aux jeunes générations.





En lien avec le projet fédéral, la stratégie départementale identifie clairement deux axes en lien avec la démarche de développement durable :

- Asseoir nos fonctionnements dans une démarche de développement durable (restauration bio, à base de produits locaux et privilégiant les circuits courts, transports, économies d'énergie, partenariats éthiques avec des entreprises de l'économie sociale et solidaire...)

- Poursuivre la promotion et l'animation des écocentres de loisirs et intensifier le réseau
- L'animation/l'éducation à l'environnement a pour missions essentielles :
- D'informer sur les enjeux et les moyens d'une gestion durable de notre environnement
- De sensibiliser directement les publics à la nature et à l'environnement et de les orienter vers des comportements citoyens
- D'éduquer, former et transmettre des savoirs, savoir-faire et savoir-être.

Dans cette optique, la démarche de loisirs doit permettre à chaque enfant de comprendre, de se situer et d'agir sur deux défis majeurs pour la planète : l'écologie et le développement durable.

Un écocentre est un centre de loisirs éducatif dont l'équipe s'engage dans la prise en compte progressive, volontaire et pérenne, des questions liées à l'environnement.

Dans un écocentre, l'action éducative et le cadre de vie quotidienne s'animent de manière cohérente et imbriquée :

- Ce qui conditionne la vie quotidienne - l'alimentation, le bâti, les transports, la biodiversité, l'eau, l'énergie... - peut servir de support éducatif
- Toute action d'éducation relative à l'environnement peut déboucher sur un engagement pour l'amélioration du cadre et des conditions de vie du centre.

La démarche Ecocentre de loisirs repose sur la participation significative des parties prenantes, animateurs, organisateurs, élus, partenaires, enfants, parents... afin d'agir collectivement, avec plaisir, conscience et engagement.



La démarche est un moyen de concrétiser l'ambition de consolider, dans les projets pédagogiques et dans les projets éducatifs territoriaux, un socle équitable, partenarial, coopératif et écologique.

La démarche de loisirs est le fruit d'une coopération entre les centres de loisirs éducatifs de notre réseau, la Direction Départementale de la Cohésion Sociale du Gard et Le CPIE du Gard. Animé par le directeur adjoint en charge de l'action éducative locale un comité de pilotage se réunit tout au long de l'année pour établir la stratégie de la démarche, construire les perspectives et étudier les différentes candidatures. Le comité de pilotage se compose de la Direction Départementale de la Cohésion Sociale du Gard, du CPIE du Gard, des représentants de la CAF du Gard, des représentants du Département et d'un responsable de centres de loisirs inscrit dans la démarche, et d'un adhérent collectif.

LES MALLES PÉDAGOGIQUES



Trois malles pédagogiques autour de trois thématiques (eau ; alimentation ; jardin) ont été constituées par l'association départementale : elles sont de véritables supports pédagogiques pour les équipes d'animation, et de véritables outils d'éducation à l'environnement et au développement durable. Constituées de jeux, de livres, de petits matériels d'expérimentation... elles sont une porte d'entrée pratique et ludique vers ces thématiques, et adaptées à tous les âges de l'enfance.

Elles poursuivent plusieurs objectifs : apporter des connaissances aux équipes d'animation sur différentes thématiques du développement durable ; créer du lien entre les structures par l'incitation à l'enrichissement des malles par l'apport supplémentaires de nouveaux outils, jeux, fiches pratiques... La mise en commun des ressources sur un espace partagé.

L'association départementale des Francas du Gard s'est dotée d'un espace de ressources qui centralise de nombreux outils, fiches pédagogiques, accompagnements dans l'élaboration de votre projet pédagogique et comptes rendus des regroupements écocentres de loisirs.

Pour y accéder, n'hésitez pas à vous rendre sur www.francasl.fr/ressources



Pour en savoir +

- La démarche, www.francas30.org (rubrique Ecocentres)
- Camaraderie n°293 – Education relative à l'environnement

Pour les centres de loisirs, l'objectif est de mettre en œuvre une démarche liée au développement durable adaptée aux différents accueils collectifs :

- Faire évoluer les comportements des enfants, des jeunes et des adultes
- Impliquer les enfants, les jeunes et les familles
- Aménager les structures pour faire évoluer les pratiques éducatives
- Apporter une gamme d'outils concrets, supports de pédagogie active,
- Accompagner et former les équipes
- S'adresser à tous les publics (enfants, jeunes, animateurs, parents enseignants, formateurs, élus...)
- Créer des partenariats localement avec les institutions, les associations, les entreprises, les collectivités.

La démarche s'est poursuivie en 2020 dans 20 centres de loisirs en gestion et affiliés. Cela se concrétise par la formation des acteurs, le soutien au lancement d'expériences territoriales et l'accompagnement pédagogique des équipes d'animation.

L'objectif est de proposer aux équipes pédagogiques un réel parcours d'engagement où la volonté de s'impliquer dépasse celle de la nécessité, selon 6 thématiques : l'alimentation, la solidarité, la préservation des ressources, la valorisation des déchets, la biodiversité et le patrimoine et le cadre de vie.

La démarche Ecocentre a continué à se réunir tout au long de l'année sous différentes formes :

- Des temps de formation des équipes d'animation. En lien étroit avec ses partenaires, les membres de la démarche se voient profiter d'un vaste programme de formation inscrit dans le catalogue des formations proposées par la DDCS du Gard comme donner une seconde vie à nos objets, la création d'un kamishibai sur l'environnement local, une alimentation locale et raisonnée...
- Des temps de découverte et d'échanges, plusieurs fois par an. Les référents des écocentres de loisirs se regroupent sur des journées thématiques pour partager sur des projets communs, faire un état des lieux de la mise en œuvre de la démarche dans leur centre de loisirs et évaluer leurs projets. Une rencontre au mois d'octobre organisé en visioconférence nous permis de faire un bilan sur les actions réalisées sur l'année et échanger sur les besoins de formation sur les prochaines rencontres. Un rendez-vous organisé au mois de mars sur le centre de loisirs de l'association Les Mille Couleurs a également été programmé afin de préparer les rencontres intercentres sur l'été 2020. Malheureusement le contexte sanitaire et les protocoles sanitaires en vigueur ne nous ont pas permis de réaliser des rencontres intercentres.

Tout au long de l'année, les écocentres de loisirs répondent à des défis coopératifs sur différentes thématiques. Ce fil rouge permet aux enfants de prendre en compte le collectif dans lequel ils sont impliqués.



Un outil d'éducation à l'environnement : l'Amorié

L'association a souhaité dès 2013 développer son projet éducatif sur le centre « l'Amorié » et plus particulièrement sur les questions d'Éducation à l'Environnement et au Développement Durable.

Le centre d'Accueil et d'Éducation à l'Environnement « l'Amorié » se doit de devenir l'ambassadeur du projet environnemental et d'écocitoyenneté de l'association départementale des Francas du Gard sur le département et la région Languedoc Roussillon. Il est situé au cœur des Cévennes, à proximité immédiate d'une multitude d'activités sportives, culturelles et de loisirs.

Via un travail partenarial avec des associations locales impliquées et ayant des objectifs communs avec les Francas du Gard, une liste d'activités en lien avec ces différentes thématiques est proposée aux groupes issus des centres de loisirs ou des écoles.

Afin de minimiser les déplacements, les coûts et l'impact sur l'environnement qu'ils induisent, de nombreuses activités, en lien avec les objectifs précités, sont proposées sur place : escalade sur falaise, jeux autour de l'arboretum de la structure, découverte de l'apiculture, randonnées pédestres et à vélo, jeux et activités sur la nature, découverte de la culture hip-hop, initiation au cirque, travail artistique autour du recyclage...

Enfin, à travers un fonctionnement collectif partagé chacun pourra trouver sa place au sein de la structure et profiter pleinement des outils fournis pour son développement personnel.

Pour en savoir +

Le site de l'Amorié, www.lamorie.fr

LES SUPPORTS PÉDAGOGIQUES DE L'AMORIÉ



Le centre de l'Amorié se dote aujourd'hui de supports pédagogiques permettant aux groupes sur place de s'éduquer à l'environnement et au développement durable.

Tout d'abord, le sous-bois est exploité par la constitution d'un arboretum permettant la découverte des différentes essences d'arbres et arbustes présents dans le parc. Des jeux autour de cet arboretum sont construits pour découvrir son contenu en jouant.

A l'Amorié, on peut aussi découvrir le monde de l'apiculture en venant observer notre la ruche pédagogique dont les parois en verre vous permettront d'étudier la vie des abeilles. De plus, grâce aux fiches pédagogiques présentes sur le site, vous pourrez découvrir leur fonctionnement et, éventuellement, aller à la rencontre d'Hervé ou Marie Parraïn, les apiculteurs du Hameau, qui se feront un plaisir de vous faire visiter la miellerie pour ainsi découvrir différentes essences de miel.

Depuis peu, l'expérience d'un jardin aux herbes et plantes aromatiques est lancée, permettant de découvrir les saveurs mais aussi certains bienfaits pour la santé tel que le tilleul, la menthe, la sauge ainsi que la mise en place d'un hôtel à insectes.

LES CLASSES DE DÉCOUVERTES

L'équipe de l'Amorié accompagne les enseignants dans leurs choix pédagogiques lorsqu'ils viennent sur la structure.

De nombreuses possibilités sont proposées et un document de référence sur lequel peuvent s'appuyer les enseignants a été édité pour les guider aux mieux dans leurs choix.

Ainsi selon la thématique choisie, ils pourront bénéficier d'activités adaptées à leur classe et à leurs attentes :

- Séjour lié à l'éducation à l'environnement et au développement durable,
- Séjour culturel et artistique,
- Séjour lié à l'éducation aux médias
- Séjour sportif...

Sont autant de thématiques possibles pouvant se décliner chacune en de nombreuses propositions diverses et variées.

Organisées autour du socle commun de compétences, de connaissances et de culture, les activités proposées peuvent être choisies aussi en fonction des objectifs visés par l'enseignant.

Avec l'aide des partenaires éducatifs de l'Amorié tel que le Cirque du Salto, l'association Da Storm, l'association des sentiers vagabonds ou encore l'association CAMIN, les enseignants sauront trouver en eux des intervenants de qualité pour la mise en place des activités et c'est sans compter la compétence interne des Francas avec Radio Sommières prêt à intervenir sur site pour les séjours Médias ou même le personnel de la structure prêt à accompagner sur la découverte de l'environnement local.

Les discussions à visée philosophique

La Fédération Nationale anime une « recherche-action » autour des discussions à visée philosophique avec les enfants et les adolescents. Un important travail d'essaimage territorial a été développé et dont s'est saisie l'association départementale des Francas du Gard.

Dans leur projet « Avec les enfants et les jeunes, ensemble pour l'éducation ! », les Francas réaffirment des intentions et des orientations qui concernent les habiletés de pensée. Pour ce faire, ils promeuvent :

- Des espaces de réflexion et d'expression qui permettent aux enfants et aux adolescents d'exercer leur liberté de pensée
- Une action éducative qui permet à l'individu de se développer avec et par les autres et qui s'enrichisse de la dimension interculturelle et intergénérationnelle
- Une action éducative qui permet à l'enfant de vivre des situations et de réfléchir sur ses expériences, d'apprendre à penser par lui-même.

Les discussions à visée philosophique sont des espaces d'échanges et de débat qui permettent aux enfants et aux adolescents de penser par eux-mêmes, de développer leur esprit critique, de dissocier ce qui relève de la connaissance de ce qui relève de la croyance et de s'approprier des valeurs. En outre, c'est un moyen de considérer les enfants et les adolescents comme des porteurs de savoirs, de cultures et des contributeurs à l'éducation des autres, dont leurs pairs.

La formation mise en œuvre par l'association départementale des Francas du Gard dans le cadre du parcours de formations continues devait représenter un temps fort de l'année 2020. La crise sanitaire nous a cependant contraint de reporter ce temps de formation à l'automne 2021.

En 2020, l'ensemble des centres de loisirs éducatifs ont également été abonnés à la revue belge *Philéas* et *Autobule*, éditée par le centre d'action laïque.

Ressources :

www.phileasetautobule.be

CHEMINER SUR DES PARCOURS D'ÉDUCATION CULTURELLE

Pour les Francas, la culture est une affaire de compréhension du monde : c'est grâce aux repères culturels que les enfants et les adolescents pourront lire le monde et s'y mouvoir en liberté. La culture permet de réinterroger ses certitudes, ses opinions, de les argumenter et de les préciser ou de les reconstruire. Elle permet de développer une ou des méthodes de raisonnement critique, elle incite à développer le sens de l'imaginaire tout autant que celui de la rationalité, de l'émancipation et de la coopération.

Dans le domaine de la sensibilisation et de l'ouverture vers les arts visuels et des arts vivants, il revient aux équipes d'animation des centres de loisirs d'imaginer et de mettre en œuvre des projets qui permettront de faire vivre des expériences esthétiques aux enfants. Les actions développées dans ce cadre doivent s'inscrire dans la durée et dans les territoires de vie des enfants et des adolescents. A ce titre, elles favorisent la rencontre d'enfants d'horizons divers avec une pluralité d'acteurs culturels, professionnels ou non.

Le domaine des activités scientifiques et techniques répond pour les Francas à un enjeu stratégique : alors que l'action culturelle scientifique se concentre aujourd'hui en France sur les seuls programmes « sciences dans la société », la place accordée aux pratiques actives de découverte, d'investigation et d'expérimentation est largement oubliée, voire en péril. Outre les enjeux éducatifs que portent ces activités, les Francas, avec ses partenaires associatifs, ont un rôle essentiel à jouer pour affirmer la place de ces actions.

Les sciences et les techniques sont des données déterminantes du milieu dans lequel évoluent les enfants et les adolescents. L'action éducative doit les intégrer pour leur permettre de les comprendre, de se situer et d'agir. La société la plus démocratique possible pour laquelle les Francas militent, ne peut accepter d'exclure une grande partie de ses membres des savoirs et connaissances de pointe.

L'obscurantisme a toujours été l'ennemi du progrès et du « vivre ensemble ». Dans les centres de loisirs mais également dans les actions de formation, les pratiques liées aux sciences et aux techniques doivent prendre une place plus forte. La loi de refondation de l'école de la République et la mise en place des temps d'activités périscolaires offrent, en ce sens, de réelles opportunités.

Des supports innovants accompagnés des formations ad hoc permettent de démontrer au plus grand nombre d'acteurs éducatifs que ces activités sont accessibles, ludiques et passionnantes. Elles multiplient ainsi les espaces et les occasions d'éveiller la curiosité, de provoquer l'étincelle, le plaisir de la découverte, la satisfaction dans la réalisation de projets coopératifs.

C'est mon patrimoine !

Chaque été, C'est mon patrimoine ! est ouvert pour faire partager le plaisir lié à la découverte du patrimoine, des arts et de la culture. Cette action, initiée par le Ministère de la Culture et de la Communication participe, depuis sa création en 2005, de l'éducation aux patrimoines et permet de renouveler l'approche de l'environnement patrimonial dans lequel vivent les enfants et les adolescents en essayant de comprendre son évolution. Qu'il s'agisse d'un milieu urbain ou rural, plus ou moins habité, depuis plus ou moins longtemps, dans lequel subsistent plus ou moins de traces des activités humaines, de la découverte du château aux activités de sensibilisation au design, de la « vie comme au temps des cavernes » à l'immersion dans les différents types de musées, de l'histoire des sciences à celle des civilisations disparues, cette opération propose à des milliers d'enfants des traductions concrètes de toutes ces approches.



Outre l'action développée au Château d'Espéran à Saint-Gilles et portée par le centre social et culturel La Croisée, adhérent aux Francas, après avoir animé des actions au Château de Portes ou à la Maison du Mineur de La Grand Combe, l'association départementale des Francas du Gard a développé depuis 2016 un partenariat avec le Fort Saint-André à Villeneuve Lez Avignon.

La programmation 2020 s'est organisée sur deux périodes de vacances. Une première au mois de juillet à destination des adolescents sur la conduite de drones. Ce sont plus d'une vingtaine de jeunes qui ont pu bénéficier de cette sensibilisation qui ont permis aux participants de prendre de la hauteur et de découvrir le fort sous différents angles.

Une seconde programmation qui a été reportée sur les vacances d'automne à destination du public élémentaire. Ce sont plus de 207 enfants qui ont participé à plusieurs ateliers sur le light painting et le graffiti tout en mettant en valeur de fort St André.

Petite Ourse

Dans la suite des nuits des étoiles junior, l'Association Française d'Astronomie a initié, avec le concours des Francas, le programme Petite Ourse. Ce programme est destiné à 20000 enfants et adolescents de 8 à 16 ans. Il a pour objectif de les sensibiliser à l'observation réelle du ciel et de les familiariser avec des outils d'initiation pour l'observation et la découverte de l'astronomie. Le dispositif bénéficie de l'expérience du réseau microfusée et s'organise autour de sessions de formations de type « agrément Petite Ourse ».

Ce programme a également trouver toute sa place dans le programme de formations continues mis en place par l'association départementale des Francas du Gard, au bénéfice de ses salariés et des acteurs éducatifs issus des organisateurs locaux.

Ces derniers ont ainsi pu développer, en s'appuyant sur la malle pédagogique « astronomie » dont s'est dotée l'association, des ateliers Petite Ourse dans le cadre des centres de loisirs éducatifs, des temps d'activités périscolaires ou lors de séjours organisés durant l'été.

Tout au long de l'été de nombreux centres de loisirs réalisent des stages « Petite Ourse » comme le centre de loisirs de Montfaucon.



Micro-fusées

L'activité micro-fusées permet de concevoir et construire des fusées prêtes à décoller. C'est l'outil idéal pour s'initier aux techniques aérospatiales et aux lois de l'aérodynamique, tout en pratiquant une démarche expérimentale.

Il s'agit d'une action partenariale historique avec Planète Sciences.

À base de balsa et de carton, elles sont propulsées par un micro-moteur mis en œuvre par un animateur habilité par Planète Sciences ou les Francas (sous la tutelle du CNES _ Centre National d'Etudes Spatiales), et peuvent s'élever à 150 mètres d'altitude avant de redescendre au sol sous parachute. Les Francas (habilités pour cette activité) animent un réseau de lanceurs micro-fusées, organisent des formations de formateurs, des formations d'animateurs, diffusent le matériel nécessaire à la fabrication, animent des clubs, organisent des campagnes de lancement....

Festival jeune public 1, 2, 3 Soleil

Dans le cadre de la programmation culturelle de la Communauté de Communes du Pays de Sommières, en partenariat avec l'association départementale des Francas du Gard, le temps d'une semaine, des spectacles sont proposés dans 10 lieux différents. Le festival 1,2,3 Soleil est un moment attendu des vacances d'automne...

La 20^e édition de ce festival devait être riche en découvertes et en émotions. Elle devait offrir aux plus jeunes le plaisir d'aller au spectacle, leur permettre de vivre des moments intenses en famille.

Comme les précédentes, cette édition devait être itinérante sur le territoire de la Communauté de Communes du Pays de Sommières. À la fois collective et intime, elle devait offrir aux enfants l'opportunité de découvrir des spectacles forts et singuliers. Des artistes venus de divers horizons auraient alors déployés pour eux leurs univers

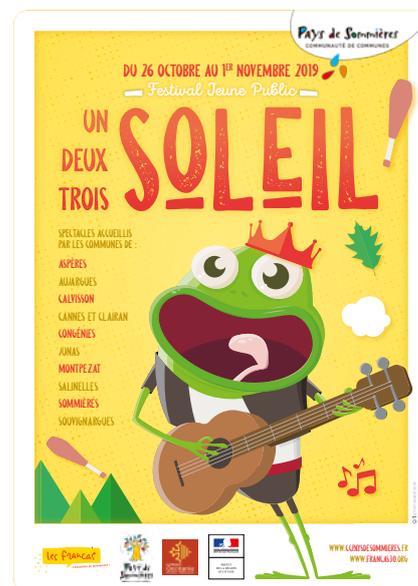
inventifs, auraient raconté des histoires et auraient parlé de la vie. Foisonnante, exigeante et généreuse, la programmation faisait la part belle aux créations, aux formes contemporaines ou revisite le répertoire fertile (et encore trop méconnu) des spectacles pour le jeune public. Malheureusement, à la suite de la déambulation d'ouverture à Sommières le samedi, le festival a dû être annulé compte tenu de l'interdiction de rassembler des publics dans les ERP de manière à freiner les risques de diffusion de la Covid-19. La 20^e édition sera donc fêtée à l'automne 2021.

Lecture

Donner et partager le goût de lire, du livre et de l'écriture sont des enjeux éducatifs premiers pour les Francas. Avec des militant.es de l'édition pour la jeunesse, des collectifs territoriaux mobilisés autour du livre de jeunesse, des artisans de la lecture publique et des auteures, les Francas sont mobilisés pour accompagner les animateurs et animatrices à « Vivre livre » comme en témoigne le numéro 320 de Camaraderie paru en mars.

Le partenariat avec le Centre national du livre s'inscrit dans cette ambition. En juillet, 700 000 personnes ont participé à la 4^e édition de Partir en livre, dont les Francas sont désormais partenaires et les Francas du Gard acteurs.

Cette mobilisation est d'autant plus importante que la période de confinement a aggravé la difficulté d'accès à des livres, des revues, des journaux qui est déjà le quotidien de nombreux enfants vivant dans des familles en situation de précarité.





Faire évoluer les cadres éducatifs

Dans leur projet « Avec les enfants et les jeunes, ensemble pour l'éducation ! », les Francas souhaitent s'engager pour contribuer à la construction d'un nouvel écosystème éducatif bienveillant qui donne à tous les coéducateurs, dont les enfants, les adolescents et leurs parents, toute leur place, qui respecte le goût et l'envie d'apprendre des enfants et des adolescents et garantisse leur capacité d'apprendre à apprendre. Ce nouvel écosystème éducatif doit permettre à tous les enfants et adolescents d'accéder à des ressources éducatives, sociales et culturelles sur tous leurs temps de vie dans le cadre de parcours éducatifs riches, diversifiés et choisis. A cette fin, les Francas considèrent qu'il convient d'impulser des projets locaux d'éducation dont une priorité est de soutenir le développement d'espaces éducatifs où se mettent en vie des pratiques éducatives de qualité. Pour ce faire, ils soutiennent le développement de structures éducatives collectives de la petite enfance, de l'enfance et de l'adolescence et accompagnent le développement qualitatif des projets des espaces éducatifs en prenant en compte les besoins éducatifs sociaux et culturels naissant et en inventant de nouvelles formes d'accueil adaptées dans les centres de loisirs éducatifs ou en périphérie.

AGIR DANS LES DIFFÉRENTS TEMPS DE VIE DE L'ENFANT

- Faire reconnaître le caractère global et continu de l'éducation
- Affirmer l'importance du temps libre dans l'éducation
- Développer la complémentarité des espaces éducatifs.

Ces trois revendications sont portées par les Francas. En tant que mouvement d'éducation, ils agissent pour concrétiser ces revendications en renforçant la qualité des actions conduites dans les temps péri et extrascolaires, en développant des projets et des actions dans les temps scolaires et en accompagnant la mise en œuvre de projets éducatifs territoriaux et le développement d'alliances éducatives territoriales.

L'association départementale des Francas du Gard accompagne le développement de centres de loisirs éducatifs associés à l'école et au collège. Elle met en œuvre des actions de formation professionnelle initiale et continue en direction des intervenants des temps périscolaires, des animateurs professionnels et de personnels enseignants.

La volonté d'articuler temps scolaire et temps péri et extrascolaires, de penser de façon concertée l'action de l'école et celle du centre de loisirs éducatif, se traduit par une grande diversité de projets et d'actions développés en relation avec les enseignants et les familles dont nombre d'entre eux nourrissent les parcours éducatifs, parcours citoyens, parcours d'éducation artistiques et culturels, parcours santé et parcours avenir. La loi de refondation de l'école de la République, en instituant les projets éducatifs de territoire et le décret de décembre 2014 portant généralisation des PEdT offrait l'opportunité d'améliorer la qualité de l'action éducative à travers la construction d'une plus grande cohérence des temps, des espaces et des contenus éducatifs. Le décret permettant aux communes de revenir, à titre dérogatoire, à une semaine de 4 jours d'école par semaine, ne vient pas remettre en question cette dynamique en faveur des politiques éducatives locales et territoriales.

Forts de leur réflexion sur l'éducation, des expériences pédagogiques acquises au sein des centres de loisirs notamment et de leur capacité à mobiliser les acteurs au plan local dans les politiques éducatives développées en relation avec les enseignants et les parents, les Francas se situent comme des partenaires de l'école.

Mouvement œuvrant pour l'éducation de tous les enfants et adolescents, les Francas développent une action complémentaire à celle de l'école et de la famille. Les enseignants ainsi que les parents sont

des interlocuteurs privilégiés des Francas. Le partenariat avec les équipes enseignantes est recherché et mis en œuvre à travers la conception et l'animation d'espaces éducatifs en proximité de l'école et à travers la définition et la mise en œuvre de projets et d'actions au sein des établissements scolaires.

La volonté d'articuler temps scolaire et temps périscolaire, de penser de façon concertée dans le cadre de politiques éducatives locales l'action de l'école et celle du centre de loisirs éducatifs, se traduit par une grande diversité de projets et d'actions menés au sein de l'association départementale :

- Des actions contribuant à la réussite sociale, éducative et scolaire et à l'intégration sociale des enfants et des adolescents en situation de difficulté ou d'exclusion (illettrisme...) : **animation et secrétariat du comité de pilotage départemental des contrats locaux d'accompagnement à la scolarité** avec l'objectif affirmé de tendre vers un développement qualitatif des actions développées par les accompagnateurs à la scolarité dans le Gard (formation, temps d'analyses de la pratique, accompagnements individualisés...)
- Une action visant à maintenir la continuité éducative en luttant contre la fracture numérique et faisant suite aux constats de fracture remontés lors de la première période de confinement
- Des projets et des actions d'éducation à la citoyenneté de sensibilisation aux enjeux de l'environnement et du développement durable (développement de la démarche pour des pratiques éco-citoyennes dans les centres de loisirs), de formation de délégués élèves
- Des actions contribuant au développement de l'accompagnement éducatif, avec la mise en vie d'ateliers de pratiques artistiques et culturelles, de pratiques sportives et de partenariats dans le cadre de la mise en œuvre de l'accompagnement à la scolarité,
- Des rencontres et événements éducatifs, dans le cadre de la semaine de la presse ou de la fête du jeu

L'association départementale des Francas du Gard et ses organisateurs locaux affiliés sont engagés dans les politiques visant le renforcement du centre de loisirs comme espace éducatif au plus près de l'école, et ce dans le cadre des contrats locaux d'accompagnement à la scolarité ou dans le cadre de projets éducatifs locaux et territoriaux. Elle intervient, directement comme à Cabrières, Bernis, Poulx, Montfaucon, Saint Gervasy, Comps, Connaux, La Calmette, Pouzilhac, Lédénon... ou dans le cadre de son réseau fédératif, dans l'organisation et l'animation des temps d'accueils après la classe ou durant la pause méridienne, en relation étroite avec les équipes éducatives des établissements scolaires. L'association

départementale coordonne, forme et soutient le réseau et le mouvement par la mise en œuvre de l'ingénierie nécessaire aux programmes d'actions, aux temps de formation et à la production de ressources et d'outils.

AGIR AVEC L'ÉCOLE

Les Francas – la Fédération nationale, les unions régionales et les associations départementales, par extension de l'agrément national – sont reconnues associations complémentaires de l'enseignement public (AECEP). Ce statut d'AECEP est corrélé à leur projet, soit à leur volonté de s'inscrire dans les politiques publiques de l'éducation et de contribuer à la réussite scolaire de tous et toutes.

Un numéro de Camaraderie intitulé « Agir avec l'école », diffusé en septembre 2020 auprès des adhérents des Francas et de nombre de personnels d'éducation témoigne des diverses initiatives et actions, les « Agir » à l'œuvre à chaque niveau territorial de l'action fédérale et départementale. Les Francas initient et développent cinq manières d'agir au sein et avec l'école primaire, les collèges et les lycées :

- Agir dans la classe, dans l'école ou l'établissement avec les élèves en proposant des temps de pratique reliés aux apprentissages, la mise en place de temps forts collectifs,
- Agir avec l'enseignant ou avec l'équipe pédagogique de l'école et de l'établissement,
- Être une ressource éducative et pédagogique pour l'enseignant,
- Être force de proposition pour l'école et pour l'établissement,
- Animer la vie scolaire, comme aux seins des collèges de Sommières ou Calvisson.





UNE CONTRIBUTION AUX DISPOSITIFS PUBLICS

Au moment du déconfinement, les Francas se sont inscrits dans les dispositifs mis en place par le ministère de l'Éducation nationale et l'association départementale a accompagné les territoires volontaires.

Ils ont agi dans le cadre du dispositif Sport, Santé, Culture, Civisme (dit 2S2C) à Comps ou à Cabrières. L'association départementale a pour sa part contribué à la diffusion du Vademecum élaboré par la Fédération nationale des Francas.

Les Francas ont par ailleurs mis en place et animé des colos apprenantes avec leur réseau d'organismes locaux et leurs partenaires dans le cadre de la coordination des contrats locaux d'accompagnement à la scolarité.

Ce sont ainsi 72 enfants du département du Gard qui ont pu partir en séjours de vacances, à l'été et à l'automne au gîte de vacances de l'Amorié sur différentes thématiques autour du sport sur les vacances d'été et autour des arts d'expression (théâtre, vidéo et cirque) sur les vacances d'automne. Les Francas ont enfin contribué à l'opération « La classe à la maison-vacances » mise en place par le Centre national de l'enseigne-

ment à distance (Cned) en proposant des ressources pédagogiques pour alimenter la plateforme « Ma classe à la maison » destinée à accompagner le dispositif Vacances apprenantes.

ACCOMPAGNER LES POLITIQUES ÉDUCATIVES LOCALES

La loi reconnaît qu'il existe des espaces et des temps éducatifs d'égale importance qui, en se conjuguant, contribuent à l'éducation de chaque enfant. Si l'école est obligatoire, l'offre d'activités péri et extra-scolaires doit rester accessible à tous afin de ne pas creuser les inégalités.

Les Projets éducatifs territoriaux (PEDT) permettent de porter une ambition éducative à la hauteur des enjeux du monde dans lequel les enfants vont vivre. Cette évolution du système éducatif devra chercher à favoriser les capacités de chaque enfant à penser les complexités de demain. Les situations que les enfants seront amenés à vivre, à découvrir, à expérimenter, les aideront à développer leurs capacités pour agir, se situer, grandir, sur leur territoire. Les actions éducatives doivent tenir compte de cette complexité pour permettre une réelle transformation. Pour les territoires, cette loi est l'occasion de

développer la qualité de vie et la solidarité... En favorisant toutes les formes de réussite pour chacun et chacune, en donnant à chaque enfant les chances de construire la vie qu'il souhaite, c'est offrir à chaque famille l'opportunité de bien vivre. Ceci est l'enjeu majeur de la mise en œuvre des PEDT. Dans cette perspective les responsables des actions éducatives doivent pouvoir exercer leur mission en confiance.

Dans ce cadre, les Francas proposent aux collectivités territoriales, aux EPCI et aux associations des modalités d'accompagnement selon 4 axes :

- Elaborer le projet éducatif territorial
- Professionnaliser les acteurs, former et qualifier les personnels
- Contribuer à la mobilisation et à la dynamique des acteurs sur le territoire
- Animer des démarches pédagogiques pour une action éducative de qualité

L'association départementale des Francas du Gard milite, outre la mise en œuvre de projets éducatifs territoriaux, pour le développement de véritables projets locaux d'éducation, assurant une action éducative globale, cohérente et concertée, sur l'ensemble des territoires sur lesquels elle agit. Dès décembre 2012, l'association départementale des Francas du Gard s'est saisie du

cadre qui était offert par le projet de loi d'orientation et de programmation pour la refondation de l'École de la République pour entamer la démarche quant à la place de notre association dans le cadre de la réforme et par le soutien au développement de projet éducatifs locaux sur l'ensemble du territoire départemental.

Les Francas sont membres du groupe d'appui départemental des projets éducatifs territoriaux mis en place par la Direction Académique des Services de l'Éducation Nationale (DASEN) et par la Direction Départementale de la Cohésion Sociale du Gard (DDCS). Ils sont reconnus pour leur ingénierie et leur expertise par la DDCS du Gard et par le Département du Gard pour l'accompagnement dans la mise en œuvre de projets éducatifs territoriaux et d'accueils péri et extra scolaires.

L'association départementale et son réseau fédératif ont mobilisé leur expertise, pour accompagner les territoires et les acteurs éducatifs dans l'élaboration et le développement qualitatif de PEdT et de PEL.

L'association départementale a nourri la réflexion et l'action de son réseau en organisant une veille interne, en mutualisant informations et ressources et en concevant et diffusant des ressources.

LES PEdT ET LES TEMPS ÉDUCATIFS

En juin 2017, le ministère de l'Éducation nationale a publié un décret relatif aux dérogations à l'organisation de la semaine scolaire dans les écoles maternelles et élémentaires publiques permettant aux collectivités de revenir à un rythme scolaire hebdomadaire de quatre jours.

Si les Francas restent favorable à un étalement de la semaine scolaire pour réduire les inégalités, elle considère qu'il y a d'autres facteurs que le temps à prendre en considération, comme ceux des espaces, des contenus et des relations éducatives. L'enjeu consiste dès lors à poursuivre la dynamique des PEdT engagée ces dernières années sur les territoires pour créer davantage de sens éducatif partagé et renforcer le développement de projets éducatifs territoriaux de qualité.

Les Francas dans le Gard se sont emparés du plan mercredi, opportunité pour développer la plus-value éducative du centre de loisirs éducatif. C'est ainsi que l'ensemble des centres de loisirs gérés et que la majorité des centres de loisirs fédérés par les Francas dans le Gard bénéficient du label « plan mercredi »

De plus, en 2020, les Francas ont interpellé à de nombreuses reprises les décideurs publics pour que le projet éducatif territorial demeure un cadre de concertation et d'action entre les espaces scolaires et du temps libre pour porter une attention aux enfants et aux familles fragilisés par la Covid, pour articuler les interventions de chacun dans l'accueil des personnels d'urgence ou pour amorcer un déconfinement partagé.



**LES FRANCAS
S'ENGAGENT POUR
UN ÉCOSYSTÈME D'ÉDUCATION
RESPECTUEUX DE CHAQUE ENFANT ET
ADOLESCENT.E ET TRANSFORMATEUR DE
LEURS CONDITIONS DE VIE, D'ÉDUCATION ET
D'ACTION. À CE TITRE, ILS AGISSENT POUR QU'ILS
SE DÉVELOPPENT SUR TOUS LES TERRITOIRES
DES PROJETS LOCAUX D'ÉDUCATION
STRUCTURANT DES ACTIONS ÉDUCATIVES
ET DES INTERVENTIONS PUBLIQUES
AU PLAN LOCAL.**



Faire évoluer les espaces éducatifs

LE CENTRE DE LOISIRS ÉDUCATIF EN 2020 : UNE ANNÉE HORS NORMES

La période pandémique a engendré de nombreuses conséquences sur les centres de loisirs éducatifs : confinements, fermeture pendant plusieurs mois, difficulté d'organisation des séjours d'été, multiplication des protocoles sanitaires... Dans ces conditions, l'Observatoire des centres de loisirs éducatifs mis en place par la Fédération nationale a ré-orienté son activité en annulant son enquête annuelle et en se tenant à l'écoute des besoins des associations départementales et des organisateurs locaux dans leurs missions d'accompagnement et de gestion des centres de loisirs éducatifs.

De nombreux points de situation par visioconférence ont jalonné l'année 2020 permettant de faire un suivi régulier, d'identifier les enjeux et les questions posées à l'échelon local, les réponses à apporter mais aussi les interpellations à faire remonter auprès des services déconcentrés de l'Etat ou de la Caisse d'allocations familiales.

GUIDES « LES CENTRES DE LOISIRS, ACTEURS DU DÉCONFINEMENT ÉDUCATIF »



Pour venir en soutien aux équipes d'encadrement des centres de loisirs éducatifs, les Francas se sont mobilisés pour produire deux guides dont la mission était de rappeler les fonctions premières que sont les fonctions éducatives, sociales et culturelles des centres de loisirs, fonctions mises à mal face à des préoccupations sanitaires et organisationnelles trop prégnantes selon les équipes d'animation.

Le **premier guide**, publié au moment du premier déconfinement, souhaitait faire un état des lieux de la période vécue par les enfants, les adolescentes, leur famille et par les équipes d'animation. Après cet état des

lieux, suivait un certain nombre de propositions de principes d'action pour les centres de loisirs qui allaient de nouveau ouvrir leurs portes au public.

Le **second guide**, publié quelques semaines plus tard, alors que les centres de loisirs préparaient leurs campagnes d'été, identifiait un certain nombre d'attentions à porter aux publics et aux équipes. Il proposait également des pistes de réflexion pour un « été éducatif, collectif et aéré » ainsi que des pistes pédagogiques que les équipes pouvaient s'approprier.

Ces guides ont très largement été appropriés par les équipes centres de loisirs.

L'association départementale des Francas du Gard a, dès la mi-mars 2020, opéré une veille juridique de chaque instant pour tenir informé son réseau fédératif et ses collectivités partenaires de l'ensemble des évolutions réglementaires à l'œuvre.

A compter de cette même date et durant toute la première période de confinement, l'association a également proposé, par l'intermédiaire de ses réseaux sociaux, l'opération « Et si on jouait ensemble ? » visant à proposer des temps d'activités récréatives, ludiques et éducatives, axées sur les pratiques éducatives développées par les Francas, et pouvant être réalisées en famille, à la maison.

VALORISER LE CENTRE DE LOISIRS ÉDUCATIF : UN CONCEPT D'AUJOURD'HUI

Le concept de centre de loisirs éducatif se veut une contribution à l'évolution du centre de loisirs, concept précédemment issu de l'histoire, des réflexions et de l'action des Francas.

Aujourd'hui deuxième structure éducative après l'école, le centre de loisirs a vocation à continuer de se diffuser et de se déployer sur les territoires.

En effet, il constitue, comme le rappelle le projet « Avec les enfants et les jeunes, ensemble pour l'éducation ! » :

- Un acteur incontournable des politiques territoriales agissant sur trois fonctions essentielles portées par les collectivités: les fonctions sociales, éducatives et culturelles. Ces fonctions le positionnent comme une interface, un médiateur et un partenaire avec l'ensemble des acteurs éducatifs du territoire : les établissements scolaires, les associations (artistiques, culturelles, sportives...), les services municipaux ou intercommunaux, les pays d'Arts et d'Histoire, les établissements d'accueil du jeune enfant, des personnes âgées, des personnes en situation de handicap...
- Un cadre d'éducation identifié et reconnu agissant autour de cinq missions indissociables et complémentaires que sont les missions d'accueil, d'information, d'orientation, d'activités et de participation.
- Un espace d'engagement pour les différentes parties prenantes de l'action éducative locale, qu'il s'agisse des parents, des enseignants, des bénévoles associatifs, des élus locaux, des habitants et enfin surtout, des enfants et des adolescents eux-mêmes. Le vécu et la connaissance de leur territoire apportent une meilleure analyse des conditions de vie, des besoins et des attentes, conduisant à une définition plus pertinente des finalités éducatives et des moyens pédagogiques à mettre en œuvre.

Le centre de loisirs éducatif est un espace

éducatif pertinent car il est en prise et évolue avec son époque, ses enjeux, son territoire et son environnement. Dans une société en mouvement, en perpétuelle mutation, les enjeux ne manquent pas. Par sa gouvernance, sa dynamique de projet et son animation, le centre de loisirs éducatif est à l'écoute et à la prise en compte des conditions de vie des enfants et des profondes inégalités qui animent les territoires. Il est un espace d'apprentissage, de pratique et de respect de la laïcité avec une place et une expression laissées à chacun quelles que soient ses opinions, sa culture ou sa religion. Il perçoit et intègre par ailleurs des changements liés aux usages et aux pratiques numériques, tant dans ses fonctionnements que dans son action éducative.

Le développement durable est également une dimension qui caractérise le centre de loisirs éducatif en tant qu'écocentre parce qu'il agit avec les enfants et les équipes pour une éducation à l'environnement et parce qu'il favorise une gestion écologique et durable sur l'ensemble de ses fonctionnements. Enfin, il est ouvert sur l'Europe et sur le monde. Grâce à lui, les enfants ont la possibilité de profiter de découvertes, de pratiques et de jeux interculturels invitant à créer des liens avec d'autres pays, avec des enfants d'autres pays...

Parce qu'il est d'une extraordinaire souplesse et parce qu'il est réfléchi et conçu avec et par ses acteurs, le centre de loisirs éducatif répond aux attentes et aux cadres spécifiques des différents temps de l'enfant.

LE CENTRE DE LOISIRS, UN ESPACE ÉDUCATIF COMPLÉMENTAIRE... RECONNU PAR LES FRANÇAIS



D'après le sondage Médiaprim réalisé à l'initiative des Francas en juin 2012, le centre de loisirs est reconnu par 88 % des Français comme jouant un rôle important dans le développement de l'enfant. Neuf français sur dix pensent que le centre de loisirs continue l'éducation en dehors de l'École et 87 % qu'il assure une complémentarité avec l'éducation familiale.

Les personnes interrogées reconnaissent les centres de loisirs comme des espaces proposant la découverte d'activités très diverses (97 %), développant l'ouverture au monde des enfants et des adolescents (95 %) et offrant un cadre pour vivre de bons moments (92 %).

Enfin, 95 % des parents utilisateurs ont une bonne image des centres de loisirs. »

Sondage réalisé par Médiaprim auprès d'un échantillon représentatif de personnes âgées de 18 ans et plus.





ACCUEILLANT LES ENFANTS SUR LES TEMPS PÉRI ET EXTRASCOLAIRES, LE CENTRE DE LOISIRS ÉDUCATIF EST, POUR LES FRANCAS, UN ACTEUR MAJEUR DANS LA CONSTRUCTION DE LA COHÉRENCE ET DE LA COMPLÉMENTARITÉ ÉDUCATIVES TERRITORIALE. INSCRIT DANS L'ANIMATION SOCIOÉDUCATIVE, IL DÉVELOPPE DES MISSIONS D'ACCUEIL, D'ACTIVITÉS, D'INFORMATION, D'ORIENTATION ET DE PARTICIPATION DES ENFANTS ET DES ADOLESCENT-ES. IL ACCOMPAGNE LE DÉVELOPPEMENT DE PROJETS D'ENFANTS ET D'ADOLESCENT-ES, FAVORISE L'ÉDUCATION AUX TERRITOIRES ET LEUR IMPLICATION DANS LA VIE LOCALE. »

Ces dernières années, alors que les temps périscolaires connaissent un fort développement, le centre de loisirs éducatif a su trouver sa place.

Aujourd'hui, l'action des Francas contribue largement aux travaux sur la question de l'accueil éducatif des enfants le mercredi. Dans le dernier numéro de Camaraderie de l'année 2017, il est rappelé combien le centre de loisirs éducatif est un espace et une démarche qui s'intègrent au sein des politiques éducatives locales (aux côtés de l'école et des familles), qui s'adaptent aux différents rythmes de vie des enfants, qui proposent des respirations et des temps de jeux, qui prennent en compte les contraintes familiales, qui développent une connaissance du territoire, qui mobilisent d'autres acteurs éducatifs...

Situant le centre de loisirs comme un élément de base de toute politique locale, en phase avec la volonté de notre Mouvement de promouvoir le caractère global de l'éducation, l'association départementale des Francas du Gard s'est attachée à promouvoir une démarche de qualité intitulée « Le centre de loisirs éducatif, un espace d'éducation populaire » qui a vu le jour en 2018-2019. Cette démarche vise à identifier, développer et valoriser ce qui permet, dans les centres de loisirs éducatifs et autour, de :

- vivre et partager des valeurs d'humanisme, de liberté, d'égalité, de laïcité, de solidarité et de paix ;
- vivre ensemble, créer du bien-être et de la bienveillance, collectifs et individuels ;
- construire un temps éducatif qui favorise l'acquisition de connaissances, d'habiletés, de compétences et de sensibilités
- comprendre le monde et les mécanismes qui le régissent et d'y agir ;

- agir ensemble, enfants, adolescents, parents, animateurs, enseignants... en partageant des enjeux éducatifs contemporains ;

Et ceci en prenant en compte trois variables qui influencent le projet du centre de loisirs et les pratiques qui s'y développent : le territoire, l'âge des enfants et le temps.

En ce sens, à l'aide de 6 sites pilotes volontaires du Gard, issus des centres de loisirs éducatifs en gestion directe ou animés par des organisateurs locaux affiliés, l'expérimentation d'un Observatoire des centres de loisirs éducatifs a été lancée avec 30 sites pilotes en France. Il doit fournir un état des lieux des centres de loisirs éducatifs gérés par les organisateurs de la fédération et mesurer l'évolution des centres de loisirs éducatifs suite à la mise en œuvre du projet « avec les enfants et les jeunes, ensemble pour l'éducation ! ».



La campagne : « Tous les centres de loisirs ne se ressemblent pas ! »

Cette campagne à destination des familles a pour objectif de défendre et d'affirmer la conception éducative prônée par nos centres de loisirs. Ce slogan qui se veut provoquant est visible sur de nombreux supports :

- Une **plaquette d'information** aux familles sur la contribution éducative des centres de loisirs et sur la place des parents dans ces centres, diffusées dans les structures en gestion directe ou affiliée.



Un **kit communication** sur chaque centre de loisirs afin de créer une identification commune aux centres de loisirs éducatifs gérés par les Francas ou membres de la fédération.



Un autocollant circulaire pour mettre à l'entrée du centre de loisirs ou dans les espaces de vie du centre.

Une affiche à apposer sur les portes du centre de loisirs, à l'entrée, dans les espaces d'informations familles...



Une banderole à mettre à l'entrée du centre de loisirs.



Un dérouleur pour l'espace informations parents du centre de loisirs.



Un drapeau pour mettre à l'entrée du centre de loisirs éducatifs.

FAVORISER LE DÉVELOPPEMENT D'AUTRES ESPACES ÉDUCATIFS

Dans le projet « avec les enfants et les jeunes, ensemble pour l'éducation ! », les Francas s'engagent à contribuer à la construction d'un nouvel écosystème éducatif bienveillant qui donne à tous les coéducateurs, dont les enfants, les adolescents et leurs parents toute leur place, qui respecte le goût et l'envie d'apprendre des enfants et des adolescents et grandisse leur capacité d'apprendre à apprendre.

Ce nouvel écosystème éducatif doit permettre à tous les enfants et les adolescents d'accéder à des ressources éducatives, sociales, culturelles sur tous les temps de vie dans le cadre de parcours éducatifs riches, diversifiés et choisis. A cette fin, les Francas considèrent qu'ils convient d'impulser des projets locaux d'éducation dont une priorité est de soutenir le développement d'espaces éducatifs où se mettent en vie des pratiques éducatives de qualité. Pour ce faire, ils soutiennent le développement de structures éducatives collectives de la petite enfance, de l'enfance et de l'adolescence et accompagnent le développement qualitatif des projets des espaces éducatifs en prenant en compte les besoins éducatifs sociaux et culturels naissants et en inventant de nouvelles formes d'accueil adaptées dans les centres de loisirs éducatifs ou en périphérie.

ATEC

ATEC est un espace éducatif et une démarche qui permettent aux enfants et aux adolescents de créer une association temporaire en s'appuyant sur deux dimensions :

1. Un projet d'action qui a motivé les enfants et les adolescents à se constituer en ATEC. Il se concrétise par les activités décidées et élaborées par les enfants et les adolescents, sur une durée limitée,
2. Le projet d'association qui est la démarche démocratique construite et mise en œuvre par les enfants et les adolescents pour mener à bien collectivement leur projet d'action.

En 2019, les Francas ont accompagné le déploiement d'ATEC auprès des organisateurs locaux par le biais :

- D'un temps spécifique à l'occasion du séminaire du personnel en février 2019,
- De la réalisation d'un visuel et d'un support de présentation d'ATEC,
- De finalisation de dossiers ressources à destination des accompagnateurs d'ATEC.
- À la finalisation et à la diffusion des dossiers, notamment grâce à l'organisation de journées régionales de présentation d'ATEC et de ses outils,
- Au soutien à des organisateurs locaux pour déployer ATEC sur leur territoire,
- À l'organisation d'une formation « Des droits de participation à ATEC ».

Les séjours de loisirs mutualisés

L'association départementale organise depuis plusieurs années, des séjours mutualisés. Cette offre proposée à nos centres de loisirs était généralement organisée sur les séjours Hiver à destination des adolescents de nos territoires en gestion ou au bénéfice de nos organisateurs locaux affiliés.

Garant de la qualité, cette offre tend à se généraliser sur l'ensemble de nos séjours depuis deux ans. A ce titre, des séjours à thèmes sont proposés à nos centres de loisirs éducatifs.

Outre le fait, que ces séjours favorisent la mixité sociale des publics, permettent à l'enfant et au jeune de vivre un temps de découverte de soi et de l'autre dans un contexte de détente, l'organisation de séjours vacances encourage l'accessibilité au départ d'enfants à des prix raisonnables. Ce mode d'organisation garantit également la qualité de l'organisation et permet la mutualisation des moyens et des expériences.

Ouverte aux Organisateurs locaux affiliés, cette formule « clés en main » a pour objectif de favoriser les échanges entre les centres

de loisirs éducatifs du département et permettre à des adhérents de profiter de l'expertise de l'association dans le domaine des séjours de vacances.

Un séjour mutualisé, c'est :

- Une recherche de lieu et un suivi de l'organisation avec la structure d'accueil par l'équipe du siège
- L'organisation technique du séjour (réservation de bus, organisation des transferts, récupération des enfants sur les points de rendez-vous)
- Mise en place d'une formation avant séjour avec les équipes d'animation
- Un contrôle des coûts du séjour
- Une vigilance sur le choix de l'équipe d'animation et l'organisation de la réunion de préparation

Ces séjours permettent aux enfants et aux jeunes :

- D'acquérir de l'autonomie, de prendre des responsabilités
- D'encourager la mise en œuvre d'espaces de participation
- De développer le vivre ensemble et la mixité des publics entre les enfants des différents centres de loisirs
- De découvrir un environnement différent

Les séjours mutualisés ont permis le départ de plus de 450 enfants et adolescents sur les vacances hiver et été 2020.



ZOOM SUR LES SÉJOURS NEIGE 2020

Quatre séjours ont été proposés durant les vacances hiver 2020. Deux à destination des adolescents sur les stations de Orcières Merlette et du Collet d'Allevard qui se situe respectivement dans le département des Hautes Alpes et de l'Isère.

Durant six jours, 88 adolescents de 8 territoires différents ont pu s'adonner à la pratique du ski et découvrir les joies de la montagne.

C'est à la suite d'une volonté commune de nombreux responsables de centres de loisirs que l'association départementale a expérimenté l'organisation d'un séjour à la neige pour les enfants âgés de 7 à 11 ans pour la troisième année consécutive. 108 enfants pour le plus grand bonheur des familles de l'ensemble de nos centres de loisirs. Le séjour à destination des élémentaires fut une belle réussite.

Pendant cinq jours, les enfants ont pratiqué de nombreuses activités comme le snake gliss, les sorties en raquette, la visite d'une ferme de montagne, la patinoire, une balade en calèche à travers la station autour du gîte de vacances La Riviera et la Martégale à Ancelle dans le département des Hautes Alpes. Malgré un faible enneigement, les enfants ont pu profiter de la neige tout au long de leur séjour.



LE SÉJOUR « LABO NUMÉRIQUE »

Pendant cinq jours, ce sont une trentaine d'enfants inscrits dans les différents centres de loisirs du département qui ont expérimenté le numérique et les outils multimédias autour de la programmation de robots, le pilotage du drone, de balades avec une sensibilisation à la faune nocturne et à l'astronomie, pilotage de voitures téléguidées, découverte du light painting. Hébergés sous tentes au gîte de groupes de l'Amorié, dans un environnement naturel, les enfants ont également profité de la découverte du patrimoine cévenol avec le marché nocturne d'Anduze.



La gestion d'activité éducative locale

En réaffirmant que l'éducation est un moteur de développement et de progrès pour la société dans son ensemble, les Francas situent l'action éducative comme un bien public qui ne doit pas être soumis aux lois du marché. Dans le même temps, ils constatent une multiplication et une diversification des espaces éducatifs et un accroissement de leur mise en marché. Ces éléments viennent interroger le sens, les principes et les pratiques de gestion de l'activité éducative locale sur plusieurs plans : la structuration d'un partenariat de projet entre les collectivités locales et les associations dans l'action éducative locale ; l'accompagnement des organisateurs locaux affiliés dans la gestion d'activités dans le cadre d'une commande publique ; la gestion directe d'activités éducatives par les associations départementales...

UN PRINCIPE DE SUBSIDIARITÉ RÉAFFIRMÉ

Dans la Charte de fonctionnement votée en 2015, la Fédération nationale pose un principe fondamental de subsidiarité. Ce principe implique qu'une association départementale doit ainsi analyser avec l'association locale adhérente, si elle existe, les situations locales et organiser avec elle des réponses concrètes soit en l'accompagnant dans son projet, soit en proposant, à la demande de l'association locale, une alternative de gestion départementale, soit en postulant sur la gestion si aucune association locale adhérente n'y postule.

C'est ce principe qui s'est appliqué dans la gestion du Réso-Ados par l'association Toutoutarts, dans la gestion des accueils périscolaires d'Allègres les Fumades par la Ribambelle de Cèze Cévennes et le partenariat avec l'association Temps Libre pour les activités périscolaires sur le territoire de la Communauté de Communes Leins Gardonnenque.

C'est ce principe élargi qui a guidé le choix des Francas du Gard à ne pas se positionner sur un territoire sur lequel était déjà positionné une association locale membre de la fédération départementale des Foyers Ruraux du Gard, partenaire de notre organisation.

L'importance du centre de loisirs dans la vie quotidienne des enfants et des adolescents n'est plus à démontrer. De premières indications statistiques données par le Ministère en attestent.

En complément des temps scolaires et familiaux, le centre de loisirs est le premier espace d'accueil des enfants et des adolescents, aussi bien pendant les vacances que pendant les périodes scolaires. Après l'École, le centre de loisirs éducatif est ainsi la seconde institution éducative dans notre pays.

Les Francas s'en félicitent mais souhaitent, au regard des enjeux éducatifs actuels, que soit davantage reconnue et soutenue la contribution éducative de cet espace-temps. Ainsi, si le centre de loisirs répond pour une large part aux besoins sociaux exprimés par les familles, sa proximité de projet et d'actions avec celles-ci et avec l'École suppose que soient davantage reconnus ses apports éducatifs. C'est une impérieuse nécessité en lien aux perspectives d'évolution des rythmes scolaires et des temps éducatifs.





CENTRES DE LOISIRS ÉDUCATIFS ESPACES JEUNES		ET AUSSI...	
BERNIS	<p>Centre de loisirs périscolaire et extrascolaire Accueil des enfants de 3-11 ans</p> <p>Ouverture : Matins, midis et soirs Mercredis Périodes de vacances scolaires (février, avril, juillet, août et octobre)</p>	<p>Espace jeunes Accueil des jeunes de 11-17 ans</p> <p>Ouverture : Vendredis de 16h30 à 19h Mercredis et samedis de 14h à 19h Périodes de vacances scolaires (février, avril, juillet, août et octobre)</p>	Organisation de séjours et de mini-camps
COMPS	<p>Centre de loisirs périscolaire et extrascolaire Accueil des enfants de 3-11 ans</p> <p>Ouverture : Matins, midis et soirs Mercredis Vacances scolaires de juillet et d'automne</p>		Organisation de séjours et de mini-camps
FOURNES	<p>Centre de loisirs périscolaire et extrascolaire Accueil des enfants de 3-11 ans</p> <p>Ouverture : Mercredis Vacances scolaires de juillet et d'automne</p>		Organisation de séjours et de mini-camps
GARD RHODANINEN	<p>Connaux : Centre de loisirs périscolaire Accueil des enfants de 3-11 ans</p> <p>Ouverture : Matins et soirs</p>		
4 MOULINS	<p>Centre de loisirs extrascolaire Accueil des enfants de 3-11 ans</p> <p>Ouverture : Périodes de vacances scolaires (février, avril, juillet, août et octobre)</p>	Accueil de jeunes sur les séjours d'hiver et été	Organisation de séjours et de mini-camps
SYNDICAT MIXTE LEINS GARDONNENQUE		<p>Espace jeunes Accueil des jeunes de 11-17 ans</p> <p>Ouverture : Jeudis, mardis et vendredis de 16h30 à 18h30 Mercredis et samedis de 14h à 18h30 Périodes de vacances scolaires (février, avril, juillet, août et octobre)</p>	Organisation de séjours et de mini-camps
PAYS DE SOMMIÈRES	<p>Centre de loisirs extrascolaire Accueil des enfants de 3-11 ans à Sommières, Montpezat et Villevieille</p> <p>Ouverture : Sommières et Montpezat : Mercredis et périodes de vacances scolaires (février, avril, juillet, août, octobre et décembre, sauf à Montpezat) Villevieille : Vacances scolaires de juillet</p>	<p>Espace jeunes à Sommières et Congénies Accueil des jeunes de 10-17 ans</p> <p>Ouverture : Vendredis de 17h à 19h Mercredis de 14h à 18h Périodes de vacances scolaires (février, avril, juillet, août, octobre et décembre)</p>	Organisation de séjours et de mini-camps
RADIO SOMMIÈRES		<p>Accueil des 9 - 17 ans</p> <p>Ouverture : Mardis, jeudis et vendredis de 16h30 à 19h Mercredis et samedis de 14h à 19h et durant les vacances scolaires, sauf août et décembre</p>	Organisation de séjours, de mini-camps et stages
CABRIERES	<p>Centre de loisirs périscolaire Accueil des enfants de 3-11ans</p> <p>Ouverture : Matins, midis et soirs à partir de septembre 2018</p>		
POULX	<p>Centre de loisirs périscolaire et extrascolaire Accueil des enfants de 3-11 ans</p> <p>Ouverture : Matins, midis et soirs Mercredis Périodes de vacances scolaires (février, avril, juillet, août, octobre et décembre)</p>		Organisation de séjours et de mini-camps

**CENTRES DE LOISIRS ÉDUCATIFS
ESPACES JEUNES**

ET AUSSI...

MONTFAUCON	<p>Centre de loisirs périscolaire et extrascolaire Accueil des enfants de 3-11 ans</p> <p>Ouverture : Matins, midis et soirs Mercredis Vacances scolaires (printemps, été et automne)</p>		Organisation de séjours et de mini-camps
ST GERVASY	<p>Centre de loisirs périscolaire Accueil des enfants de 3-11 ans</p> <p>Ouverture : Matins, midis et soirs</p>		
MEJANNES LE CLAP	<p>Centre de loisirs périscolaire et extrascolaire Accueil des enfants de 3-11 ans</p> <p>Ouverture : Matins, midis et soirs Mercredis Périodes de vacances scolaires (février, avril, juillet, août, octobre)</p>		Organisation de séjours et de mini-camps
LA CALMETTE	<p>Centre de loisirs périscolaire et extrascolaire Accueil des enfants de 3-11 ans</p> <p>Ouverture : Matins, midis et soirs Mercredis Périodes de vacances scolaires (février, août et octobre sur St Chaptès et avril, juillet, et décembre sur La Calmette)</p>		Organisation de séjours et de mini-camps
BEAUVOISIN	<p>Centre de loisirs extrascolaire Accueil des enfants de 3-11 ans</p> <p>Ouverture : Mercredis Périodes de vacances scolaires (février, avril, juillet, août et octobre)</p>		Organisation de séjours et de mini-camps
VALLIGUIERES	<p>Centre de loisirs périscolaire Accueil des enfants de 3-11 ans</p> <p>Ouverture : Matins et soirs</p>		
POUZILHAC	<p>Centre de loisirs périscolaire et extrascolaire Accueil des enfants de 3-11 ans</p> <p>Ouverture : Matins et soirs Périodes de vacances scolaires (avril, juillet et octobre)</p>		Organisation de séjours et de mini-camps

13 centres de loisirs éducatifs extrascolaires 3-11 ans, 14 centres de loisirs éducatifs périscolaires 3-11 ans, 4 espaces jeunes sont organisés et gérés par l'Association

Départementale des Francas du Gard pour **83 486 journées enfants réalisées en 2020 contre 75 748** journées enfants réalisées en 2019, soit une augmentation

de 10.22 %, qui s'explique par le développement des accueils périscolaires à Bernis ou Montfaucon et par l'ouverture du centre de loisirs de Fournès en 2020.

Les centres de loisirs affiliés aux Francas du Gard

Depuis, le nombre de journées enfant réalisé par les organisateurs affiliés n'est plus comptabilisé.

C'est le nombre total d'enfants pouvant être concernés par l'action conduite par

les organisateurs locaux affiliés qui est comptabilisé selon la modification apportée au Règlement intérieur lors de l'Assemblée Générale du 18 juin 2018 à Vauvert, vu le cadre de règlement intérieur type des

associations départementales approuvé par l'Assemblée générale ordinaire du 7 décembre 2013 – Bagnolet et modifié par l'assemblée générale ordinaire des 13 et 14 mai 2017 – Le Mans

NOMBRE D'ENFANTS CONCERNÉS PAR L'ACTION	EXERCICE CLOS	EXERCICE PRÉCÉDENT
De l'association départementale	8 021	9 774
Sous Total	8 021	9 774
Des organisations affiliées (enfants recensés ou concernés par l'action)	27 342	30 716
Total	35 363	40 490

35 363 enfants gardois sont donc concernés par l'action des Francas dans le Gard.

8 021 sont concernés par les actions directement mises en œuvre par l'association départementale des Francas du Gard dans les centres de loisirs éducatifs, espaces éducatifs (Radio Sommières,

ludothèques..) et 27 342 enfants sont concernés par les actions développées par les organisateurs locaux affiliés (associations ou collectivités).

6 ASSOCIATIONS



Centre Social Escal
(Marguerittes)



Association La Croisée
(Centre Social de St Gilles)



Association Les Mille Couleurs
(Nîmes)



RIVES
(Centre Social de Vauvert)



et **13 communes** ou EPCI

- Mairie de Lédénou
- C. C. Pays de Sommières
- SIRP St Théodorit, Canaules et Savignargues
- SIRP Brouzet les Quissac, Carnas, Corconne
- Mairie de Connaux
- Mairie de Générac
- Mairie de Bagnols sur Cèze
- Mairie de St Hilaire de Brethmas
- Mairie de Vauvert
- Mairie de Lasalle
- Mairie de St Dionisy
- Mairie d'Aigues Mortes
- Gard Rhodanien

83 486 journées enfants
réalisées par les espaces éducatifs gérés
par les Francas dans le Gard

667 886 heures
d'accueil d'enfants
ou d'adolescents réalisées



Les Ludothèques, espaces culturels et institutions socio-éducatives

La ludothèque est un espace dédié au jeu et au jouet où se pratiquent le prêt et le jeu sur place.

Elle se définit comme un espace culturel, une institution socio-éducative, lieu d'animation autour du jeu et du jouet.

Devenues de véritables équipements de proximité, les ludothèques sont des partenaires à part entière de la vie du quartier ou de la commune où elles sont implantées. Elles travaillent en collaboration avec des partenaires variés : écoles, crèches, centres de loisirs, institutions spécialisées, hôpitaux, et s'insèrent dans le tissu associatif local.

Leurs fonctions sont de donner à jouer, de favoriser des rencontres et échanges, de faciliter la socialisation (notamment pour le très jeune enfant), de prévenir (l'échec scolaire, la délinquance), de favoriser des acquisitions et échanges culturels (découverte d'autres cultures, transmission d'un héritage culturel), d'aider à l'apprentissage d'une consommation avérée, ou encore de participer à la conservation du patrimoine ludique mondial.

L'utilité sociale du service dans ces lieux qui se veulent conviviaux se manifeste en termes d'éducation populaire. Il s'agit d'ouvrir la porte à l'imaginaire, tout en conduisant à la règle : règle du jeu, règle du lieu, règle de vie. Le jeu apparaît comme un outil de citoyenneté (jouer c'est apprendre des règles, c'est donc tenir compte de la réalité

des autres). Le jeu favorise les rencontres, et il est susceptible de permettre l'intégration. Les ludothèques défendent le jeu comme un loisir culturel, présentant un intérêt éducatif indéniable.

C'est un besoin vital pour le développement affectif, psychologique et intellectuel de l'individu, qui permet notamment la socialisation du jeune enfant.

C'est ainsi que l'association départementale des Francas du Gard et le Syndicat Mixte Leins Gardonnenque ont poursuivi en 2020 l'animation de la Ludothèque Itinérante la Roulotte, ayant vocation à s'installer sur l'ensemble des 13 villages adhérents du Syndicat Mixte, semaine après semaine, de participer à des actions d'animation du territoire telles que le Fête du jeu au mois de mai, d'accueillir l'ensemble des publics de la petite enfance au troisième âge et de développer des partenariats avec les crèches, le centre de loisirs et les espaces jeunes du territoire intercommunal. Par ailleurs, la Roulotte accueille les classes maternelles et élémentaires pour ainsi accueillir plus de 200 personnes en moyenne chaque semaine.

D'autres ludothèques sont animées par l'association départementale telles que celles sur le territoire intercommunal du Pays de Sommières, accueillant les publics dans un lieu fixe à Sommières et organisant des itinérances sur les 16 communes de la communauté. Elle organise également : des accueils des familles et des prêts de jeux, une passerelle avec la crèche, un accueil du

relais assistantes maternelles, l'organisation de la fête du jeu, des soirées jeux sur les communes ou des projets jeux avec les écoles.

**D'AUTRES LUDOTHÈQUES
SONT IDENTIFIÉES
DANS NOTRE RÉSEAU
D'ADHÉRENTS :**

- LA LUDOTHÈQUE
DU CENTRE SOCIAL RIVES
À VAUVERT
- LA LUDOTHÈQUE
DU CENTRE SOCIO-CULTUREL ESCAL
À MARGUERITTES



Encourager l'engagement citoyen et mobiliser les acteurs éducatifs

« Encourager l'engagement des citoyens et mobiliser les acteurs éducatifs » est l'une des quatre orientations du projet « Avec les enfants et les jeunes, ensemble pour l'éducation ! » La mobilisation des acteurs est bien une priorité de l'association départementale. Inscrite dans notre projet et dans nos priorités : pour développer notre influence, agir sur la condition enfantine, promouvoir notre conception de l'éducation, conforter la qualité de l'action éducative au plan local, se nourrir de l'apport des acteurs investis dans la question éducative.

La dynamique enclenchée les années précédentes s'est poursuivie sur les territoires, dans et pour l'action éducative locale, en cherchant notamment à développer l'engagement sous toutes ses formes. L'association départementale s'est attachée à accompagner des initiatives territoriales de mobilisation autour des droits de l'enfant, de l'engagement des jeunes, de l'animation du mouvement, des enfants à besoins particuliers...

PARTICIPATION, ENGAGEMENT DES JEUNES ET CITOYENNETÉ DES MINEURS

La citoyenneté ne se décrète pas, elle se construit et ce, tout au long de la vie. La Convention Internationale des Droits de l'Enfant, ratifiée par la France en 1990, affirme que les enfants doivent avoir le droit de s'associer et de participer, en leur reconnaissant de fait la capacité à devenir des êtres sociaux et solidaires, à devenir citoyens.

Le Service civique volontaire

Le dispositif de service civique constitue un bon support pour susciter la création d'espaces d'initiatives collectives, de projets et d'engagement des jeunes au niveau local, comme pour œuvrer à la reconnaissance formelle de l'engagement des jeunes, de leurs acquis et de leurs compétences.

Nous faisons le constat que cette expérience favorise le développement de compétences personnelles et sociales : autonomie, travail en équipe, sens des responsabilités, prise d'initiative, confiance en soi, maturité, actions par projets, communication. L'expérience permet de découvrir la vie et le fonctionnement associatif, dans un autre rapport que celui de l'utilisateur. Elle donne du sens aux notions d'intérêt général ou d'action collective. Pour un certain nombre de jeunes, cette expérience aide à définir ou confirmer une perspective professionnelle. Les volontaires considèrent également que l'expérience mérite d'être valorisée dans un *curriculum vitae*.

L'accueil de jeunes volontaires en service civique tout au long de l'année, au sein de l'association (Radio Sommières) ou dans le cadre de mise à disposition auprès d'associations adhérentes comme RIVES à Vauvert ou l'Odyssée à Redessan, donne à voir un impact pour notre mouvement : appui aux activités de l'association, valorisation des projets et activités proposées par l'association, promotion de l'éducation populaire et du fait associatif, engagement militant de certains volontaires aux Francas après leur service civique.

La présence de volontaires participe du développement d'activités pour l'action éducative locale. Par ailleurs, selon les missions confiées, les actions menées ou les projets proposés par les volontaires, on peut voir se construire de nouvelles dynamiques partenariales avec des établissements scolaires, des associations...

L'arrivée de volontaires au sein de la structure réinterroge forcément la dynamique et les pratiques de l'équipe en place. Elle réinterroge aussi notre capacité à favoriser et

accompagner des jeunes dans leurs projets. Elle permet de porter un autre regard sur la place des jeunes dans notre mouvement. L'association départementale des Francas assure, avec la fédération départementale des Foyers Ruraux du Gard, la formation des volontaires en service civique, en lien avec les services de la DDCS du Gard. En 2020, ce sont 45 jeunes qui ont été formés au cours de 3 sessions de deux jours organisés. Il est à noter que 2 sessions ont dû être annulées en raison du contexte sanitaire.

Le Comité jeunes

Le Comité jeunes national, installé en 2013, a vocation à porter de multiples initiatives visant à renforcer la place des jeunes dans le Mouvement. Ce collectif est un espace organisé de rencontres, d'échanges et d'actions des jeunes impliqués aux Francas qui permet de donner une place aux jeunes dans l'organisation par une autre voie que celle des instances, de créer une dynamique collective permettant l'émergence d'initiatives, d'actions innovantes et la construction de propositions pour renforcer le Mouvement.

Au niveau départemental, l'association départementale a mis en place cet espace réservé aux jeunes de 16 à 25 ans. Ses membres ont souvent connu les Francas par l'intermédiaire des formations BAFA ou l'encadrement de jeunes pendant les vacances scolaires.

Pour que ces jeunes puissent devenir de réels précurseurs et qu'ils participent activement à l'avenir de notre association, nous leur proposons un cadre sécurisant et convivial afin qu'ils puissent être forces de propositions et être dans un réel engagement militant.

Afin de réaliser des projets, un des premiers objectifs du Comité Jeunes est d'abord de former un groupe soudé autour des valeurs des Francas. Une fois ce sentiment

établi, et la confiance entre les membres instaurée, ces derniers se mettent à débattre et proposer des idées d'actions. Au rythme d'une rencontre par mois, l'Animatrice Départementale accompagne ces jeunes dans la réalisation de leurs projets. Il s'agit non pas de décider ou faire à leur place mais bien de les accompagner dans la découverte d'une méthodologie de projet. Les jeunes doivent alors par eux même réaliser chaque étape d'un projet comme : trouver une idée d'action, trouver des partenaires, établir un budget ou un plan de communication, donner des rôles à chacun, animer une réunion, etc... Depuis 2019, les 12 membres du Comité Jeunes ont voulu faire vivre et faire connaître les valeurs des Francas ailleurs que dans les espaces où ils sont habituellement identifiés (centre de loisirs, séjours de vacances, etc...). Les jeunes ont alors construit un projet afin de participer activement à la Fête du Pois Chiche prévue en juin 2020 à Montaren en y proposant des activités diverses valorisant à la fois les savoirs faire des Francas mais aussi leur dimension de mouvement fédérateur.

Malheureusement, cette action n'a pas pu se tenir compte tenu des mesures sanitaires à l'œuvre, le festival étant lui-même annulé. Cette annulation a suscité un point de démotivation légitime des jeunes mobilisés et, par voie de conséquence, un point d'arrêt de la dynamique engagée.

Les Conseils d'enfants et de jeunes

L'association départementale des Francas du Gard possède à la matière une certaine expertise dans la mesure où elle accompagne des Conseils d'Enfants et de Jeunes depuis de nombreuses années. Il en est ainsi des Conseils Municipaux de Congénies ou de Sommières.

Notre intervention se situe en général sur l'accompagnement et le suivi des conseils à travers différentes formations qui sont



LE Comité Jeunes
SOURCE DE PROJETS **les francas 30**

délivrées aussi bien aux « élus adultes » qu'aux « élus enfants », et aux animateurs de ces conseils, bénévoles comme professionnels.

La formation des « élus adultes » et des animateurs s'organise autour des questions de participation (comment prendre réellement en compte les projets émanant des enfants et des jeunes, élus, et leur donner vie...) et se déroule en moyenne une fois tous les deux mois. C'est sur cette question que notre savoir-faire est le plus souvent sollicité.

Pour les conseils d'enfants proprement dits, notre intervention porte, au-delà de l'aide à la création et du soutien au fonctionnement, sur l'accompagnement pour la mise en œuvre de projets et de manifestations : journée du jeu, sport pour tous, semaine de la sécurité routière, préparation d'inauguration, semaine sur les droits de l'enfant, journée du jeu ...

**LES CONSEILS
MUNICIPAUX D'ENFANTS ET DE
JEUNES ANIMÉS ET /OU ACCOMPAGNÉS PAR
LES FRANCAS DANS LE GARD EN 2020 :**

- CONGÉNIES
- SOMMIÈRES
- FONS OUTRE GARDON
- SAINT-GÉNIES
DE MALGOIRÈS

LA PLACE DES PARENTS DANS LES CENTRES DE LOISIRS ÉDUCATIFS

La volonté affirmée du projet éducatif des Francas est d'intégrer la dimension parentale comme un axe fort de son action et souhaite la dynamiser encore plus fortement dans son projet 2015-2020 – Avec les enfants et les jeunes, ensemble pour l'éducation ! Depuis trois ans, un groupe de réflexion sur la place des parents constitué de techniciens et d'élus de notre association se réunit régulièrement afin de construire les modalités d'accueil et espaces de participation à destination des parents dans les centres de loisirs éducatifs et d'émettre des pistes de travail auprès des équipes pédagogiques.

La formalisation de cette volonté est fixée en plusieurs axes dans la stratégie départementale de l'association :

- **Affirmer** la place des parents comme étant celle de partenaires éducatifs et de co-éducateurs (et non d'usagers) pour ainsi les associer fortement à l'ensemble de nos actions et de nos réflexions.
- **Élargir** nos relations avec des collectifs de promotion des droits de l'enfant, des associations mobilisées sur le handicap, des associations familiales laïques, les fédérations de parents d'élèves et les syndicats enseignants.
- **Susciter** l'innovation dans la relation parents - enfants - temps éducatifs. Construire avec les parents leur place et leur contribution dans l'action éducative locale (définir les modalités d'accueil des familles, impulser des conseils de parents, les mobiliser dans l'animation des espaces...).
- **Renforcer** la prise de conscience par les encadrants professionnels de leur engagement éducatif et de la nécessaire mobilisation de tous les acteurs (les parents, les bénévoles, les volontaires...) pour l'action éducative locale.

Depuis septembre 2017, un groupe de travail constitué de responsables de structure travaillent sur l'élaboration d'un document ludique à destination des familles. L'objectif est simple : lors de l'inscription de nouvelles familles, les informer sur les particularités d'un centre de loisirs géré par l'association départementale des Francas du Gard.



Dans ce livret d'accueil figure un rappel des intentions éducatives et objectifs pédagogiques, le détail d'une journée type de l'enfant et la particularité des différents temps, les différentes personnes pouvant intervenir au centre de loisirs et les outils de communication à destination des familles.

Ce document travaillé en lien avec l'agence de communication sous forme d'un petit livret se vaudra explicite et ludique. Généralisé à l'ensemble de nos centres de loisirs, ce document a été lancé sur l'été 2018.

Le lien aux familles étant privilégié sur les accueils du matin et du soir, une des priorités a été d'en améliorer la qualité : il a été opéré une sensibilisation des animateurs sur l'importance de leur rôle dans la restitution aux parents des informations relatives à la journée de l'enfant, collectées au moment de son passage de l'école au centre de loisirs. L'amélioration de la qualité des temps et des espaces d'accueil des parents s'est également traduite au travers du renouvellement de matériel et de la formalisation de ces espaces : l'achat de petit mobilier et de matériel pour définir de réels espaces dédiés à confortablement et considérablement amélioré l'accueil des familles, et aujourd'hui, d'autres structures sont en attente d'être équipées à leur tour. Les coins familles sont très appréciés des parents. De plus en plus de centres de loisirs aménagent des espaces de convivialité sur la structure en matérialisant « un coin » avec de la documentation, la possibilité de boire un thé ou un café, sollicite les familles sur des questions... Ces coins sont de véritables espaces d'échanges entre les familles et avec les équipes d'animation.

Des espaces de participation à destination des parents

Dès 2018, de nombreuses expérimentations sur des formes innovantes ont été mises en place sur des territoires avec notamment le centre de loisirs éducatif des 4 Moulins, celui de Caveirac, de Méjannes-le-Clap et le centre d'animation du pays de Sommières. L'objectif est d'encourager les familles à se positionner sur des sujets inhérents au centre de loisirs. Discuter du fonctionnement, des projets, des repas...

sont des points qui nous semblent essentiels de partager avec les familles pour cibler leurs attentes et créer un équilibre primordial pour l'enfant à travers les différents temps éducatifs. Que ce soit sous forme d'ateliers animés, de moments conviviaux... tous ces retours, remarques et revendications nous permettent de positionner les centres de loisirs au plus proche des attentes des familles.

LA FORMATION DES VOLONTAIRES DE L'ANIMATION / UN PROCESSUS D'ENGAGEMENT ET DE MOBILISATION

Les Francas ont toujours positionné l'action éducative comme espace privilégié d'engagement volontaire – notamment des jeunes – sur les questions relatives à l'éducation. Cette expérience, formatrice à bien des points de vue, est restée pour bon nombre de jeunes, quels que soient leurs choix professionnels ultérieurs, un moment important de leur vie.

La formation BAFA-BAFD

Titulaires d'une habilitation nationale attribuée par le Ministère de la Jeunesse et des Sports, les Francas assurent la formation de jeunes au BAFA (Brevet d'Aptitude aux Fonctions d'Animation), ainsi que la formation BAFD (Brevet d'Aptitude aux Fonctions de Direction).

Présents sur le champ des loisirs éducatifs qu'ils ont largement contribué à professionnaliser, les Francas affirment que l'éducation ne peut évidemment pas être de la seule responsabilité des professionnels de l'éducation. Le développement de l'action éducative doit être partagé par des professionnels et des bénévoles. Ces dernières années ont convaincu les Francas, encore plus que par le passé, de la pertinence de susciter et d'accompagner l'engagement volontaire autour des questions d'éducation, de faire émerger



« des militants de l'enfance » au service d'une société éducatrice, de militer pour positionner les centres de loisirs éducatifs comme des espaces d'engagement citoyen. Les parcours de formation à l'animation volontaire sont des espaces d'éveil à l'engagement, révélant progressivement la conscience d'une utilité sociale, la possibilité d'être auteur et responsable d'une action qui prend racine dans la réalité d'un territoire. Ce sont des portes d'entrée pour la militance au sein du Mouvement. Ce sont également des occasions de partage des enjeux éducatifs actuels pour que progresse l'attention portée à la condition enfantine. Cette attention à l'enfant, cette envie d'agir, c'est en agissant au sein du centre de loisirs que les jeunes animateurs les concrétisent en mettant leur créativité et leur enthousiasme au service de projets novateurs.

Enfin, dans une perspective de plus long terme, les parcours BAFA et BAFD participent de la formation des citoyens, des parents, que nous souhaitons impliquer dans la construction d'un nouvel écosystème éducatif.

Le contexte dans lequel nous avons conduit la formation BAFA et BAFD a été marqué par la généralisation de la mise en œuvre de la réforme des rythmes éducatifs qui modifie

la structuration locale de l'action éducative et réinterroge la place de l'animation volontaire. Les années 2015 et 2016 ont été également traversées par des événements tragiques qui ont touché la jeunesse de notre pays et ont fait émerger de nombreuses mesures gouvernementales enjoignant les jeunes à s'engager pour porter et défendre les valeurs de la République. La réforme de la réglementation relative au BAFA et au BAFD, effective depuis le 15 juillet 2015, a d'ailleurs intégré ces éléments de contexte en reformulant les fonctions de l'animateur et de directeur, en intégrant la notion d'aptitude à transmettre les valeurs de la République – notamment la laïcité – et en confirmant la possibilité d'effectuer le stage pratique dans les temps d'accueil éducatifs courts.

Les Francas du Gard assurent les inscriptions sur les formations organisées de niveau régional et anime l'équipe départementale de formateurs tout en promouvant ces formations comme espace d'engagement. Cette organisation, malgré l'investissement fonctionnel et économique qu'elle représente, permet à l'association départementale de renouveler ses adhérents.

En 2020, ce sont 71 jeunes qui ont été formés au BAFA et au BAFD dans le département du Gard dont 18 en stage sur site sur la commune de Sommières. Cependant, suite au contexte épidémique 5 stages ont dû être déprogrammés ce qui a conduit à une diminution du nombre d'inscrits.

Le nombre de formateurs mobilisés à l'encadrement des stages durant l'année est de 9.

Les Francas du Gard souhaite réaffirmer l'animation volontaire comme principe d'implication des jeunes dans l'action éducative locale. Il y a là un véritable défi à relever en affirmant cela, qui se doit d'être une piste de travail prioritaire pour l'avenir en maintenant les efforts engagés

Nous nous sommes par ailleurs engagés, dans le cadre de la mission de relais formation financée par la coopération régionale, dans plusieurs directions qui résonnent aujourd'hui avec les orientations du projet « Avec les enfants et les jeunes, ensemble pour l'éducation ! ».

BAFA	2015	2016	2017	2018	2019	2020
Formation générale	167	107	85	60	83	45
Perfectionnement	47	45	38	18	29	26
Total	214	152	123	78	112	71

BAFD	2015	2016	2017	2018	2019	2020
Formation générale	4	1	0	0	0	0
Perfectionnement	0	0	0	0	0	0
Total	4	1	0	0	0	0

Sensibiliser les adolescents et les jeunes à l'engagement éducatif, dans les collèges, les lycées et à l'université par :

- le développement de parcours de sensibilisation à l'animation volontaire (près de 300 jeunes de 15-16 ans accueillis) ;
- la mise en œuvre de sessions en partenariat avec des Maisons Familiales Rurales

Faire de tous les espaces éducatifs, et notamment des centres de loisirs éducatifs, des espaces d'engagement plus affirmés par :

- la sensibilisation des professionnels dans le cadre des formations continues
- l'implication de centres de loisirs et de secteurs jeunesse dans la mise en œuvre de parcours de sensibilisation à l'animation volontaire (Anima'jeunes)

Contribuer à construire et accompagner des parcours d'engagement pour les jeunes et les valoriser par :

- la mise en place d'espaces de rencontres et de convivialité, d'échanges et de formation complémentaire ouverts aux stagiaires de la formation (Rendez-vous des anims, programmés trimestriellement, ou la Francade)

Pour en savoir +

- Le livret ressource Objectif BAFA
- Le film Objectif BAFA
- Le dossier du Camaraderie n° 296, L'Animation volontaire, un engagement qui nous construit.

Anima'jeunes, un dispositif d'engagement dès 16 ans

C'est un dispositif auquel l'association départementale des Francas du Gard est fortement attachée. C'est à travers cette démarche volontaire qu'il est permis à des jeunes de 16 ans de s'investir dans un véritable espace d'engagement au service des autres.

Pour les organisateurs des centres de loisirs du réseau Francas, il s'agit :

- De repérer des jeunes de 16 ans intéressés par l'animation.
- De leur permettre de découvrir l'animation en bénéficiant de trois week-ends de sensibilisation à l'animation, d'un suivi individualisé et d'une période d'observation et d'animation (en surplus des équipes d'animation) sur la structure elle-même.
- Et pour ceux qui auront été convaincus, de les aider à financer leur BAFA soit en les rémunérant pour leur période de travail, soit en leur finançant tout ou partie du stage en fonction du nombre de jours travaillés.

Pour les jeunes de 16 ans, il s'agit :

- De découvrir l'animation au travers de deux week-ends de sensibilisation, d'un suivi individualisé et d'une période plus ou moins longue de travail (en surplus des équipes d'animation) sur les centres de loisirs.
- De se faire financer tout ou partie du BAFA soit par l'obtention d'un salaire, soit par l'obtention d'une bourse de formation en fonction du nombre de jours travaillés.

Nombre de jeunes concernés en 2020 :

15

TOUT COMME D'AUTRES FORMES D'ENGAGEMENT, SANS DOUTE MIEUX MÉDIATISÉES, L'ANIMATION VOLONTAIRE NOUS PERMET DE PARTAGER UNE « VISION TRANSFORMATRICE », D'ÉVEILLER UNE « RÉSISTANCE CRÉATRICE », ET D'ENCOURAGER L'« EXPÉRIMENTATION ANTICIPATRICE » COMME NOUS Y INVITE PATRICK VIVERET. LE CENTRE DE LOISIRS EST UN ESPACE PRIVILÉGIÉ POUR ACCUEILLIR L'ENGAGEMENT DES JEUNES ET LEUR DONNER LES MOYENS D'AGIR SUR LA VIE QUOTIDIENNE DES ENFANTS







CHAPITRE 2

Une fédération, un mouvement, une tête de réseau associative

Réagir et s'adapter ensemble, face à la crise



La crise sanitaire a eu deux types d'incidences pour l'association départementale des Francas du Gard : certaines activités ont été arrêtées ou ont subi des effets de stop and go. Durant le premier confinement, les centres de loisirs ont été fermés, des personnels placés en chômage partiel, les formations à l'animation volontaire annulées, de même que des cursus de formation professionnalisante. Puis ces activités ont pu reprendre selon des protocoles évolutifs et des modalités en distanciel pour la formation professionnelle. Des actions qui n'étaient pas prévues ont vu le jour afin de répondre aux besoins des publics, aux urgences générées par le confinement puis le déconfinement, ainsi qu'aux protocoles successifs. Si l'évolution de la crise sanitaire a permis l'ouverture des accueils périscolaires, elle a laissé dans l'incertitude en amont de chaque période de congés scolaires les organisateurs d'accueil extrascolaires et les jeunes qui souhaitaient s'engager dans l'animation volontaire.

L'association départementale des Francas du Gard a pris tout au long de l'année de nombreuses mesures pour accompagner au plus près son réseau, les associations affiliées, les collectivités partenaires.

ASSURER UN SERVICE DE VEILLE ET D'INFORMATION EN CONTINU

La période a été caractérisée par un flux continu de publication d'informations, de protocoles, de mesures, de circulaires, dans lequel il était très complexe pour les acteurs des territoires faisant face à la gestion quotidienne de se retrouver. La question de la diffusion des informations était donc particulièrement stratégique et a été assurée par l'association départementale dès mars 2020.

Une veille a été mise en place permettant le suivi des questions relatives à l'emploi et aux ressources humaines, à l'économie des entités, aux activités ou encore à la vie associative. Elle a permis de relayer les mesures et directives des pouvoirs publics (ministère de l'Éducation nationale, Cnaf, Haut-commissariat à l'économie sociale, ministère du Travail, Fonjep, Agence du service civique) et les informations et analyses des partenaires associatifs (Mouvement associatif, CNEA, JPA).

Quelques exemples

- Mise en place d'espaces de partage des informations alimentés quotidiennement durant chaque période de confinement et à l'occasion du déconfinement.
- Multiplication des lettres d'information au réseau
- Mise en place de scénarii du déconfinement envisageant les modalités de fonctionnement des centres de loisirs éducatifs à compter du printemps 2020 et diffusés dans des projets de protocoles sanitaires adaptés aux réalités locales,
- Mise en place d'un livret pédagogique pour permettre aux équipes d'animation de se projeter dans la conduite d'activités et de projets d'animations adaptés au contexte sanitaire,
- Mise en place d'un groupe de suivi des effets de la crise sanitaire sur les organisateurs d'activités éducatives locales.

ACCOMPAGNER LE RÉSEAU DANS LA GESTION DES RESSOURCES HUMAINES

Télétravail, chômage partiel, protocoles de protection des salariés et des stagiaires, mise en place d'accueils solidaires pour les enfants des personnels de santé... les modalités de travail ont profondément été impactées par la crise Covid, que ce soit au siège social, dans les associations affiliées, dans les centres de loisirs

Quelques exemples

- Réponses aux sollicitations décuplées du réseau sur la gestion des ressources humaines (activité partielle, protocoles de reprise, télétravail...).
- Achats spécifiques Covid à gérer (prospection, achats, mise à disposition des matériels, respect des protocoles) et soutien du réseau sur des questions de choix de matériels, de fournisseurs...

Réalisation d'un tutoriel départemental pour accompagner le plan de reprise de l'activité des activités de l'association et des adhérents collectifs.

Les fonctions support du siège social ont été largement sollicitées dans la période afin de veiller au bon fonctionnement de l'association et accompagner les équipes opérationnelles. Elles ont su s'adapter pour demeurer au service de l'organisation (digitalisation de nombreux processus, nouvelles organisations de travail, par exemple).

ADAPTER LES MODES DE FONCTIONNEMENT ET LE PROGRAMME DÉPARTEMENTAL

Ce afin de permettre à l'association départementale de continuer à fonctionner de façon démocratique et opérationnelle, malgré l'impossibilité de tout regroupement physique des différents collectifs.

D'où un recours démultiplié à la visioconférence pour les collectifs de conduite comme pour les instances, des réunions plus courtes mais plus nombreuses, des formations reformatées pour pouvoir se tenir en distanciel, une accélération de la réflexion et de la mise en place de la digitalisation... autant de nouveaux modes de travail inventés ou expérimentés durant cette période, qui auront sans nul doute un impact sur les modes futurs de gouvernance et de travail au sein de notre association.

Quelques exemples

- Collectifs de conduite en visioconférence,
- Initiatives nouvelles d'un point de vue pédagogique (jeux à distance, via Zoom ou Starleaf, un projet d'été adapté, le recours aux intervenants plutôt que les sorties, des investissements en jeux extérieurs avant l'été pour équiper les centres de loisirs éducatifs...)
- Lancement d'une enquête Flash auprès des acteurs du Clas pour connaître l'impact du confinement sur les publics,
- La mise en place d'activités via les réseaux sociaux, à réaliser en famille durant le confinement...

ACCOMPAGNER ET FAVORISER LE PARTAGE DES BONNES PRATIQUES SUR LE TERRAIN

La situation de crise sanitaire a profondément impacté les modalités d'action et d'intervention des acteurs éducatifs et des acteurs associatifs sur les territoires, dans le lien aux enfants et aux adolescent.es, dans les pratiques de formation, dans le lien aux adhérents collectifs.

Plusieurs publications d'accompagnement des acteurs ou de valorisation des actions ont été réalisées par la Fédération nationale.

Quelques exemples

- Publication d'un guide « Les centres de loisirs acteurs du déconfinement éducatif » et supplément été.
- Réalisation d'un « Memento de reprise de la formation habilitée » (à l'occasion du déconfinement).





Élargir la fédération et renforcer le mouvement (et réciproquement !)

UN ANCRAGE TERRITORIAL SOLIDE

L'association départementale est le niveau où les Francas construisent leur politique pour l'enfance et la jeunesse et génèrent de l'influence pour mettre en vie leur projet. Interlocutrice, lieu de rencontre et de concertation pour les acteurs éducatifs locaux, elle représente les Francas et assure la promotion de leur projet et de leurs idées.

Son rôle est de :

- Faire émerger le sens politique des Francas avec les adhérents,
- Susciter la rencontre de tous les organisateurs et de tous les acteurs de l'action éducative, sociale et culturelle,
- Inciter, initier et mettre en œuvre le développement d'actions éducatives, sociales et culturelles,
- Accompagner et gérer les actions au plan local et notamment proposer des formations aux bénévoles,
- Assurer la représentation et la promotion des Francas.

Impliquée dans la vie du département, l'association départementale est reconnue par les pouvoirs publics et par de nombreux organismes sociaux, éducatifs et culturels. Elle répond aux demandes des associations et des collectivités locales qui souhaitent développer des politiques et des actions éducatives et qui sont à la recherche de conseils et de soutien pour mettre en œuvre leur projet.

Membre de la fédération nationale et partie constituante de l'union régionale des Francas, l'association départementale participe aux décisions et aux instances de celles-ci.

UN LARGE RÉSEAU D'ADHÉRENTS

Le Mouvement : une diversité d'engagements

Mouvement d'hommes et de femmes, mouvement d'idées et donc mouvement d'influence, les Francas ont construit leur action sur une double logique : celle de Mouvement et celle de Fédération. Le Mouvement, organe dynamique, observe, analyse, confronte les idées et les pratiques relatives à l'enfance et à l'éducation, en fait émerger de nouvelles, les expérimente, les évalue et surtout les fait véhiculer par des acteurs engagés. C'est par le Mouvement que s'exprime la démarche d'éducation populaire. Il permet une diversité d'engagements aux différents niveaux de la Fédération, que ce soit sur la réflexion ou sur l'opérationnalisation de l'action éducative locale, dont la formation des acteurs ou sur les gouvernances associatives.

Les adhérents individuels et la mobilisation des acteurs

En 2020, le nombre d'adhérents dans le Gard est de 76 contre 122 en 2019 .

Malgré le choix de pratiquer une adhésion de sens et de principe et non une adhésion de fait, la difficulté des Francas dans le Gard à mobiliser des adhérents au-delà des stagiaires BAFA et de notre noyau de militants est récurrente.

Les adhérents individuels sont plutôt jeunes, une très large majorité ont moins de 30 ans. La plupart sont des jeunes volontaires qui encadrent les activités

d'enfants et d'adolescents durant leurs vacances scolaires. Une part importante des adhérents est par ailleurs salariée de l'association, ce qui n'est pas sans poser la question des fondements associatifs mais ce qui démontre une implication forte des salariés dans le projet du Mouvement.

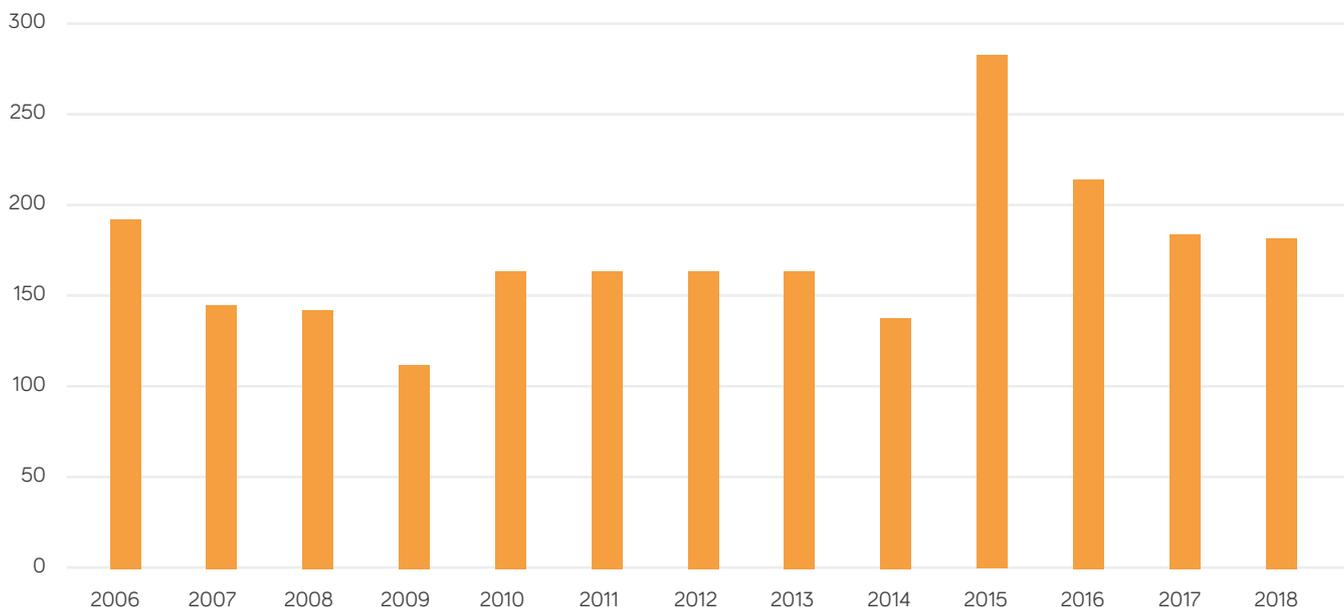
L'évolution globale des adhésions individuelles est à la baisse et suit la diminution du nombre de stagiaires accueillis en formation habilitée, dès 2016 et confirmé en 2017 et 2018 : il importe donc d'inscrire cette préoccupation au cœur de notre stratégie départementale et de notre programme départemental, autour de trois questions centrales.

Quelle relation aux nombreux acteurs éducatifs qui sont mobilisés tout au long de l'année dans le cadre des initiatives départementales ? Quelle information et animation des adhérents individuels ? Quelle administration de l'adhésion individuelle ?

La Fédération nationale met à disposition de l'association départementale l'ensemble des supports et matériels pour animer l'adhésion individuelle, la promouvoir et l'administrer.

La campagne d'adhésions individuelles continue à s'ancrer dans les préoccupations territoriales. L'univers visuel et l'argumentaire invitant à adhérer aux Francas, s'installent durablement dans la communication de l'association départementale, notamment sur le site Internet ou les réseaux sociaux. Les initiatives prises dans le cadre des sessions Bafa et Bafd, visant à sensibiliser les stagiaires au sens de l'adhésion ont continué à se développer.

Évolution des adhérents individuels



Les adhérents collectifs

7 associations, 25 communes et 6 établissements publics de coopération intercommunale constituent les personnes morales adhérentes de l'association

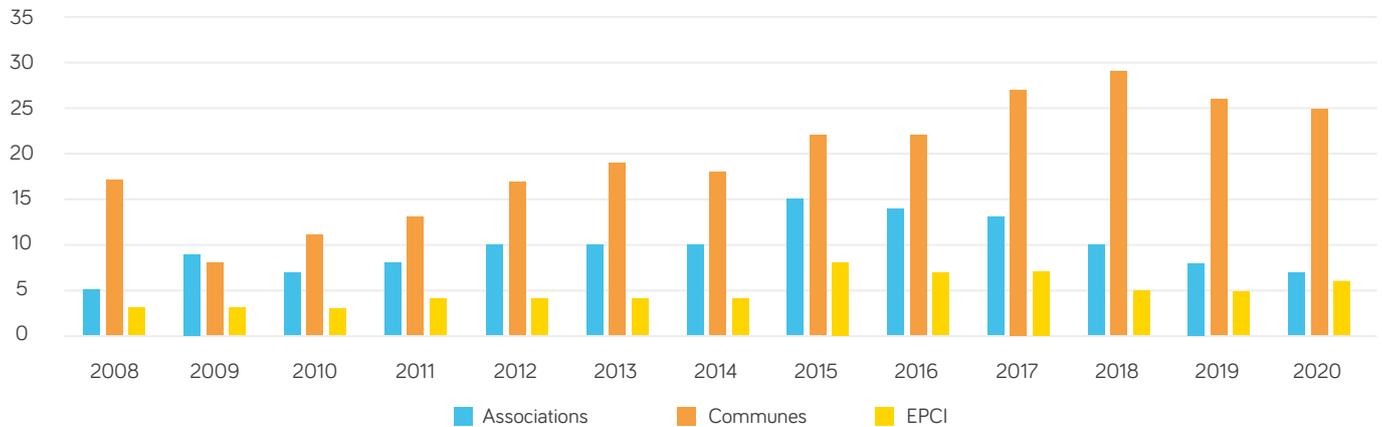
départementale des Francas du Gard soit **38 adhérents collectifs**.

Le nombre de communes adhérentes aux Francas, directement ou par le biais d'un EPCI ou d'une association, est de

105 en 2020, comme en 2019, soit 29.91 % des communes du département du Gard.

Ainsi, l'influence des Francas s'étend sur près de 1 communes sur 3 du département.

ÉVOLUTION DES ADHÉRENTS COLLECTIFS



COLLECTIVITÉS	2018	2019	2020	COLLECTIVITÉS	2018	2019	2020
Aigues-Mortes	X	X	X	Lecques	X	X	
Aramon	X			Lédenon	X	X	X
Bagnols sur Cèze	X	X	X	Leins Gardonnenque	X	X	X
Beauvoisin	X	X	X	Méjannes le Clap	X	X	X
Bernis	X	X	X	Montfaucon	X	X	X
Bezouce	X	X	X	Pays de Sommières	X	X	X
Cabrières	X	X	X	Poulx	X	X	X
Caveirac		X	X	Pouzilhac		X	
Collias	X			Roquemaure	X	X	
Comps	X	X	X	Saint Gervasy	X	X	X
Congénies	X	X	X	Saint-Hilaire de Brethmas		X	X
Connaux	X	X	X	SIRP Brouzet les Quissac, Carnas, Corconne	X	X	X
Dions	X	X	X	SIRP St Théodorit, Canaules et Sauvignargues		X	X
Domazan	X			SIRP Valliguières Pouzilhac	X	X	X
Fourès			X	St Chaptès	X	X	X
Gard Rhodanien	X	X	X	St Côte et Maruéjols	X		
Générac	X	X	x	Saint Dionisy	X	X	X
La Calmette	X	X	X	Valleraugue	X		
Lasalle		X	X	Vauvert	X	X	x

7 ASSOCIATIONS



Centre Social
Escal
(Marguerittes)



Association
La Croisée
(Centre Social de St Gilles)



Association
Les Mille Couleurs
(Nîmes)



RIVES
(Centre Social de Vauvert)



Le nombre d'adhérents collectif est à la baisse en 2020 par rapport à 2019 mais l'influence des Francas dans le Département s'accroît, sous l'effet du développement des intercommunalités

Les Francas ont toujours considéré que leurs idées devaient être accompagnées d'une mise en œuvre locale, afin d'agir concrètement sur le quotidien de milliers d'enfants.

Les organisateurs locaux d'activités et les adhérents collectifs au sens large sont donc les premiers partenaires des Francas.

L'association développe de nombreuses actions en leur direction de manière à les fédérer, à leur apporter des conseils techniques, éducatifs et pédagogiques.

Elle met donc à la disposition de cet accompagnement une ingénierie départementale, des moyens humains et matériels.

En termes de moyens matériels, le siège social est situé à Nîmes, favorisant ainsi la proximité.

Les Francas organisent également des réunions de rencontres des responsables des structures fédérées, un réseau d'acteurs, de manière à développer des actions mutualisées sur l'ensemble départemental et la mutualisation de moyens matériels.

Les Francas bénéficient ainsi d'un large réseau d'acteurs mutualisant connaissances et savoir-faire sur les besoins éducatifs, sociaux et culturels des enfants et des adolescents, les politiques, les espaces et les pratiques éducatives ainsi que les formations d'acteurs. Il constitue un vaste espace d'observation, d'expérimentation, d'innovation et de mobilisation pour répondre aux multiples enjeux posés pour un accueil de qualité sur les territoires.

Les décisions prises lors de l'assemblée générale nationale 2017 au Mans, dans le cadre du chantier « Être et faire Fédération, adhésion collective et partenariats », en précisant les quatre modalités d'action vers le local et en passant de la référence « nombre de journées enfants » à la référence « nombre d'enfants concernés » permettent depuis 2019 de mesurer plus finement la réelle contribution des Francas et de leurs adhérents à l'action éducative locale.

Ces modifications visent à l'installation d'un nouveau cadre fédéral en adéquation avec le projet voté qui permette :

- D'articuler plus fortement la double logique de Mouvement et de Fédération en réaffirmant la dimension « éducation populaire » du projet avec les personnes morales adhérentes et partenaires,
- D'engager les personnes morales adhérentes ou partenaires dans le développement de tout ou partie du projet des Francas au plan local,
- De rassembler un nombre significatif de personnes morales et d'espaces éducatifs,
- De multiplier les portes d'entrées dans la Fédération à partir des quatre modalités d'action avec le local,
- D'enrichir quotidiennement le projet Francas par les actions et les analyses des personnes morales adhérentes ou partenaires,
- De promouvoir un cadre fédéral lisible, cohérent et national intégrant l'adhésion collective et les partenariats tout en différenciant leurs spécificités.

Les premières décisions issues de ce chantier ont été portées à l'ordre du jour de l'assemblée générale nationale en 2017 et de l'assemblée générale des Francas du Gard à Vauvert en 2018 puis à Sommières en 2019.

Elles s'inscrivaient dans une perspective d'affirmer la double dimension fédérale de la Fédération des Francas :

- Une fédération nationale d'associations départementales rassemblant des personnes morales adhérentes qui ambitionnent, pour les collectivités locales et les EPCI de développer leur projet local d'éducation avec les Francas et, pour les associations de développer leur projet éducatif avec les Francas et des personnes morales partenaires,
- Une fédération d'espaces éducatifs, dont les centres de loisirs éducatifs.

Les premières décisions concernaient la clarification des relations politiques et techniques qui pouvaient se construire entre une association départementale et des personnes morales locales ou départementales. Cette clarification est venue enrichir la définition des quatre modalités d'action avec le local de la charte de fonctionnement : l'adhésion et les trois niveaux de partenariats. Par ailleurs, ces premières décisions ont mis en adéquation l'adhésion et le système de calcul des mandats à l'échelle nationale et à l'échelle départementale avec le nouveau cadre fédéral projeté.

Ainsi, l'adhésion d'une collectivité locale ou d'un EPCI se fait dorénavant au titre de son projet local d'éducation et ses mandats à l'assemblée générale départementale se calculent à partir du nombre d'enfants recensés sur son territoire. L'adhésion des autres personnes morales, associations, établissements scolaires... se fait au titre de leur projet éducatif et leurs mandats à l'assemblée générale départementale se calculent à partir du nombre d'enfants concernés par leurs activités. De même, les mandats d'une association départementale à l'assemblée générale nationale se calculeront dorénavant au titre de l'adhésion collective en prenant en compte uniquement les personnes morales adhérentes mais aussi tous les enfants concernés par les actions de l'association départementale seule ou avec ses partenaires locaux et ses adhérents collectifs.

LA FORMATION DES HOMMES ET DES FEMMES DE NOTRE ORGANISATION

L'association départementale des Francas du Gard a toujours œuvré pour la formation des acteurs éducatifs, qu'ils soient permanents, élus ou bénévoles.

Concernant la formation professionnelle, les dépenses au titre du plan de formation sont supérieures aux obligations conventionnelles : les salariés du mouvement ont ainsi pu participer à des formations notamment dispensées par l'Union Régionale des Francas d'Occitanie. Par exemple, 1 salariée a été formée en cours d'année au BPJEPS Loisirs tous Publics ou 6 ont participé à des stages BAFA.

L'association départementale des Francas du Gard s'est également largement mobilisée aux côtés d'autres fédérations pour développer un parcours emploi-formation dans le cadre de l'apprentissage et permettant d'accompagner 8 jeunes gardois dans leur professionnalisation et leur apprentissage en liant emploi et formation CPJEPS.



Les instances statutaires

LES INSTANCES FÉDÉRALES



L'Assemblée générale nationale

Cette assemblée générale s'est tenue le 4 juillet 2020 en distanciel (prévue initialement les 16 et 17 mai 2020 à Bagnolet). Elle a réuni 91 participant.es.

Après une courte intervention d'ouverture et la mise en place du bureau de l'assemblée générale, les nouvelles modalités de vote par voie électronique ont été présentées. Suite à l'installation des commissions des votes et des vœux et résolutions, l'assemblée générale a adopté les rapports d'activité et financier 2019, affecté le résultat 2019 au fonds associatif, et décidé du taux des cotisations 2021, dont la contribution des associations départementales au fonctionnement et au développement de la Fédération nationale.

Elle a également procédé au renouvellement du tiers sortant du Conseil fédéral.

Le Conseil fédéral

Première instance de gouvernance de la Fédération nationale, le Conseil fédéral est constitué, en 2020, de 20 représentant.es des associations départementales et de 9 personnes qualifiées.

Au cours de l'année, le Conseil fédéral s'est réuni 10 fois, en présentiel ou en distanciel. Sur 274 présences possibles des membres élus, 233 présences réelles ont été enregistrées.

Au plan externe, l'attention du Conseil fédéral a porté essentiellement sur la situation épidémique, sur un débat sur le projet de loi relatif au droit de vote à 16 ans ou sur un autre projet de loi confortant les principes républicains...

Au plan interne, sur :

- l'adoption du programme budget 2020
- les orientations budgétaires 2021
- la préparation de l'assemblée générale nationale

Le Conseil d'Administration de l'Union régionale

L'association départementale des Francas du Gard est membre de l'union régionale des Francas d'Occitanie.

A ce titre, elle siège au conseil d'administration de l'union régionale à travers 2 de ses représentants.

Ainsi, Christian SENEZE et Elisabeth CRES représentaient l'association départementale au sein de l'union régionale.

L'association départementale a particulièrement veillé à se mobiliser dans le cadre de ces instances de l'union régionale, réaffirmant ainsi avec vigueur son attachement à participer aux travaux de l'union et son attachement aux différents niveaux de notre fédération.

LES INSTANCES DÉPARTEMENTALES

L'Assemblée générale départementale

L'assemblée générale départementale s'est tenue le vendredi 25 septembre 2020 à Beauvoisin.

Elle a réuni une cinquantaine de personnes, adhérents individuels, représentants d'adhérents collectifs et partenaires qui ont statué sur les délibérations à l'ordre du jour.

L'assemblée générale ordinaire a adopté à l'unanimité les rapports d'activité et financier 2019, les délibérations relatives à l'affectation du résultat 2019 et au taux des cotisations pour 2021, et a procédé au renouvellement du Comité Directeur.

Le Comité Directeur

Le Comité Directeur s'est réuni à 3 reprises. (une fois en présentiel et 2 fois en distanciel) Au cours de l'année, le Comité Directeur s'est réuni à 8 reprises. (4 fois en présentiel et 4 fois en distanciel)

Au plan interne, l'attention du Comité Directeur a porté essentiellement sur :

- Le suivi des mesures prises dans le cadre de la crise sanitaire,
- Les relations aux partenaires et aux territoires,
- La relation aux différents niveaux de notre fédération,
- Le renouvellement des instances statutaires,
- La préparation de la stratégie départementale 2020-2025
- L'accompagnement au développement de l'association départementale,
- Le budget 2020 et les orientations budgétaires 2021.

Le Bureau

Au cours de l'année, le Bureau s'est réuni à 8 reprises. (4 fois en présentiel et 4 fois en distanciel).

Son travail a porté essentiellement sur l'instruction des dossiers soumis au Comité Directeur et sur le suivi des partenariats et des actions.

Des membres du Bureau et du Comité Directeur ont également participé aux travaux de différentes commissions :

- Commission Ressources humaines
- Commission Communication et Publications,
- Commission Finances
- Commission Projet





Moyens départementaux et évolution des collectifs de conduite

L'EXÉCUTIF DÉPARTEMENTAL

Une fois par période, entre deux périodes de vacances scolaires, l'exécutif départemental, composé de l'équipe des cadres et cadres intermédiaires de l'association, autour de la Direction Départementale, s'est réuni pour mettre en œuvre les orientations décidées par les instances statutaires de l'association.

Ainsi, ce groupe de travail a traité notamment en 2020, le plus souvent en distanciel, de la mise en place des mesures en lien avec la crise sanitaire, du suivi des territoires, de la mise en place des actions, événements et manifestations, de la mise en place des différentes commissions, des séjours mutualisés en hiver et en été, des colos apprenantes, de l'élaboration du programme départemental et de l'animation et la coordination des Contrats Locaux d'Accompagnement à la Scolarité.

LA COORDINATION

La coordination, composée de la Direction Départementale, des animateurs départementaux, des coordinateurs de territoires et d'actions et des responsables de centres de loisirs et d'espaces jeunes, s'est réunie régulièrement sur une demi-journée dans des formes distancielles adaptées au contexte sanitaire.

Ces réunions ont porté sur l'information quant à la crise sanitaire, aux manifestations fédérales, régionales et départementales, sur les bilans de centres de loisirs, sur la formulation de la stratégie départementale de mise en œuvre du projet fédéral, la mutualisation des moyens pédagogiques ou matériels et sur de l'échange quant aux pratiques des équipes pédagogiques sur les territoires.

LA COORDINATION ADMINISTRATIVE

Composée du personnel administratif du siège social autour de la Direction Départementale, cette coordination s'est réunie deux fois dans l'année.

Elle a vocation à coordonner le travail administratif au siège social des Francas du Gard et notamment en période d'élaboration du budget, de préparation des manifestations départementales, de l'assemblée générale ou des bilans et prévisionnels à l'attention de la Caisse d'Allocations Familiales.

LE PROGRAMME DÉPARTEMENTAL

Suite au vote du projet 2015 - 2020 « Avec les enfants et les jeunes, ensemble pour l'éducation ! » en décembre 2014, l'association départementale s'est attachée à définir sa propre stratégie de



développement et son programme opérationnel. La stratégie départementale 2015 - 2020 a été adoptée par l'assemblée générale le 30 mai 2015, le programme départemental a été adopté quant à lui en janvier 2018 et présenté à la réunion de coordination.

La stratégie départementale comporte 2 axes principaux :

- Conduire une action politique résolue
- Contribuer à l'action éducative locale

Le programme départemental comporte quant à lui un ensemble d'actions et d'opérations visant à développer la synergie des acteurs vers l'action éducative locale.

L'ANIMATION DÉPARTEMENTALE DES PRATIQUES ÉDUCATIVES

Les pratiques éducatives sont des supports permettant des apprentissages en se situant en référence à des valeurs et à une perspective globale de société préalablement posée. La Fédération nationale des Francas valorise un certain nombre de pratiques éducatives sous la forme d'actions identifiables, transférables, formalisées sous le vocable d'« actions nationales ». Celles-ci ne sont en rien exhaustives de la diversité et de la richesse des pratiques éducatives menées par l'ensemble des acteurs locaux sur tous les territoires. En miroir aux perspectives de société posées dans le projet « Avec les enfants et les jeunes, ensemble pour l'éducation ! », ces actions s'organisent en trois priorités qui leur donnent tout leur sens : comprendre et inventer le Monde, vivre dans une société numérique, cheminer sur des parcours culturels.

Depuis quelques années, l'animation des pratiques éducatives est rythmée par un séminaire départemental, des réunions thématiques avec des groupes restreints et focalisés sur des objets de production précis, des réunions à distance et des séances de formations, session de base pour les nouveaux correspondants et formation de formateurs.

Le séminaire départemental des pratiques éducatives a conduit quant à lui à la création d'un séminaire régional des pratiques éducatives qui s'est déroulé les 8 et 9 novembre 2018 dans le Tarn. L'association départementale a notamment présenté l'opération « Histoire de mieux vivre ensemble », la mise en œuvre de débats à visée philosophique, la présentation de la démarche écocentre de loisirs avec les malles pédagogiques et la sensibilisation à la Petite Ourse. Une quinzaine de salariés gardois ont participé à ce temps de formation.

LE PERSONNEL

Les personnels, dans leurs différentes fonctions administratives, techniques, d'animation et de direction, contribuent à la mise en vie du projet de l'association départementale.

Au 31 décembre 2020, l'effectif était de 114 salariées pour 63.94 équivalents temps plein.

Concernant les animateurs volontaires, ils ont été au nombre de 187 en 2019 pour 3472 journées enfants sous Contrat d'Engagement Éducatif.

Dans le cadre du dialogue social, des réunions des institutions représentatives du personnel ont été organisées mensuellement suite à un renouvellement du CSE s'est opéré en décembre 2019

CE REGROUPEMENT TRÈS DYNAMIQUE A FAIT LA PART BELLE AUX NOMBREUSES INITIATIVES DE PRATIQUES ÉDUCATIVES. EN OUTRE, IL A PERMIS DE CROISER LES RÉFLEXIONS EN COURS SUR LES DÉMARCHES PÉDAGOGIQUES, LES PRATIQUES ÉDUCATIVES ET LE FOND DU NOUVEAU PROJET 2015/2020.





Le siège social

Le siège social regroupe les personnels du siège dans leurs différentes fonctions : administratives, techniques, d'animation et de direction. L'effectif était de 9 au 31 décembre.

Le siège social accueille par ailleurs les réunions d'instances, de commissions et de coordinations. Il accueille également

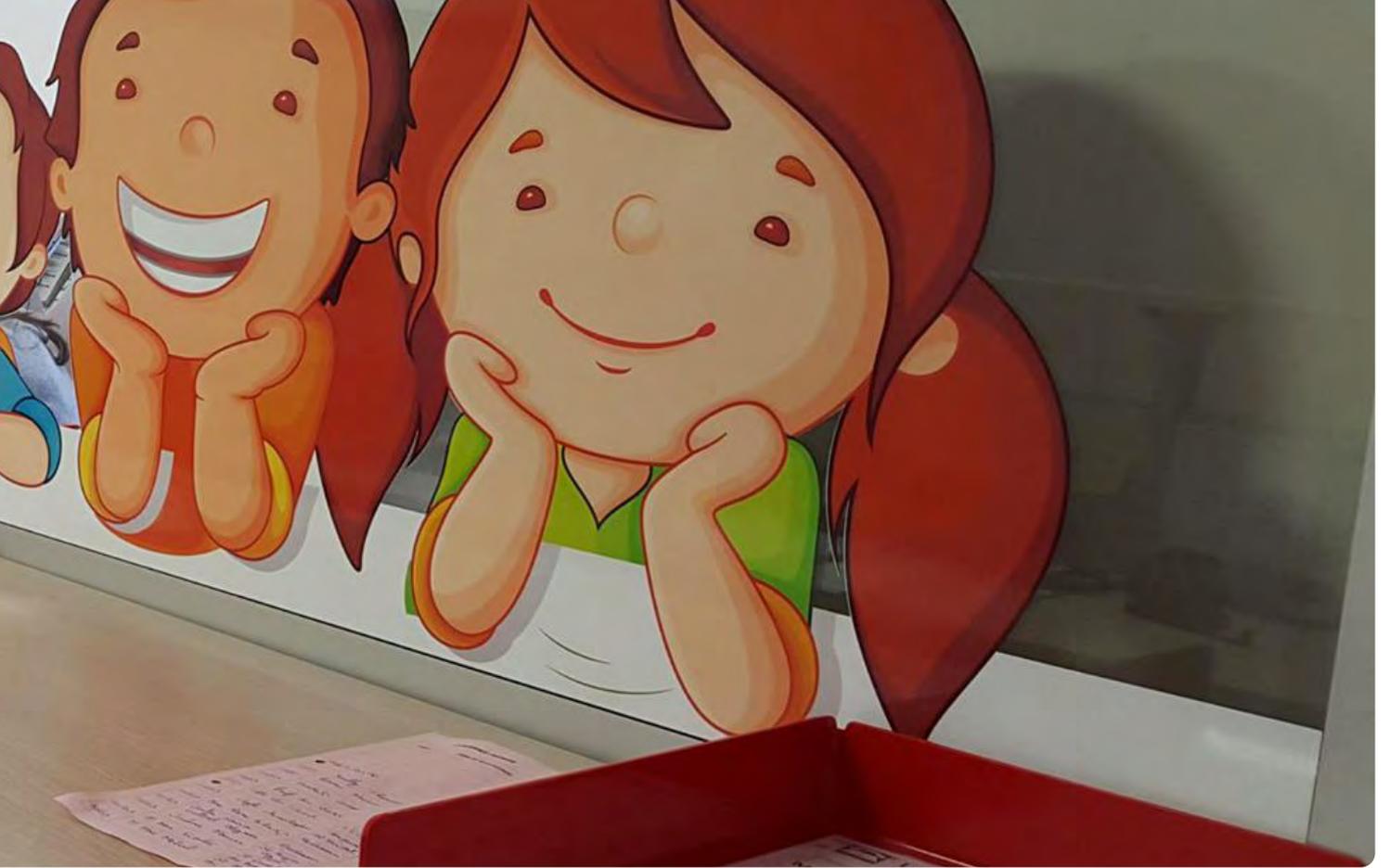
les parents pour les inscriptions dans des centres de loisirs, aux stages BAFA et BAFD et les militants au sein de son espace ressource.

La gestion du siège social a été inscrite dans une logique de développement durable. Cette démarche trouve sa traduction au niveau des fournisseurs, inscrits dans une logique

de développement durable (commandes centralisées, entreprises d'insertion pour le ménage des locaux) et des innovations dans la gestion quotidienne (photocopie à économie d'énergie, tri sélectif, recyclage des toners, diminution des impressions et mise en place d'un affranchissement « vert »)



AU COURS DE L'EXERCICE 2020, LE SIÈGE SOCIAL A ÉTÉ FORTÉMENT MOBILISÉ, OUTRE LE QUOTIDIEN, SUR LA GESTION DES EFFETS DE LA CRISE SANITAIRE ET L'IMPACT SUR L'ACTIVITÉ DE L'ASSOCIATION DÉPARTÉMENTALE.





CHAPITRE 3

Conduire une action politique résolue

Un nouveau projet, une nouvelle stratégie fédérale

En janvier 2020, l'assemblée générale nationale a adopté le projet « **Avec les enfants et les jeunes, ensemble pour l'éducation ! 2020-2025** » élaboré durant l'année 2019 et finalisé à l'occasion du Congrès de Dijon en décembre 2019.

LE PROJET « AVEC LES ENFANTS ET LES JEUNES, ENSEMBLE POUR L'ÉDUCATION ! » 2020-2025

Une ambition politique, une exigence pour l'éducation

« L'objet associatif des Francas, leur champ d'intervention privilégié, est l'éducation et l'action éducative pendant et à partir du temps libre des enfants et des adolescent-es ». Leur ambition générale est de « contribuer à l'émancipation des enfants et des adolescent-es par l'éducation et l'action éducative. »

Les **valeurs** qui fondent l'action des Francas : humanisme, liberté, égalité, solidarité, laïcité, paix.

Une **perspective globale** de société qui se caractérise par six principes indissociables et déterminants pour permettre un développement durable, tel que voté par l'Organisation des Nations Unies en 2015 :

- Pour une République laïque et une démocratie renouvelée qui garantissent les droits humains Pour une société où l'économie est au service de l'humain
- Pour une société agissante pour la préservation d'une planète vivable
- Pour une société inclusive porteuse de progrès et de solidarité pour tous et toutes
- Pour une société fraternelle ouverte à la diversité
- Pour une société éducatrice mobilisée pour l'éducation de tous et toutes.

Une **exigence pour l'éducation** : contribuer à l'émancipation des enfants et des adolescent-es par l'action éducative

Les Francas dans leur projet démontrent pourquoi et en quoi ils portent une attention aux enfants, aux adolescent-es et aux jeunes. Ils identifient les enjeux d'éducation d'aujourd'hui. Ils définissent les composantes d'un écosystème d'éducation respectueux de chaque enfant

et adolescent-e et transformateur de leurs conditions de vie, d'éducation et d'action.

Des orientations pour l'action éducative locale

Pour les Francas, l'action éducative locale regroupe l'ensemble des initiatives publiques, associatives et citoyennes prises sur un territoire donné en direction des enfants et des adolescent-es. C'est là où vivent les enfants et les adolescent-es, au plan local, que doit se mesurer la qualité de l'action éducative et son impact sur leur développement, leur épanouissement, leur émancipation et leur bien-être.

Les Francas proposent quatre orientations pour contribuer à l'action éducative locale :

- Accueillir tous les enfants, les adolescent-es et les jeunes sur leurs territoires
- Partager les enjeux éducatifs actuels
- Faire évoluer les cadres éducatifs
- Encourager l'engagement et mobiliser les citoyen-n-es, les parents, les acteurs locaux dans l'action éducative.

Ces quatre orientations sont déclinées en 19 priorités

LA STRATÉGIE FÉDÉRALE 2020-2025

La stratégie fédérale des Francas est une feuille de route partagée entre les membres de la fédération. Elle permet la mise en actions de nos idées, de notre projet, de nos propositions à tous les échelons territoriaux. Elle garantit la cohérence de l'action de l'ensemble fédéral à chaque échelle de territoire. Elle constitue un repère pour les 5 années à venir à partir de 5 axes pour lesquels sont précisés les objectifs et les initiatives à prendre dans les 5 ans à chaque échelle de territoire :

Axe 1

Renforcer les capacités d'influence des Francas et de la société civile organisée sur les projets éducatifs et sur les politiques publiques

Axe 2

Être et faire Mouvement à chaque échelle de territoire

Axe 3

Être et faire fédération avec le local.

Axe 4

Produire des activités diversifiées, viables et rentables pour la Fédération et le Mouvement

Axe 5

Piloter ensemble la stratégie fédérale

Si l'année 2020 a ralenti la dynamique posée et entravé les regroupements initialement prévus, elle a néanmoins permis à l'association départementale des Francas du Gard de commencer à élaborer sa stratégie pour les 5 ans à venir dans le cadre de la stratégie fédérale posée : stratégies départementales, projets régionaux de développement et de coopération et stratégie de la Fédération nationale.



Renforcer notre capacité d'influence des politiques publiques par le partenariat

La mise en œuvre du projet des Francas est fondée sur le dialogue et un partenariat dynamique et revendicatif avec l'État, les institutions publiques, la Caf et les collectivités territoriales.

L'ASSOCIATION DÉPARTEMENTALE SE POSE AINSI EN ACTEUR D'UN PARTENARIAT ACTIF, DYNAMIQUE ET REVENDICATIF AVEC LES POUVOIRS PUBLICS, RÉCLAMANT NOTAMMENT UNE ACTION PUBLIQUE PLUS VOLONTARISTE SUR LES CONDITIONS DE VIE DES ENFANTS ET DES ADOLESCENTS ET LEUR ÉDUCATION..

Son ambition est de pouvoir contribuer à la construction des politiques publiques en étant reconnue comme un partenaire capable :

- D'assurer la représentation d'acteurs diversifiés, d'effectuer leur mise en réseau et d'être un interlocuteur des pouvoirs publics,
- D'identifier et de relayer des besoins dans son champs d'action, d'être force de proposition et d'innovation,
- D'agir sur les territoires locaux,
- D'assurer la représentation d'acteurs diversifiés, d'effectuer leur mise en réseau et d'être un interlocuteur des pouvoirs publics,
- De faire vivre des partenariats,
- De rendre visible et lisible son action.

Au-delà du dialogue et des partenariats, les Francas, seuls ou avec d'autres, au sein de coordinations, entendent construire une expression publique pour faire valoir leur projet, leurs propositions et formuler des revendications.

C'est dans cet esprit qu'ils construisent leurs relations avec les services déconcentrés de l'Etat, avec le Département du Gard et avec la Caisse d'Allocations Familiales.

LES RELATIONS AVEC LA DIRECTION DÉPARTEMENTALE DE LA COHÉSION SOCIALE

L'association départementale des Francas du Gard développe un partenariat actif avec ce service déconcentré, qu'elle souhaite pérenne et durable et qui pourrait se caractériser selon 5 objectifs :

- Agir pour le développement de l'action éducative,
- Développer et accompagner l'engagement des jeunes,
- Favoriser la formation et la qualification des intervenants éducatifs,
- Contribuer au développement qualitatif et quantitatif de l'accompagnement à la scolarité,
- Renforcer le centre de loisirs péri ou extrascolaire comme espace éducatif complémentaire de l'enseignement public, inscrit dans un projet éducatif local/territorial,
- Développer une activité de tête de réseau, coordonner, qualifier et soutenir le réseau fédératif et les acteurs du mouvement.

Les projets éducatifs territoriaux

Le Groupe d'Appui Départemental (GAD) du Gard, instance technique regroupant les représentants de l'éducation nationale, de la jeunesse et des sports, de la caisse d'allocations familiales, du conseil départemental, des mouvements d'éducation populaire et du sport, a pour missions d'accompagner les acteurs des

Nombre de PEDT dans le département : 72

- Dont 28 membres du réseau des Francas (39 %)
- Dont 18 accompagnés par les Francas (25 %)

Ces chiffres montrent l'influence toujours réelle de notre mouvement auprès des collectivités car plus d'une commune ou EPCI sur 3 qui a déposé un PEDT est membre du réseau des Francas et 1 sur 4 a été accompagné par les Francas dans la mise en œuvre du PEDT.

Ces chiffres positionnent les Francas du Gard comme la principale fédération gardoise dans l'accompagnement des politiques enfance jeunesse.

L'accompagnement des collectivités dans la mise en œuvre de leur projets enfance jeunesse demeure la pierre angulaire du projet de notre fédération et de notre mouvement.

collectivités qui le souhaitent pendant la phase d'élaboration, de pilotage et d'évaluation du projet éducatif territorial.

L'association départementale des Francas du Gard participe à cette instance depuis son installation en 2013.

Après avoir diffusé des informations méthodologiques et réglementaires aux porteurs de futur et actuel PEdT en 2013 et 2014, les partenaires institutionnels et associatifs ont souhaité accentuer leur soutien à partir d'une offre de formation continue

L'association départementale des Francas du Gard a participé à sa mise en œuvre et à l'animation des temps de formation aux côtés des partenaires institutionnels, de la Ligue de l'Enseignement et des Foyers Ruraux et ce aux travers des 3 thématiques proposées : coordination, administration et animation.

L'association départementale des Francas du Gard a par ailleurs contribué à la mise en œuvre du Plan mercredis.

Actions financées par la DDCS du Gard

L'association départementale des Francas du Gard est bénéficiaire de financements de la Direction Départementale de la Cohésion Sociale du Gard.

Ainsi, plusieurs projets ou actions ont été financés en 2020 :

- L'action d'éducation contre le racisme et les discriminations, « Histoires pour (mieux) vivre ensemble » par l'intermédiaire de la DICLRAH,
- La démarche écocentres de loisirs, à l'initiative de l'association départementale et pilotée dans le cadre d'un partenariat avec la DDCS et le CPIE du Gard,
- Radio Sommières,
- Le développement des projets éducatifs territoriaux et l'accompagnement des collectivités locale dans le développement de l'ambition de l'action éducative locale,
- La mise en place d'une démarche de réflexion sur l'accueil des adolescents dans les espaces éducatifs
- La réflexion quant à la mise en œuvre d'une démarche d'éducation à l'égalité filles-garçons.

L'association départementale a également été soutenue par les services déconcentrés de l'Etat dans le cadre de la crise sanitaire traversée en mobilisant des financements dans le cadre.

- Du soutien exceptionnel aux accueils de loisirs sans hébergement avec une aide apportée de 16 000 €
- De la mise en place des colos apprenantes pour un financement de 72 places représentant 36 000 €.

Les services de la DDCS du Gard ont également fait appel aux Francas pour développer le dispositif « Maintenir la continuité éducative en luttant contre la fracture numérique ». Elle a apporté dans ce cadre un financement de 80 300 € pour l'investissement dans le matériel mis à disposition des publics, 20 000 € dans le cadre de la Cité Educative, 25 000 € dans le cadre de Quartiers solidaires et a participé au financement de deux postes d'adultes relais médiation numérique.

Conseil Départemental de la Jeunesse, des Sports et de la Vie Associative

L'association départementale des Francas du Gard, par l'intermédiaire de son Président, est membre du Conseil Départemental de la Jeunesse, des Sports et de la Vie Associative au titre du CRAJEP.

Formation spécialisée en matière d'interdiction d'exercer

Le directeur de l'association est membre de la formation spécialisée en matière d'interdiction d'exercer. Cette formation spécialisée se réunit à huis clos, les membres de cette commission étant astreints à une obligation de confidentialité ; elle émet un avis d'interdiction temporaire ou permanente d'exercer une fonction particulière ou quelque fonction que ce soit auprès de mineurs, ou d'exploiter des locaux les accueillant ou de participer à l'organisation des accueils.

Jurys BAFA

L'association départementale des Francas du Gard a participé à deux reprises en 2020 au jury départemental du BAFA, seul organisme en capacité de délivrer ce brevet d'aptitudes aux candidats.

Les Francas ont ainsi pu faire valoir le point de vue de l'organisateur mais aussi, au titre de l'Union Régionale, le point de vue de l'organisme de formation.

Commission départementale d'attribution des médailles de la jeunesse et des sports

Le directeur de l'association départementale est membre de la commission départementale d'attribution des médailles de la Jeunesse et des Sports.

Il a alors été pu faire le constat de la faible représentativité des mouvements de jeunesse et d'éducation populaire dans les candidatures soumises à la commission.



Démarche « Eco-centres : vers des pratiques éco-citoyennes dans les centres de loisirs »



La Direction Départementale de la Cohésion Sociale du Gard a été un partenaire très actif dans la réflexion, dans le cadre de la commission de travail, puis dans la mise en place de la démarche « Eco-centres : vers des pratiques éco-citoyennes dans les centres de loisirs » initiée et pilotée par l'association départementale.

Formation des jeunes engagés en Service Civique

L'association départementale des Francas du Gard a participé à la formation des jeunes en service civique aux côtés des services de la Direction Départementale de la Cohésion Sociale et en partenariat avec la fédération départementale des Foyers Ruraux du Gard. En 2019, ce sont 5 formations qui ont été organisées et qui ont concernées une centaine de jeunes.



Le FONJEP

Le Fonds de coopération de la jeunesse et de l'éducation populaire, FONJEP, est une association qui a pour objet de procéder au versement, pour le compte de l'Etat (DDCS dans le cas présent), d'aide au financement de personnel des associations intervenant de la jeunesse et de l'éducation populaire. L'Association Départementale des Francas du Gard bénéficie d'une convention triennale FONJEP pour le poste d'Animatrice Départementale, en lien avec ses missions de développement de la citoyenneté des mineurs et de la participation des enfants et des adolescents à la vie locale. Ainsi, le Directeur et l'animatrice départementale ont participé en 2020 à une réunion d'évaluation des postes financés avec les services



de la Direction Départementale de la Cohésion Sociale du Gard et du Département du Gard.

Le FONJEP a également apporté un financement, pour le compte du Ministère de l'Education Nationale, de la Jeunesse et des Sports de 5000 € à la suite de la crise sanitaire pour venir en soutien des centres de vacances tels que l'Amorié, durement frappés par les conséquences de la crise sanitaire.

Subvention dans le cadre de l'appel à projets de jeunes

La DDCS du Gard soutient des projets dans le cadre de l'appel à projets de jeunes qui vise à élaborer des actions avec et par les jeunes eux-mêmes pour éviter un comportement de consommateur. Parmi les objectifs éducatifs le projet doit favoriser l'insertion, le développement de l'autonomie et l'apprentissage de la vie sociale et collective.

L'association départementale des Francas du Gard a par ailleurs participé au jury de l'appel à projets de jeunes à travers deux de ses salariés dont le coordinateur départemental aux pratiques éducatives et citoyennes.

LES RELATIONS AVEC LA DIRECTION DES SERVICES DÉPARTEMENTAUX DE L'EDUCATION NATIONALE

Groupe d'appui départemental des projets éducatifs territoriaux

L'association départementale des Francas du Gard a développé des partenariats avec les services départementaux de l'Education Nationale par leurs présences au groupe d'appui départemental des projets éducatifs territoriaux.

C'est ainsi que ces services déconcentrés ont pu être sollicités par les Francas dans une logique de positionnements communs sur les organisations territoriales mais aussi dans une dimension de conseil.

Contrats locaux d'accompagnement à la scolarité

Les services départementaux de l'éducation nationale siègent au sein du groupe de pilotage des contrats locaux d'accompagnement à la scolarité, animé par l'association départementale des Francas du Gard et participent activement, depuis 2019, au développement des cohérences et alliances éducatives à l'échelle du territoire départemental, dans le cadre de ce dispositif.

Maintenir la continuité éducative en luttant contre la fracture numérique

Les services départementaux de l'éducation nationale ont été acteurs de ce projet en participant aux choix du matériel mis à disposition des publics, en prescrivant les contenus utiles à mettre à la disposition des enfants sur les tablettes, en contribuant au recensement des familles en difficultés en lien avec les acteurs associatifs sur les territoires.

LES RELATIONS AVEC LE MINISTÈRE DE LA CULTURE ET DE LA COMMUNICATION

Fonds de Soutien à l'Expression Radiophonique (FSER)

L'association départementale des Francas du Gard a bénéficié en 2020 des subventions attribuées par le FSER dans le cadre de l'exploitation d'une radio associative non commerciale de catégorie A, Radio Sommières, conventionnée avec le Conseil Supérieur de l'Audiovisuel (CSA). Elle a ainsi bénéficié de la subvention d'exploitation et de la subvention sélective qui recouvre 7 critères à étayer dont :

- Les Actions de formation en faveur des professionnels,
- Les actions éducatives et culturelles,

- Les actions en faveur de l'intégration et de la lutte contre les discriminations,
- Les actions en faveur de l'environnement et du développement local.

LES RELATIONS AVEC LE DÉPARTEMENT DU GARD

Le Département du Gard, depuis de nombreuses années, conventionne avec l'association départementale des Francas du Gard pour soutenir son action, avec le souci de favoriser :

- L'émergence de projets locaux contribuant au développement local dans ses dimensions éducatives, sociales et culturelles notamment en ce qui concerne les mineurs,
- L'engagement citoyen de tous ceux qui participent aux dynamiques locales,
- La formation de tous les acteurs locaux concernés par l'action éducative et collective,
- L'innovation sociale par la mise en œuvre de dynamiques partenariales,
- L'expression et la participation de tous les enfants et les jeunes,
- Le soutien de toutes les initiatives concourant à l'éducation des enfants

notamment dans leur temps libre, en relation avec l'école et la famille,

- L'alimentation du débat sur les questions éducatives.

C'est ainsi que sont attribuées, dans le cadre de cette convention, deux aides, l'une à la structure et l'autre au développement de projets départementaux.

Le Département du Gard contribue également et par ailleurs au financement de l'animation et du secrétariat du comité de pilotage des Contrats Locaux d'Accompagnement à la scolarité dans le Gard, assurées par l'association départementale, depuis septembre 2011.

Un complément d'aide financière au poste FONJEP est également apporté pour soutenir l'éducation populaire, les actions en direction de la jeunesse et le développement de la vie associative.

Le Département du Gard a également sollicité l'association départementale des Francas du Gard dans l'accompagnement pour l'accueil de jeunes volontaires en service civique au sein de l'institution. Outre l'accompagnement-conseil, de nombreuses actions ont été mises en œuvre :

- Radio Sommières a accueilli les jeunes volontaires dans le cadre de deux temps de formation sur le thème de la communication et de l'éducation aux médias
- Les jeunes volontaires en service civique qui le souhaitaient ont également pu suivre une session de formation générale BAFA en 2020

Le soutien du Département du Gard sur l'ensemble de ces actions est une reconnaissance du projet porté par l'association départementale des Francas du Gard et plus globalement de l'éducation populaire comme un acteur à part entière du développement du lien social et du mieux vivre ensemble sur les territoires locaux.



Subvention dans le cadre de l'appel à projets de jeunes

Le Département du Gard soutient également des projets dans le cadre de l'appel à projets de jeunes qui vise à élaborer des actions avec et par les jeunes eux-mêmes pour éviter un comportement de consommateur. Parmi les objectifs éducatifs le projet doit favoriser l'insertion, le développement de l'autonomie et l'apprentissage de la vie sociale et collective.

LES RELATIONS AVEC LE CONSEIL RÉGIONAL OCCITANIE

Soutien à la programmation de Radio Sommières

Le Conseil Régional soutient l'action de Radio Sommières, radio associative des Francas du Gard, membre de l'association régionale des radios associatives (ARRA)

Il souhaite ainsi « contribuer au développement du tiers secteur de la communication audiovisuelle et à l'amélioration d'une communication citoyenne qui constitue un enjeu essentiel du développement local et culturel. Dans ce contexte, il porte une attention particulière aux services radiophoniques associatifs non commerciaux, héritiers du mouvement des « radios libres ». Ces médias assument une mission de lien social essentielle aux populations, sont un vecteur d'information de proximité et porteur d'une identité de territoire. La loi sur l'audiovisuel leur a reconnu ces fonctions et les a identifiés comme « remplissant une mission de communication sociale de proximité ». En raison de l'importance de ces missions et de l'intérêt qu'elles revêtent à ses yeux, la collectivité régionale leur reconnaît un caractère de service public. »

LES RELATIONS AVEC LA CAISSE D'ALLOCATIONS FAMILIALES DU GARD

Au-delà des relations financières dans le cadre des conventions de prestations de services ordinaires, inhérentes à l'activités développées dans les centres de loisirs éducatifs et les espaces jeunes, le partenariat avec la Caisse d'Allocations Familiales du Gard, pour les Francas, vise à favoriser la prise en compte des besoins des familles et de leurs enfants en matière d'accueils éducatifs pour un développement qualitatif et quantitatif des accueils de loisirs diversifiés et adaptés aux différentes tranches d'âges.

Accompagnement des territoires dans le cadre des contrats enfance jeunesse

Les relations avec la CAF sont denses dans le cadre des conventions de gestion dont nous disposons sur le territoire départemental. Dans le cadre des Contrats Enfance Jeunesse, puis des futures conventions territoriales globales, il est régulier de rencontrer les conseiller-es techniques pour ainsi faire un point exhaustif sur les activités menées, tant sur un point de vue qualitatif que sur un point de vue quantitatif. Par ailleurs, la CAF du Gard est souvent très active dans la mise en place de projets d'accueils sur les territoires, animés par l'Association Départementale.

Subvention d'aide au fonctionnement dans le cadre de l'animation du Comité de pilotage des Contrats Locaux d'Accompagnement à la Scolarité

La Caf du Gard a participé, à hauteur de 16 000 €, au financement du secrétariat et de l'animation du comité de pilotage départemental des Contrats Locaux d'Accompagnement à la scolarité (CLAS).

Maintenir la continuité éducative en luttant contre la fracture numérique

La Caf du Gard a largement participé au dispositif mis en place par une contribution en termes de fonctionnement à la mise en place du dispositif à hauteur de 16 000 € en 2020.

En termes d'investissement, la Caf a participé à l'acquisition de la première phase de déploiement en apportant un soutien de 100 000 € d'investissement, complété d'une seconde subvention d'investissement à hauteur de 180 000 €

Fonds Publics et territoires

L'association départementale des Francas du Gard a souhaité développer deux actions dans le cadre de l'appel à projet « fonds publics et territoires » :

- La place des parents dans les centres de loisirs éducatifs afin d'assurer une meilleure prise en compte des parents au quotidien dans les centres de loisirs à travers une démarche innovante, par la mise en cohérence départementale quant à la manière d'accueillir les parents et de les impliquer, d'affirmer la place des parents comme partenaires éducatifs incontournables de l'action des centres de loisirs éducatifs et de créer les conditions pour les associer plus largement
- La démarche éco-centres de loisirs, afin d'élaborer une démarche de réflexions et d'actions sur le développement durable, de développer les pratiques éducatives liées à l'éducation relative à l'environnement dans les centres de loisirs éducatifs et dans les accueils de loisirs périscolaires, d'aménager les structures dans une optique de développement durable, d'apporter un accompagnement et une aide à la création et l'utilisation d'outils concrets et de supports pédagogiques. Cette démarche vise par ailleurs à développer un réseau de partenaires locaux et institutionnels, à mutualiser les expériences, outils et moyens, à développer et faire connaître la démarche et à accompagner les acteurs éducatifs par le conseil et par la formation continue.
- La démarche de réflexion relative à l'accueil des adolescents dans les espaces éducatifs qui a conduit à la mise en œuvre d'un groupe de travail relatif à la réflexion sur le renouvellement de l'action éducative en direction de ces publics.







Consolider la société civile et la rendre plus efficiente

L'association départementale des Francas du Gard est fortement impliquée dans l'environnement associatif départemental et s'investit pour renforcer la société civile organisée et sa capacité à être force de propositions et d'influence au service de l'intérêt général. Elle s'emploie à conforter le rôle des associations dans les champs de la laïcité, de la complémentarité éducative, de la jeunesse et de l'éducation populaire, de la vie associative ainsi que de l'économie sociale et solidaire. Elle est également partie prenante de coordinations associatives sur des champs d'activité sectoriels.

Depuis de nombreuses années, les responsables de l'association ont des engagements dans plusieurs lieux de coordination : JPA, CAPE, Antenne gardoise du CRAJEP...

C'est un fait important, sans précédent, qui traduit la reconnaissance et la légitimité dont bénéficient aujourd'hui les Francas dans le département.

FAIRE VIVRE LA LAÏCITÉ

Le CAPE – collectif des associations partenaires de l'école

Le CAPE, créé en 2009, rassemble 22 organisations parmi lesquelles des associations éducatives, des mouvements pédagogiques et des mouvements d'éducation. Les CEMEA en assurent la Présidence de niveau national alors que les Francas en assurent la Présidence en région Languedoc-Roussillon.

Le CAPE a poursuivi en 2015 sa structuration et sa mobilisation dans les travaux consécutifs à la loi de refondation de l'école de la République, réforme des temps éducatifs, école supérieure du professorat et de l'éducation...

Une animation départementale du CAPE a été mise en place dans le Gard assurée par le directeur de l'association et regroupant les Francas, les CEMEA, la Ligue de l'Enseignement, l'OCCE, les cahiers pédagogiques et l'AFEV.

En 2020, le CAPE dans le Gard a axé ses interventions sur deux objectifs :

- Faire connaître et promouvoir les réalisations de chaque association constituante dans le cadre d'une journée de présentation aux étudiants du site de Nîmes de la Faculté de l'Education organisée en octobre 2018. A l'occasion de cette journée, les Francas du Gard ont présenté aux enseignants stagiaires :
 - Radio Sommières,
 - l'action « Agis pour tes Droits »,
 - le « Cyber r@llye scientifique ».
- Développer un partenariat avec la Faculté de l'Education (ESPE) dans l'accueil de stagiaires en formation MEEF

Comité Départemental de la JPA – une confédération laïque pour promouvoir les vacances et les loisirs éducatifs collectifs

La Jeunesse au Plein Air regroupe 45 organisations de niveau national qui agissent pour que les vacances et les loisirs éducatifs soient reconnus comme temps éducatifs complémentaires à celui de l'école et à celui de la famille.

L'Association Départementale des Francas



du Gard occupe la trésorerie du Comité Départemental de la Jeunesse au Plein Air et a activement participé à la campagne de solidarité et au dispositif des premiers départs en vacances, soutenu par la CAF du Gard.

Elle a également participé aux commissions d'attribution de bourses pour permettre aux enfants et aux jeunes issus de familles connaissant des difficultés économiques d'accéder à des loisirs éducatifs et les Francas ont été, avec la Ligue de l'Enseignement, dépositaires des bourses d'aide au départ en stage BAFA (100 € d'aide pour 10 stagiaires).

VALORISER UNE FONCTION EMPLOYEUR EN LIEN À NOS VALEURS ET À CELLES DE L'ÉCONOMIE SOCIALE

Le CNEA : Conseil National des Employeurs d'Avenir

Les Francas sont fortement impliqués au sein du CNEA et depuis sa création et a contribué à sa structuration notamment

en prenant des responsabilités dans la présidence du CNEA de 2009 à 2012 puis dans le Bureau du CNEA depuis juin 2012. Le CNEA est présidé depuis par la Ligue de l'Enseignement.

Le CNEA est le syndicat d'employeurs qui réunit trois branches (animation, sport et tourisme social et familial). Il apporte un appui juridique auprès de ses adhérents soit par des actions de conseil et de formation, soit par la publication de guides et de fiches pratiques.



UN INVESTISSEMENT DANS DES ASSOCIATIONS SPÉCIALISÉES LIÉES À L'ACTIVITÉ DES FRANCAS

Association régionale des radios associatives (ARRA)

L'ARRA mène une action à caractère syndical visant à défendre les valeurs citoyennes des radios libres. A ce titre elle est à l'origine de la Charte des Radios Citoyennes (1996) et a contribué à la reconnaissance, par la Loi sur l'audiovisuel de 1999, d'un secteur de la « communication sociale de proximité » distinct du service public comme de la communication marchande. Elle défend les intérêts professionnels des radios non commerciales devant toutes les instances et partenaires du secteur.

Au niveau régional, elle représente 120 emplois permanents et 1.200 bénévoles actifs. L'ARRA se bat pour le développement de leurs emplois, la formation professionnelle des salariés, la formation et la valorisation des acquis de l'expérience des bénévoles.

L'association départementale des Francas du Gard est membre de l'ARRA, par l'intermédiaire de Radio Sommières, et se reconnaît pleinement dans les causes défendues et dans les combats de cette fédération. Elle a participé aux différentes assemblées générales et fédérales organisées en 2019.

La MNE-RENE 30-CPIE du Gard

La Fédération nationale des Francas est signataire d'une convention annuelle avec le Ministère de l'Ecologie visant à intégrer plus fortement les questions d'éducation à l'environnement et de développement durable dans les pratiques éducatives locales.

Ainsi, dans la suite logique, l'association départementale des Francas du Gard est devenue en 2011 membre de la maison de la nature et de l'environnement – Réseau éducation nature environnement du Gard (MNE-RENE 30). Cette adhésion vise :

- Le développement d'actions d'éducation relative à l'environnement dans les centres de loisirs,
- La création, l'expérimentation et la diffusion de modules « éducation à l'environnement et au développement durable » pour la formation des animateurs locaux,
- La formalisation de ressources techniques et pédagogiques.

Cette adhésion a notamment pris sens en 2018 dans le cadre de la démarche « écocentres : vers des pratiques éco citoyennes dans les centres de loisirs éducatifs », par la participation de l'association au comité de pilotage et par un partenariat développé visant la formation des équipes à l'écocitoyenneté et au développement durable.

Le Relais Loisirs Handicap 30

L'association départementale des Francas du Gard est membre fondateur de l'association « Relais Loisirs Handicap 30 », au même titre que le Département du Gard, la Direction Départementale de la Cohésion Sociale du Gard, la Caisse d'Allocations Familiales du Gard, l'APAJH, l'ADPEP, Trisomie 21, l'APF et la MGEN.

Relais Loisirs Handicap 30

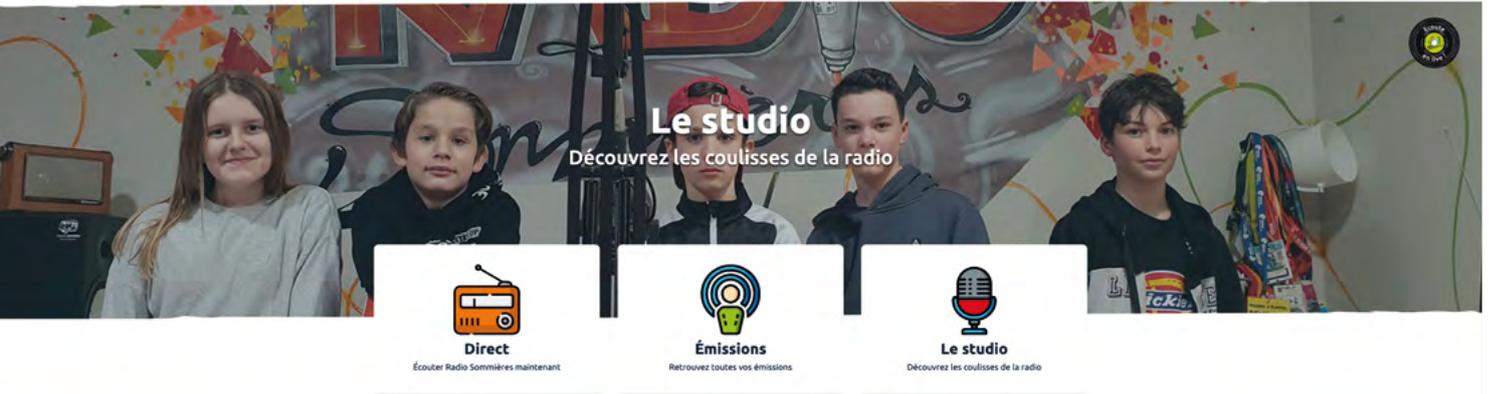
A ce titre, elle est membre du Conseil d'Administration de l'association.

Un dialogue avec la Ligue de l'Enseignement et les Foyers Ruraux du Gard

Le partage d'analyses, de positionnement et de visées avec ces mouvements dans le département du Gard, la présence concertée dans de nombreuses coordinations, nous conduisent à entretenir des relations suivies sous des formes différentes.







Communiquer : faire mouvement, s'exprimer politiquement

DANS LE CADRE DU PROGRAMME NATIONAL DE COMMUNICATION 2018-2020, LA FÉDÉRATION NATIONALE S'EST ENGAGÉE DANS UN PROCESSUS VISANT À CONSTRUIRE UNE STRATÉGIE FÉDÉRALE DE COMMUNICATION QUI IMPLIQUE LES 3 NIVEAUX DE L'ORGANISATION EN INTÉGRANT LE LOCAL. LA FÉDÉRATION NATIONALE SE FAIT ACCOMPAGNER POUR CELA PAR UNE AGENCE SPÉCIALISÉE DANS LA COMMUNICATION DES STRUCTURES D'INTÉRÊT GÉNÉRAL, L'AGENCE LIMITE.

En 2019, un comité de pilotage et deux groupes de travail ont été constitués : l'un pour construire les premières pistes relatives à une mécanique de communication portant sur l'adhésion individuelle, l'autre pour travailler sur la charte narrative et les postures éditoriales (ou contrats de lecture) retenues. Par ailleurs, un temps de travail a été consacré à la stratégie de la Fédération nationale sur les réseaux sociaux, un autre à l'élaboration d'une plateforme de marque. Le comité de pilotage a affiné les éléments structurant du schéma directeur élaborés en 2018 : l'objectif central de communication, l'architecture des publics de communication, le positionnement, Un rapport d'étape des travaux a été présenté à l'assemblée générale nationale de mai 2019 ainsi que la délibération du Conseil fédéral relative à l'utilisation d'une

langue non sexiste dans les écrits du niveau national de la Fédération.

Plusieurs temps de travail ont également permis d'affiner les éléments de communication en lien avec le Festival et la Convention.

UNE EXPRESSION POLITIQUE RÉSOLUE

La Fédération nationale cherche à renforcer son influence sur les politiques publiques par le partenariat mais également en développant une expression politique, que ce soit en propre ou dans le cadre des collectifs associatifs auxquels elle participe ou qu'elle anime. En 2020, l'expression publique des Francas dans le cadre des élections municipales 2020 a été élaborée

à partir d'échanges lors des regroupements interrégionaux, en direction nationale et en conseil fédéral. Un support à destination des candidats et des futurs élus a ensuite été construit en conformité avec la nouvelle stratégie fédérale de communication, accompagné de la conception d'une page internet dédiée.

L'expression publique de la Fédération nationale à l'occasion des élections municipales 2020 s'est matérialisée de plusieurs manières :

- La réalisation et la diffusion d'un support à destination des candidates et des futurs élu-es (impression de 10 000 exemplaires, envoyés aux associations départementales et unions régionales pour diffusion territoriale).
- La création d'une page internet dédiée aux municipales présentant nos propositions et proposant des ressources spécifiques <https://municipales2020.francas.asso.fr/>
- La diffusion de messages sur les réseaux sociaux (Facebook, Twitter, LinkedIn) présentant les propositions des Francas dans le cadre des municipales.
- La réalisation d'un film issu de paroles d'enfants et d'adolescent-es tourné lors du Festival international des droits des enfants et de la citoyenneté, avec comme vocation d'interpeller les élus locaux sur l'importance d'entendre la parole des enfants et des adolescent-es concernant leurs conditions de vie, d'éducation et d'action.

La Fédération nationale a réalisé un sondage avec l'Ifop sur les préoccupations et les attentes des enfants et adolescent-es sur leur territoire. Mené du 5 au 12 février 2020 auprès d'un échantillon de 1000 enfants



et adolescent-es âgés de 8 à 16 ans, représentatif de cette population, les enseignements du sondage, valorisés par un communiqué de presse, montrent que :

- le harcèlement venait en tête des préoccupations de 77 % des enfants et des adolescent-es interrogés, devant la pauvreté et le réchauffement climatique ;
- intéressés par la chose publique, les enfants se disaient prêts à s'engager sur des projets collectifs et dans le cadre d'associations, mais 73 % d'entre eux s'estimaient insuffisamment écoutés dans leur ville ;
- les 8-16 ans interrogés disaient aimer leur territoire et à 70 % envisageaient de rester y vivre. Ils se disaient satisfaits de leur cadre de vie, tout en réclamant des améliorations en termes d'espaces de jeux et de loisirs

Les Francas, seuls ou avec d'autres au sein des coordinations dont ils sont membres, s'expriment régulièrement publiquement

pour faire valoir leur projet, leurs propositions et formuler des revendications. En 2020, on dénombre 21 prises de parole dont 6 en propre.

COMMUNIQUÉ DES FRANCAS SUITE À L'ASSASSINAT DE SAMUEL PATY

« Nous Francas, en tant qu'acteurs de la communauté éducative, militant-es de l'éducation populaire, citoyen.nes, sommes bouleversés et particulièrement concernés par ces événements. [...] Nous sommes en période de vacances scolaires, des enfants sont accueillis dans les centres de loisirs, des adolescent-es dans des espaces jeunes, des jeunes volontaires formés dans des stages Bafa ou Bafd. Les animateurs et animatrices, les formateurs et formatrices sont donc en première ligne confrontés à la tâche délicate d'écouter, d'entendre, de permettre l'expression en général et les expressions des émotions en particulier, de trouver les bons mots pour y répondre, d'expliquer en quoi ce qui s'est passé est particulièrement grave, de démêler le vrai du faux, d'aider à décrypter les faits et les processus à l'œuvre, de rassurer... »

Aujourd'hui, au-delà de l'indignation, de l'émotion, de la colère, en tant que membres de la communauté éducative, les Francas se mobilisent avec les enseignantes, les personnels d'éducation, les parents, mais également les animateurs et animatrices, les formateurs et formatrices, qui défendent et font vivre quotidiennement les valeurs républicaines au plus près des enfants, des adolescent-es et des jeunes. »

ÉLECTIONS MUNICIPALES 2020 : L'ENFANCE AU CŒUR DES TERRITOIRES



La contribution des Francas aux programmes électoraux des municipales 2020 encourageait les candidat-es et futur-es élu-es à investir dans l'avenir pour l'enfance et l'éducation. Et positionnait Les Francas comme partenaires des élu-es dans la définition, la mise en oeuvre, l'évaluation des politiques éducatives locales. Ce, à partir de 4 entrées illustrées de propositions concrètes et d'exemples territoriaux :

- Pour l'accès de tous les enfants et adolescent-es aux espaces éducatifs
- Pour une politique enfance-jeunesse sur chaque territoire
- Pour associer tous les citoyens aux politiques éducatives
- Pour prendre en compte les propositions des enfants et des adolescent-es

PRISES DE POSITION DE LA FÉDÉRATION NATIONALE DES FRANCAS EN 2020 (EN PROPRE OU DANS LE CADRE DE COLLECTIFS)

- Dès janvier 2020 « L'enfance au cœur de nos territoires » (plaquette élections municipales 2020)
- 21 janvier 2020 : Communiqué du Cnajep « Service civique, préservons les fondamentaux ! »
- 12 février 2020 : Tribune AMSCI « Donnons de l'ambition au lien chercheurs – médiateurs – citoyens ! »
- 26 mars 2020 : Tribune Solidarité laïque « Monsieur le Président, appelez à ne pas oublier l'Afrique ! »
- 16 avril 2020 : CP Francas « Mieux vivre la période de confinement, N'oublions pas les enfants et les adolescentes ! »
- 28 avril 2020 : Lettre ouverte de la JPA au ministre de l'Éducation nationale et de la Jeunesse au sujet des colonies de vacances et des centres de loisirs
- 22 avril 2020 : Communiqué de presse commun avec le Réseau français des villes éducatrices, l'Association nationale des directeurs et des cadres de l'éducation des villes et des collectivités territoriales, le SNUIPP-FSU, le SGEN-CFDT, la Ligue de l'Enseignement, la Jeunesse au Plein air et les Céméa : « Vers un déconfinement éducatif co-construit »
- Mai 2020 : Communiqué Pacte du Pouvoir de vivre : « Les 15 mesures indispensables pour le pouvoir de vivre dès la fin du confinement »
- 29 avril 2020 : Courrier du Cnajep au Président de la République, ainsi qu'au Premier Ministre pour interpellier sur le rôle et la place des associations de jeunesse et d'éducation populaire dans la crise actuelle
- 19 mai 2020 : Communiqué du Cnajep « Le Cnajep rappelle l'urgence de soutenir les associations de jeunesse et d'éducation populaire »
- 20 mai 2020 : Communiqué du CAPE : « Après l'épreuve du confinement, les enfants ont droit à de vraies vacances »
- 29 mai 2020 : Communiqué commun, avec le Réseau français des villes éducatrices, l'Association nationale des directeurs éducation des villes, le SGEN-CFDT, le SE-UNSA, la FCPE, la Ligue de l'Enseignement, la JPA et les CEMEA « Pour un renouveau du service public d'Éducation : associations, mouvements pédagogiques, collectivités... tous mobilisés ! »
- 6 juillet 2020 : Résolution générale AGN « Imaginons « le monde d'après » avec les enfants et les adolescentes. Combattons les inégalités ! »
- 17 juillet 2020 : CP Francas « Un été 2020 au centre de loisirs »
- 7 août 2020 : Communiqué de Solidarité laïque « Ensemble, solidaire avec le Liban »
- 28 septembre 2020 : Crise sanitaire : le CNEA se mobilise face aux dernières annonces gouvernementales
- 19 octobre 2020 : Communiqué de la Fédération nationale suite à l'assassinat de Samuel Paty
- 20 octobre 2020 : Communiqué du CAPE « Faisons de l'éducation un rempart contre l'obscurantisme »
- 20 octobre 2020 : Signature d'une déclaration commune des associations de jeunesse et d'éducation populaire avec le ministre de l'Éducation nationale, de la Jeunesse et des Sports et la secrétaire d'État chargée de la Jeunesse et de l'engagement.
- 25 octobre 2020 : Communiqué commun avec d'autres associations de jeunesse et d'éducation populaire, de droits humains, des syndicats, des organisations étudiantes et lycéennes, association de parents d'élèves « Face à l'obscurantisme, faisons grandir une société unie et fraternelle »
- 18 novembre 2020 : Communiqué du CNEA « Annonces présidentielles pour le sport : le CNEA demande le même soutien pour tous les champs du secteur de l'Éducation populaire »
- 9 décembre 2020 : CP Francas « Faire vivre la laïcité chaque jour avec les adolescentes »
- 14 décembre 2020 : Tribune collective « Pour l'éducation populaire, la laïcité n'est pas un catéchisme »

DES PUBLICATIONS, RESSOURCES ÉDUCATIVES ET PÉDAGOGIQUES

Des publications régulières

L'association départementale a relayé la diffusion des publications éditées par la Fédération nationale des Francas :

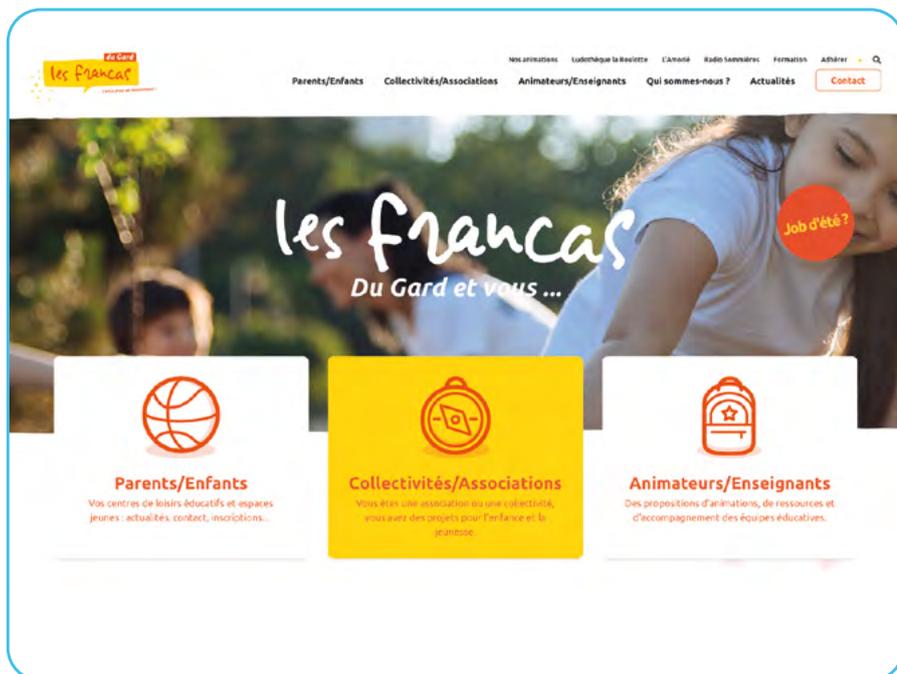
Pour une information qui soit vecteur de l'engagement Camaraderie, Acteur d'un monde à hauteur d'Homme

Camaraderie est le magazine des acteurs et des actrices éducatifs Francas. Il constitue à la fois une ressource éducative et pédagogique pour agir au quotidien et un vecteur de valorisation des acteurs et des actrices du Mouvement.

En 2020, quatre numéros de Camaraderie ont été diffusés à 12 500 exemplaires en moyenne chacun.

- Passons convention !,
- La solidarité en mouvement,
- Agir avec l'école,
- Pour un accueil inconditionnel de tous les enfants !





L'ENSEMBLE
DE CES PAGES REPRÉSENTE
8 023 ABONNEMENTS
SUR FACEBOOK

INTERNET ET RÉSEAUX SOCIAUX

Le site institutionnel

Le site des Francas du Gard est en ligne depuis mai 2008. Le Comité Directeur souhaitait alors offrir aux publics (adhérents, partenaires, militants, amis...) une vitrine des Francas du Gard plus complète, plus conviviale : www.francas30.org

Dans un souci de modernisation de nos outils de communication, d'efficacité et de cohérence de la charte graphique nationale, régionale et locale, le nouveau site est venu remplacer l'ancien courant 2020 avec une ergonomie d'utilisation simplifiée et un contenu mis à jour régulièrement en fonction des informations et de l'actualité de l'association départementale.

Il permet d'informer selon plusieurs thématiques (programme, actions, instances, projet, presse, centres de loisirs, Radio Sommières ...) et à travers plusieurs modules (formation BAFA et BAFD, fil d'actualités, photos et vidéo...)

La plateforme territoriale

En 2014, nous avons ouvert la plateforme territoriale www.territoires.francas30.org permettant à chaque territoire sur lequel les Francas gèrent directement de l'activité de communiquer sur leur projet et sur leurs actions.

Dans la continuité de la refonte de nos supports digitaux, cette plateforme a disparu en cours d'année 2020 pour trouver sa place au sein du nouveau site des Francas du Gard www.francas30.org

Une diversité de sites Internet publics

Le site www.radio-sommières.fr est la vitrine web de radio Sommières, radio pédagogique des Francas du Gard. Sur ce site, sont consultables les dernières informations relatives à la radio mais aussi des interviews et un player pour écouter Radio Sommières par Internet.

Le site www.lamorie.fr est quant à lui le site dédié au centre d'hébergement l'Amoré situé à Thoiras (hameau de Pallières).

Le site www.onsengage.com, lancé au printemps 2014, avait pour objectif de permettre aux personnes titulaires du BAFA ou étant volontaires pour participer de la mise en place de la réforme des rythmes éducatifs sur le territoire départemental de déposer leur CV en ligne sur une plateforme de recrutement. Ce site est réorienté vers la recherche de lieux d'engagement pour les animateurs volontaires dans le cadre de la refonte de nos supports digitaux en 2020.

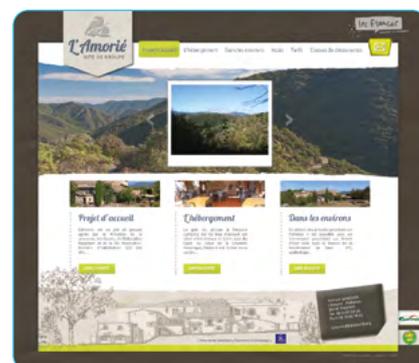


Une présence sur les réseaux sociaux

La présence de l'association départementale s'est développée sur les réseaux sociaux et notamment sur deux réseaux : Facebook et Twitter.

La page Facebook compte 1999 abonnés tandis que le compte twitter @francasdugard comptabilisait au 31 décembre 2020, 410 abonnés. Ces deux comptes rendent compte de l'activité du niveau départemental et des niveaux territoriaux ou locaux présents sur ces réseaux sociaux.

Ces pages « institutionnelles » sont complétées de pages Facebook liées à l'activité : Radio Sommières – Francas du Gard compte 2703 abonnés, la Ludothèque La Roulotte 345 abonnés, Loisirs Educatifs Bernis 257 abonnés, l'Amoré 173 abonnés, Festival Jeunes public 1-2-3 Soleil 350 abonnés, Centre d'animation du Pays de Sommières 615 abonnés et Espaces Jeunes du Pays de Sommières 868 abonnés. A cela s'ajoutent 713 abonnés sur les différentes pages facebook des centres de loisirs éducatifs.







Annexes

LES INSTANCES DE L'ASSOCIATION DÉPARTEMENTALE DES FRANCAS DU GARD AU 31 DÉCEMBRE 2020

ADHÉRENTS INDIVIDUELS ET COLLECTIFS (ASSEMBLÉE GÉNÉRALE)

ÉLUS DU COMITÉ DIRECTEUR

Sylvie AUDUMARES
Raouf AZZOUC
Alice BROSETTE
Samuel CABRERA
Colette CAZALET-VANDAGE
Hugues CLARET
Patrice COLENSON
Elisabeth CRES
Isabelle LAFORGUE
Véronique POIGNET SENGHER
Christian SENEZE

ÉLUS DU BUREAU

Hugues CLARET,
président
Colette CAZALET-VANDANGE,
vice-présidente
Alice BROSETTE,
trésorière
Raouf AZZOUC,
trésorier adjoint
Christian SENEZE,
secrétaire général
Elisabeth CRES,
secrétaire générale adjointe

ORGANIGRAMME DE L'ASSOCIATION DÉPARTEMENTALE DES FRANCAS DU GARD AU 31 DÉCEMBRE 2020



COORDINATEUR·TRICES		RESPONSABLE E/J	ANIMATEUR·TRICES
PAYS DE SOMMIERES Sommières, Montpezat, Villevieille Secrétariat : Mélina Lopez	Caroline Cuny	Sofien Lasgaa, Laetitia Lelou, Carole Jamin	Carole Jamin, Laetitia Lelou, Jean-Christian Favas, Ludovic Lassalle, Michèle Gardon, Prisca Bettinelli, Antoine Gautier
Radio Sommières	Erwan Averty		Maeva Belin, Mathéo Benzerfa
BERNIS Agente administrative et de service : Ikram Ahmed Benklaouz	Manon Chauveau	Nawell Ben Mohamed, Marie Ruiz, Fatima Lasgaa	Carole Jamin, Laetitia Lelou, Jean-Christian Favas, Ludovic Lassalle, Michèle Gardon, Prisca Bettinelli, Antoine Gautier
CONNAUX		Abd El Fatah Sadik	
LEINS GARDONNENQUE Espace jeunes Ludothèque La Roulotte		Anouar Sabour Sophie Penchinat	Mourad Mordni, Mathieu Bourgeois Frédéric Ormieres
POULX		Romain Limouche	Boris Chabanel, Eve Mailler, Julie Chartier, Béatrix Crespy, Maud Marques
BEZOUCE, CABRIERES, LEDENON, ST GERVASY		Rudy Alvarez	Ludivine Rivera, Vincent Voulon, Naïma Hamdani, Aurélia Schweitzer
POUZILHAC VALLIGUIERES		Stéphanie Azais	Valérie Bruyere, Rachel Pannetier
COMPS		Gladys Gorlier	Samuel Breikers
MONTFAUCON		Anaïs Marchand	Maelys Aunave Romain Bernet,, Patricia Ferrand, Gaetan Gonzalez
L'AMORIÉ			Vincent Renaud
BROUZET, CARNAS, CORCONNE		Jean-Pierre Demontoy	Valérie Bruyere, Rachel Pannetier
BEAUVOISIN		Juliette Gradoni	Ludivine Rivera
LA CALMETTE		Nadeige Chevallier, Mehdi Azzouz	Brenda Royappun, Sabrina Calluere, Annie Valdes
MEJANNES LE CLAP		Pauline Vaillant	
FOURNES		Youssef Ballouk	Ludivine Rivera
CAVEIRAC		Nathalie Bourrier	
GENERAC	Laurence Thibault	Yves-René Mathias	

LISTE DES ADHERENTS COLLECTIFS 2020

ASSOCIATION DEPARTEMENTALE DES FRANCAS DU GARD

ASSOCIATIONS

Association Éducative du Mas Cavailiac

362 Route de Laparot
30120 MOLIERES CAVAILLAC
☎ 04 67 81 64 35

Association La Ribambelle de Cèze Cévennes

Rue des Ecoles - Hameau de Auzon
30500 ALLEGRE LES FU-MADES
☎ 04 66 24 97 25

Association Les Mille Couleurs

21 Place Léonard de Vinci
30900 NIMES
☎ 04 66 84 37 90

Relais Loisirs Handicap 30

76 Rue des Acacias
30900 NIMES
☎ 04 66 26 54 89

Association RIVES

Résidence Salicorne
310 Rue Émile Zola
30600 VAUVERT
☎ 04 66 73 38 21

Centre Social et Culturel ESCAL

7 Ter Rue des Cévennes
BP 47
30320 MARGUERITTES
☎ 04 66 75 28 97

Centre Social et Culturel La Croisée

36 bis, Avenue Émile Cazelles
BP 29
30800 SAINT GILLES
☎ 04 66 21 51 27

COMMUNES

Mairie d'Aigues-Mortes

Place Saint Louis
30220 AIGUES-MORTES
☎ 04 66 73 00 80

Mairie de Bagnols sur Cèze

Place Mallet
BP 45160
30202 BAGNOLS SUR CEZE
☎ 04 66 50 50 50

Mairie de Beauvoisin

Rue de la Mairie
30640 BEAUVOISIN
☎ 04 66 01 79 79

Mairie de Bernis

17 Boulevard Charles Mounier
30620 BERNIS
☎ 04 66 71 10 15

Mairie de Bezouce

7 Rue Nationale
30320 BEZOUCE
☎ 04 66 75 24 23

Mairie de Cabrières

Place de l'Hôtel de Ville
30210 CABRIERES
☎ 04 66 75 27 01

Mairie de Caveirac

Place du Château
30820 Caveirac
☎ 04 30 06 52 52

Mairie de Comps

1 Place Sadi Carnot
30300 COMPS
☎ 04 66 74 45 19

Mairie de Congénies

La Bourse
30111 CONGENIES
04 66 80 70 87

Mairie de Connaux

Place de la Mairie - BP 6
30330 CONNAUX
☎ 04 66 82 00 12

Mairie de Dions

2 Avenue des Miougranier
30190 DIONS
☎ 04 30 06 52 90

Mairie de Fournès

Route de Théziers
30210 FOURNES
☎ 04 66 37 10 43

Mairie de Générac

Place de l'Hôtel de Ville
30510 GENERAC
☎ 04 66 01 31 14

Mairie de La Calmette

1 Rue de Valfons
30190 LA CALMETTE
☎ 04 66 81 00 12

Mairie de Lasalle

Place de la Mairie
30460 LASALLE
☎ 04 66 85 20 34

Mairie de Lédénon

Rue de l'Hôtel de Ville
30210 LEDENON
☎ 04 66 37 26 46

Mairie de Méjannes le Clap

Village
30430 MEJEANNES LE CLAP
☎ 04 66 24 41 19

Mairie de Montfaucon

23 Rue de la République
30150 MONTFAUCON
☎ 04 66 50 06 46

Mairie de Poullac

Place de l'Hôtel de Ville
30320 POULX
☎ 04 66 75 25 16

Mairie de Pouzilhac

Village
30210 POUZILHAC
☎ 04 66 37 17 77

Mairie de Saint-Chaptes

Avenue du Champ de foire
30190 SAINT-CHAPTES
☎ 04 30 06 52 40

Mairie de Saint-Dionisy

1 Route de Calvisson
30980 SAINT-DIONISY
☎ 04 66 81 41 96

Mairie de Saint-Gervasy

Place de la Victoire
30320 SAINT-GERVASY
☎ 04 66 75 24 76

Mairie de Saint-Hilaire de Brethmas

1 Chemin du Stade
30560 SAINT-HILAIRE DE BRETHMAS
☎ 04 66 61 33 59

Mairie de Vauvert

Place de la Libération et du 8 Mai 1945
30600 VAUVERT
☎ 04 66 73 10 73

ÉTABLISSEMENTS PUBLICS DE COOPÉRATION INTERCOMMUNALE (EPCI)

Communauté d'Agglomération du Gard Rhodanien

Domaine de Paniscoule
Route d'Avignon
30200 BAGNOLS SUR CEZE
☎ 04 66 79 01 02

Syndicat Mixte Leins Gardonnenque

4 Rue Diderot
30190 ST GENIES DE MALGOIRES
☎ 04 66 63 00 80

Communauté de Communes du Pays de Sommières

«Parc d'Activité de l'Arnède»
BP 52027
30252 SOMMIERES CEDEX
☎ 04 66 77 70 39

SYNDICATS INTERCOMMUNAUX DE GROUPEMENT PEDAGOGIQUE (SIRP)

SIRP BROUZET LES QUISSAC, CARNAS, CORCONNE

Marie de Corconne
Le Village
30260 CORCONNE
☎ 04 66 80 20 57

SIRP ST THEODORIT, CANAULES, SAVIGNARGUES

55 b Route de Quissac
30260 SAINT THEODORIT
☎ 04 66 80 20 59

SIRP VALLIGUIÈRES POUZILHAC

Hôtel de Ville
30210 VALLIGUIERES
☎ 04 66 37 36 45







**ASSOCIATION DÉPARTEMENTALE
DES FRANCAS DU GARD**

L'Altis - 165 rue Philippe Maupas - 30900 Nîmes
Tél. : 04 66 02 45 66 - Fax : 04 65 23 57 32

www.francas30.org

 Les Francas du Gard

 @lesfrancasdugard

